

VetAgro Sup

Mémoire de fin d'études d'ingénieur

Elaboration et mise en œuvre
des portes d'entrée du site
Chaine des Puys – faille de Limagne

Outils à l'appui du plan de gestion du bien inscrit au
patrimoine mondial de l'UNESCO, entre conception
partagée et mise en valeur spécifique

Christine Roy

Option Eco Terr

Ingénierie et stratégie du développement éco territorial

Année 2019-2020

VetAgro Sup

Mémoire de fin d'études d'ingénieur

**Elaboration et mise en œuvre
des portes d'entrée du site
Chaine des Puys – faille de Limagne**

Outils à l'appui du plan de gestion du bien inscrit au patrimoine mondial de
l'UNESCO, entre conception partagée et mise en valeur spécifique

Christine Roy

Option Eco Terr

Ingénierie et stratégie du développement éco territorial

Année 2019-2020

Maître de stage : Cécile Chaput, Directrice du pôle Attractivité Riom Limagne et Volcans

Tuteur de stage : Yves Michelin, professeur à Vetagro Sup



L'étudiant conserve la qualité d'auteur ou d'inventeur au regard des dispositions du code de la propriété intellectuelle pour le contenu de son mémoire et assume l'intégralité de sa responsabilité civile, administrative et/ou pénale en cas de plagiat ou de toute autre faute administrative, civile ou pénale. Il ne saurait, en cas, seul ou avec des tiers, appeler en garantie VetAgro Sup.

Remerciements

Je tiens à remercier mon maître de stage, Cécile Chaput, qui a bien voulu m'accueillir au sein du pôle attractivité de la communauté d'agglomération Riom Limagne et Volcans. J'ai beaucoup appris à ses côtés, tant dans la réalisation de mes missions de stage que sur la façon de travailler au sein d'une collectivité et le savoir être professionnel. Merci pour sa confiance et son encadrement.

Je remercie sincèrement mon tuteur de stage, Yves Michelin, pour sa disponibilité et ses conseils, un accompagnement et une écoute sans faille qui m'ont permis de prendre confiance en moi, d'avancer et de toujours mieux faire. Merci de me rappeler pourquoi je veux devenir ingénieure, pour la relecture patiente de ce rapport et pour la bonne humeur qui a caractérisé nos nombreux échanges.

Au cours de ce stage, j'ai eu l'occasion de réaliser de nombreux entretiens. Je tiens donc à remercier chaque personne pour le temps passé à répondre à mes questions. Je remercie les membres du comité des portes d'entrée pour leur collaboration et pour la bienveillance qu'ils ont eu à mon égard au cours de nos réunions. Par ailleurs, je remercie les personnes contactées pour les exemples du benchmarking ayant pris le temps de me répondre et qui ont permis l'avancée de mes missions.

Mes remerciements vont également à tous les membres du service attractivité qui m'ont accueillie chaleureusement et donné de leur temps. J'adresse un remerciement particulier à Christelle Amblard qui a supporté ma compagnie dans son bureau et avec qui les journées semblent trop courtes. Merci également à mes collègues du site RLV de Gershwin pour leur sympathie, les discussions et les cafés partagés.

Enfin, un grand merci à Jodie, Lison et Clémence, mes camarades de promotion avec qui j'ai partagé les hauts et les bas, à Alexandre mon fiancé pour son indéfectible soutien et son indulgence, à ma famille pour leurs encouragements de toujours. Je vous dois beaucoup pour être arrivée jusqu'ici.

Lexique

CPFL : Chaîne des Puys – Faille de Limagne

CC : Créative common

CD63 : Conseil départemental du Puy de Dôme

EPCI : Etablissement public de coopération intercommunale

Ex. : Exemple

INPN : Inventaire National du Patrimoine Naturel

Ma : Million d'années

OGS : Opération grand site

OT : Office de tourisme

PMR : Personne à mobilité réduite

RH : Ressources humaines

RLV : Riom Limagne et Volcan

SWOT : Strengths (Forces), Weaknesses (Faiblesses), Opportunities (Opportunités), Threats (Menaces)

UCA : Université Clermont Auvergne

VUE : Valeur universelle exceptionnelle

WHC : World heritage center

Table des matières

Introduction.....	1
I. Contexte : la Chaîne des Puys – Faille de Limagne, un bien inscrit au patrimoine mondial depuis 2018.....	2
1. La candidature du bien Chaîne des Puys - Faille de Limagne	2
a. Cadre et démarche d’une inscription sur la liste du patrimoine mondial	2
b. Historique de la candidature Chaîne des Puys - Faille de Limagne	3
c. Une inscription finalisée en 2018 : présentation de la VUE du bien retenu.....	4
2. Le plan de gestion associé à la chaîne des puys faille de Limagne.....	5
a. Constats : des enjeux multiples et interconnectés.....	5
b. Gouvernance et projet de site à long terme	6
c. Moyens de mise en œuvre : les axes majeurs du plan de gestion.....	7
3. Un projet de « porte d’entrée ».....	7
a. Partie intégrante du plan de gestion.....	7
b. Lieux pressentis et parties prenantes	8
c. Contexte d’accueil du stagiaire au sein d’un EPCI partenaire	9
II. Inscription au patrimoine mondial et valorisation du patrimoine : état de l’art.....	9
1. Un intérêt envers le patrimoine en constante évolution	9
a. Le patrimoine : une notion évolutive dans le temps qui ne fait pas consensus	9
b. Définition d’un objet patrimonial : le prisme de l’esprit du lieu	10
c. Paradoxes sociaux contemporains liés au concept patrimonial.....	11
2. La liste du patrimoine, un outil de patrimonialisation évolutif et international	12
a. Une liste grandissante et parfois controversée.....	12
b. Une procédure de plus en plus exigeante	13
c. Opérationnalité de l’inscription et mise en valeur.....	14
3. Des impacts très variables de l’inscription au patrimoine.....	14
a. Concrétisation de l’inscription : un vaste champ de possibles	14
b. Exemple d’impacts et de méthodes d’observation sur des sites inscrits	15
c. L’inscription : un système causes-conséquences encore mal connu et difficilement mesurable	17
III. Méthodologie pour la réalisation d’un cahier des charges opérationnel : conceptualisation et animation pour la mise en place des portes d’entrée.....	18
1. Diagnostic du territoire pour créer un outil cohérent	18
a. Démarche préliminaire : appropriation du territoire et recherche d’information.....	18
b. Des entretiens avec les parties prenantes : cibler les attentes et les ressources.....	19
c. Des visites de terrains sur les infrastructures existantes : ne pas refaire ce qui est déjà fait et permettre des liens.....	20

2. Benchmark : donner des exemples, références et illustrations de ce qu'il est possible de faire	20
a. Démarche : mode de recherche et sélection de l'échantillon	20
b. Construction d'une grille d'analyse	21
c. Mise en place d'un dialogue entre le benchmark et le projet de porte d'entrée	22
3. Un accompagnement pédagogique de la mise en œuvre.....	22
a. Continuité et cohésion du projet	22
b. Méthodologie de construction collective.....	22
c. Méthodologie de construction individuelle	23
IV. Résultats	24
1. Des éléments de mise en œuvre des portes d'entrée	24
a. Conceptualisation des portes d'entrées selon les acteurs : dans l'esprit.....	24
b. Formalisation du format des portes d'entrée	25
c. Diagnostic de chaque site pressenti pour l'installation des portes d'entrée	26
2. Résultats du benchmark.....	27
a. Des sites variés qui ont capté l'intérêt des parties prenantes.....	27
b. Des outils transposables au site CPFL.....	28
c. Faible retour mais un contre-exemple à RLV.....	29
3. Des histoires comme fil directeur de contenus et outils associés.....	29
a. Histoire commune.....	29
b. Histoires et outils individuels	30
c. Une mise en commun : intégration des histoires individuelles	31
V. Discussions.....	32
1. Limites.....	32
a. Une conciliation difficile : des sites partiellement liés et des proportions à équilibrer ...	32
b. Des points de vigilance sur le contenu de la muséographie prévue dans les locaux	33
c. Une poursuite du projet par site selon des calendriers différents et au financement incertain.....	34
2. Des avancées	35
a. Fédérations des parties prenantes	35
b. Réappropriation de la candidature patrimoine mondial.....	35
c. Projet de parcours inter-portes.....	35
3. Perspectives : précisions à apporter pour la pérennité de l'outil porte d'entrée.....	36
a. Prévoir l'entretien et de la réactualisation des infrastructures.....	36
b. Des zones d'implantation à compléter.....	36
c. Nécessité d'un chef de projet.....	37
Conclusion	38
Bibliographie.....	A
Tables des Annexes.....	C

Table des documents

Document 1: La liste du patrimoine mondial dans le monde, c'est 1121 biens dans 167 Etats partie

Document 2: Localisation du bien CPFL au sein du territoire français

Document 3 A et B : Critères de sélection de la liste du patrimoine mondial de l'Unesco et exemples associés

Document 4 : Frise chronologique de la démarche d'inscription du bien

Document 5 : Zonages successifs de la démarche de protection du site

Document 6 : De la dérive des continents à la VUE, caractéristiques de formation d'un rift continental associées aux caractéristiques actuelles du bien CPFL

Document 7 : Diagnostique des facteurs impactant le bien et menaces associées

Document 8: Extrait de la campagne de sensibilisation "fragile par nature" sur 7 bons gestes à adopter en visite du site inscrit

Document 9 : Organisation de la gouvernance du site CPFL

Document 10 : Exemple de fiche action des axes du plan de gestion, des éléments qui permettent d'envisager la mise en place des portes de site

Document 11 : Carte des sites pressentis à l'installation des portes d'entrée du site CPFL

Document 12: Fonctionnement global du territoire de la communauté d'agglomération Riom Limagne et Volcans : une intercommunalité aux multiples enjeux en lien avec ceux de la CPFL

Document 13: Evolution du nombre de bien inscrits sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco depuis sa création

Document 14 : Plaque Unesco du bien Chaîne des Puys - Faille de Limagne

Document 15: Méthodologie d'élaboration et mise en œuvre du concept de porte d'entrée du site CPFL inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco

Document 16 : Extrait de la grille d'entretien utilisée pour le diagnostic de territoire auprès des membres du comité

Document 17 : Récapitulatif des entretiens réalisés pour la phase de diagnostic

Document 18 : Echantillon de sites retenus pour la réalisation du benchmark

Document 19 : Trame d'analyse d'un site du benchmark, une fiche identitaire standard

Document 20 : Liste des présents à l'atelier de travail de mise en récit du site CPFL

Document 21 : Planning de réalisation des différentes tâches de la méthodologie

Document 22: Une trame à remplir pour aider les parties prenantes à réaliser individuellement un bilan standardisé de leur site

Document 23: Les futures portes d'entrée sont des sites touristiques qui n'ont pas la même fréquentation.

Document 24: Visuels des 4 sites pressentis pour la création des portes de site

Document 25 : proposition d'association d'outils issus du benchmark envisagés dans les sites portes d'entrée CPFL

Document 26: Exemples transposables du site de Sardonna, des plaques de verre avec sérigraphies et des cadres de tableau déstructurés pour faire apparaître des ensembles géologiques du paysage

Document 27 : Prospection de l'offre de découverte pédestre à proximité de Volvic

Document 28: Synthèse des travaux en atelier ayant abouti à la mise en récit commune à toutes les maisons de site

Document 29 : Des atouts et des outils envisagés très complémentaires d'un site à l'autre

Document 30 : La synthèse de toutes les histoires individuelles montre une cohérence et une complémentarité entre les sites

Document 31: De nouvelles zones d'implantation des portes à envisager



Document 1: La liste du patrimoine mondial dans le monde, c'est 1121 biens dans 167 Etats partie

Source : WHC

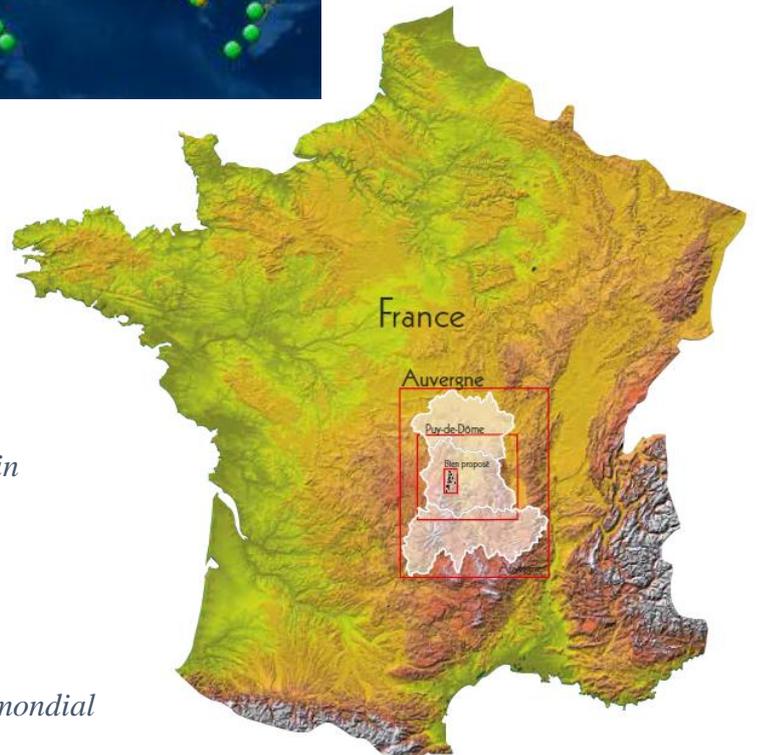
Légende

Catégorie du bien

◆ Culturel ● Naturel ◆ Mixte

Bien inscrit sur la Liste du patrimoine mondial en péril

◆ Culturel ● Naturel ◆ Mixte



Document 2: Localisation du bien CPFL au sein du territoire français

Source : CD63

Document 3A:

Critères de sélection de la liste du patrimoine mondial de l'Unesco et exemples associés

Critères de sélection	Signification et description du critère	Exemple au sein de la liste	
i	Représenter un chef-d'œuvre du génie créateur humain		Grotte de Lascaux. Sites préhistoriques et grottes ornées de la vallée de la Vézère France critères i et iii Creative Commons
ii	Témoigner d'un échange d'influences considérable pendant une période donnée ou dans une aire culturelle déterminée, sur le développement de l'architecture ou de la technologie, des arts monumentaux, de la planification des villes ou de la création de paysages		Tour de Londres Angleterre critères ii et iv © Maria J. Gutierrez-Conde
iii	Apporter un témoignage unique ou du moins exceptionnel sur une tradition culturelle ou une civilisation vivante ou disparue ;		Ville historique d'Ayutthaya Thaïlande Critère iii © UNESCO

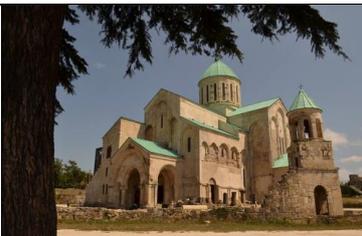
Introduction

A la suite des guerres mondiales de 14-18 et 39-45, plusieurs états se rassemblent avec l'idée de fonder une organisation contribuant à la paix mondiale par l'éducation, la science, la culture, et la collaboration entre les nations. Face aux menaces sur la paix qui persistent ou qui se sont créés au cours de l'histoire, l'Unesco, aujourd'hui constituée de 193 états membres et 11 membres associés, s'est développée au travers de projets, d'un réseau, de conventions et de publications. Parmi ces multiples réalisations, il y a aussi la liste du patrimoine mondial : 1121 biens dans 167 états (1) (document 1). Le patrimoine comme outil d'une culture commune et d'une paix mondiale car « il incombe à la collectivité internationale tout entière de participer à la protection du patrimoine culturel et naturel de valeur universelle exceptionnelle » (UNESCO 1973). Cette collectivité s'est matérialisée par la création d'organismes et d'instances telles que le centre du patrimoine mondial en 1992, le comité et le bureau du patrimoine mondial, qui gèrent et accompagnent les demandes d'inscription à la liste. Les dernières *Stratégies à moyen terme* stipulent comme objectifs stratégiques n°7 : « Protéger, promouvoir et transmettre le patrimoine » (UNESCO 2014). Cet objectif représente la démarche de la liste et de la convention du patrimoine mondial actualisée, car la conception patrimoniale de 1973 ne peut être transposée à l'identique en 2020.

Cette notion a en effet beaucoup évolué et sur des temporalités bien antérieures à l'Unesco. En France, par étymologie, le patrimoine vient du terme latin *patrimonium* et se rapporte aux possessions de quelqu'un, un bien familial qu'il hérite du père, le « pater », et qu'il doit pouvoir léguer à ses descendants car il l'aura préservé, renforcé (verbe « *munio* »). Début XIXème, avec Prosper Mérimée qui proposera un recensement du patrimoine monumental français, le patrimoine se réfère aussi et surtout au patrimoine bâti qui appartient à la Nation. Au XXème, cette notion de patrimoine s'élargit progressivement à des objets naturels remarquables, comme le montre la loi du 2 mai 1930 sur la protection des sites classés dont les « monuments naturels » (2), puis la loi du 10 juillet 1976 sur les espèces protégées qui intègrent dès lors notre patrimoine naturel.

La Chaîne des Puys – Faille de Limagne est un bien métropolitain français inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco depuis 2018. Ce site a fait l'objet de mesures de protection successives : une démarche de site classé puis une opération Grand site avec le Puy de Dôme. En revanche, la demande de candidature sur la liste du patrimoine a failli ne pas aboutir. En effet, candidat au titre de 2 critères, géologiques et paysagers, ses caractéristiques ne répondaient pas aux normes établies pour ces deux catégories. Au sein de la liste, un paysage naturel est considéré comme tel si vierge de toute population. Or le site CPFL est un bien naturel mais habité, au cœur du Massif Central et voisin de la métropole clermontoise (document 2) et a co-évolué avec les activités humaines depuis la sédentarisation de ces derniers. Il a donc fallu défendre et argumenter combien l'aspect naturel de ce site était perceptible grâce à l'action humaine et retirer le critère paysager au profit d'une candidature basée sur le critère géologique. En outre, le contexte législatif, les difficultés de protection et de gestion des sites français ne pesaient pas en faveur d'une nouvelle inscription. C'est le rôle et la responsabilité des gestionnaires du site que de veiller à la bonne réalisation des objectifs de l'inscription : démarche de candidature, plan de gestion associé, projets et initiatives territoriales, sont autant d'outils pensés et réalisés avec la préoccupation de préserver mais aussi de valoriser la richesse patrimoniale du site. Si l'inscription sur la liste du patrimoine mondial s'est concrétisée en 2018, la question se pose 2 ans après, de jauger la mise en valeur du bien et de continuer à l'améliorer, autant vis-à-vis des objectifs de l'Unesco que pour un développement territorial aussi vertueux que possible.

Dans ce contexte, le projet de « porte d'entrée » pour le bien CPFL pose de nombreuses questions : porté par plusieurs partenaires du bien, il convient de répondre à leurs attentes autant qu'aux enjeux du site inscrit. Par ailleurs, cette idée innovante n'a pas d'antécédent sur le territoire concerné : que signifie véritablement le concept de porte d'entrée et de quoi sont-elles constituées ?

iv	Offrir un exemple éminent d'un type de construction ou d'ensemble architectural ou technologique ou de paysage illustrant une ou des périodes significative(s) de l'histoire humaine		Monastère de Ghélati Géorgie Critère iv © Roberto Cantoni
v	Être un exemple éminent d'établissement humain traditionnel, de l'utilisation traditionnelle du territoire ou de la mer, qui soit représentatif d'une culture (ou de cultures), ou de l'interaction humaine avec l'environnement, spécialement quand celui-ci est devenu vulnérable sous l'impact d'une mutation irréversible		Paysage culturel de Fertö / Neusiedlersee Autriche – Hongrie Critère v Creative Commons
vi	Être directement ou matériellement associé à des événements ou des traditions vivantes, des idées, des croyances ou des œuvres artistiques et littéraires ayant une signification universelle exceptionnelle (Le Comité considère que ce critère doit préférablement être utilisé en conjonction avec d'autres critères)		Site archéologique du quai de Valongo Brésil Critère vi © Maria Buzanovsky
vii	Représenter des phénomènes naturels ou des aires d'une beauté naturelle et d'une importance esthétique exceptionnelles ;		Région d'intérêt panoramique et historique de la vallée de Jiuzhaigou Chine, critère vii © François Esnault
viii (critère retenu pour la CPFL)	Être des exemples éminemment représentatifs des grands stades de l'histoire de la terre, y compris le témoignage de la vie, de processus géologiques en cours dans le développement des formes terrestres ou d'éléments géomorphiques ou physiographiques ayant une grande signification ;		Parc national du Vatnajökull – la nature dynamique du feu et de la glace Islande Critère viii © Thorvardur Arnason
ix	Être des exemples éminemment représentatifs de processus écologiques et biologiques en cours dans l'évolution et le développement des écosystèmes et communautés de plantes et d'animaux terrestres, aquatiques, côtiers et marins ;		Forêts primaires et anciennes de hêtres des Carpates et d'autres régions d'Europe 12 pays, critère ix © Comunità del Parco
x	Contenir les habitats naturels les plus représentatifs et les plus importants pour la conservation in situ de la diversité biologique, y compris ceux où survivent des espèces menacées ayant une valeur universelle exceptionnelle du point de vue de la science ou de la conservation.		Presqu'île de Valdés Argentine Critère x : lieu majeur pour la reproduction des Baleines et pour plusieurs mammifères marins (© David Martel)

Document 3B: Critères de sélection de la liste du patrimoine mondial de l'Unesco et exemples associés

Source : à partir des données du site Unesco

Plus concrètement, comment mettre en place ces infrastructures en répondant aux enjeux du plan de gestion du site et aux spécificités locales ? Cette dernière interrogation guide la démarche exposée ci-après. Après avoir présenté la démarche de candidature, le plan de gestion et les problématiques liés au bien, une exploration de la littérature sur la conception patrimoniale et les répercussions d'une inscription au patrimoine mondial seront détaillées notamment dans le domaine touristique. La méthodologie employée pour répondre à la problématique sera ensuite exposée ainsi que les résultats obtenus. Ces derniers seront enfin discutés afin d'émettre quelques préconisations sur la suite du projet.

I. Contexte : la Chaîne des Puys – Faille de Limagne, un bien inscrit au patrimoine mondial depuis 2018

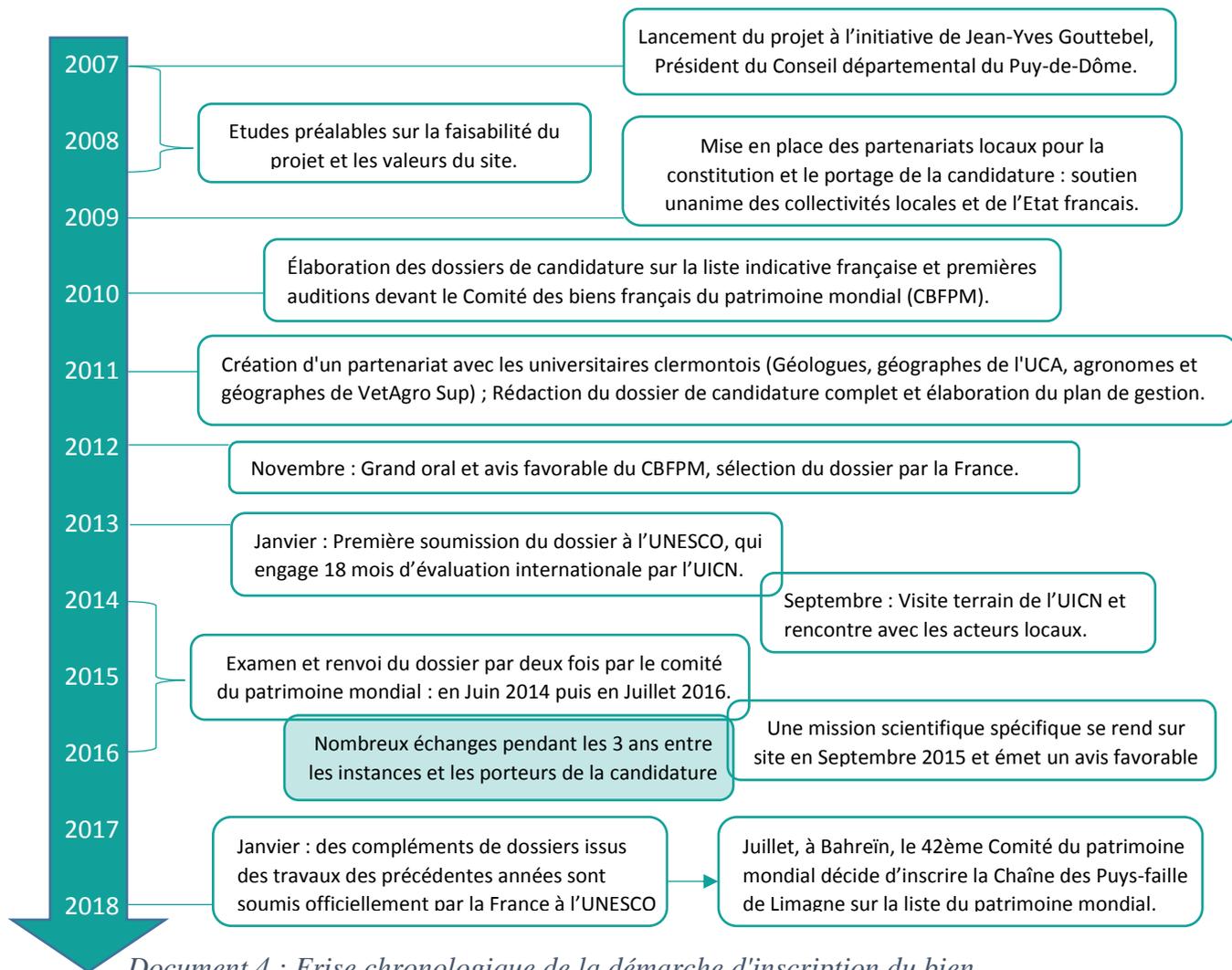
1. La candidature du bien Chaîne des Puys - Faille de Limagne

a. Cadre et démarche d'une inscription sur la liste du patrimoine mondial

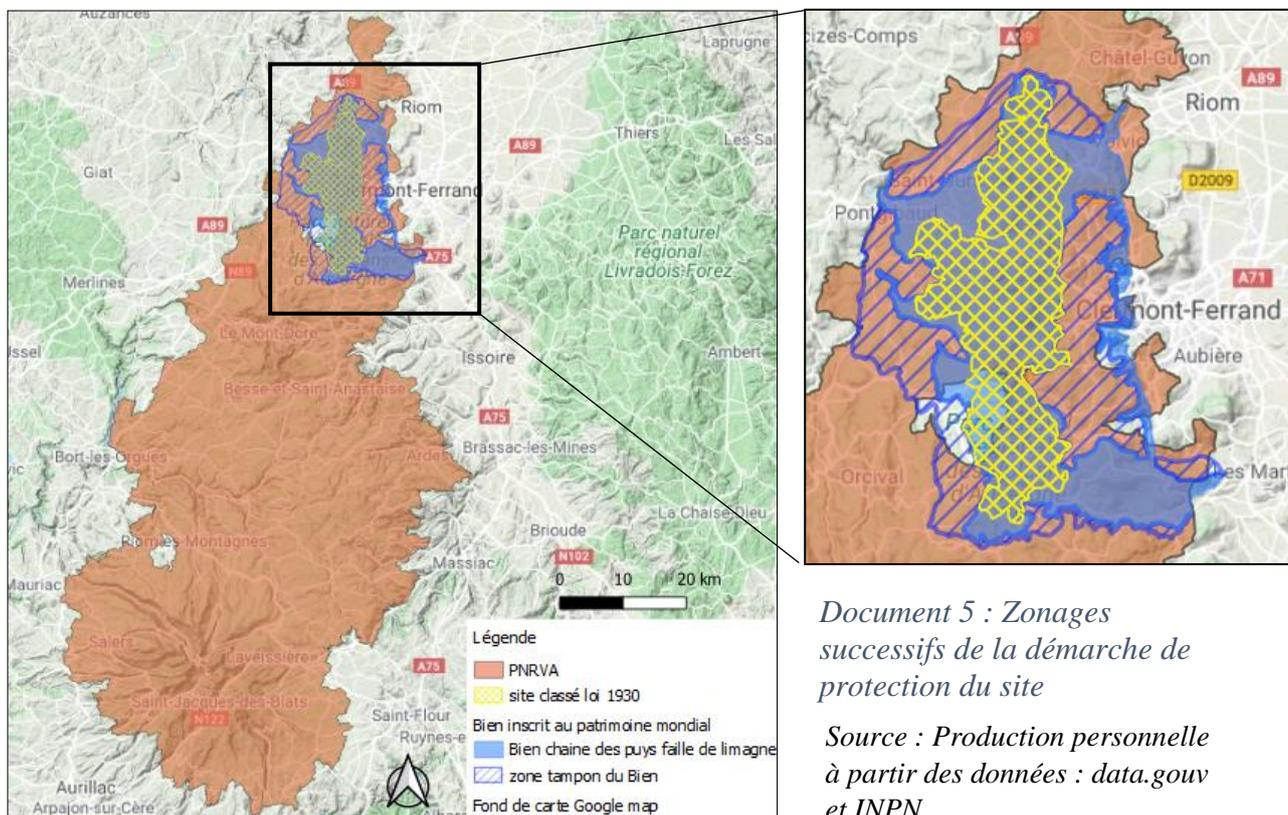
L'inscription d'un site sur la liste du patrimoine mondial est une démarche portée par un Etat signataire de la convention du patrimoine mondial. Cette démarche passe par différentes étapes selon un processus et un calendrier établi par les instances de l'Unesco. Elle est encadrée par de nombreux textes de références et des formats standardisés, comme le dossier d'inscription (Unesco, 2014). Le bien doit en premier lieu être inscrit sur la liste indicative de l'Etat concerné. Cette liste correspond à un inventaire des sites naturels et culturels majeurs du pays. Au sein de cette liste, l'Etat va réaliser une sélection des biens pouvant faire l'objet d'une démarche d'inscription : ces derniers doivent présenter des mesures de protection déjà existantes. Leur sélection s'effectue via le Grand Oral devant une commission spécifique de l'Etat. En France, il s'agit de la Commission des biens français du patrimoine mondial. En cas de réussite du Grand Oral, ce rigoureux parcours de sélection se poursuit par la constitution du dossier de candidature au patrimoine mondial. Ce dossier sera alors déposé par l'Etat partie puis, s'il est conforme, évalué par les organisations indépendantes en fonction des critères choisis pour la candidature (ICOMOS pour les critères culturels, UICN pour les critères naturels et l'ICCROM pour les monuments) mandatées par l'Unesco. Sur la base des retours de ces organisations spécialisées, la décision d'inscription incombe au Comité du patrimoine mondial lors de sa réunion annuelle. Il peut refuser l'inscription, qui ne pourra plus être proposée à nouveau ; la différer (refusée mais pourra être reproposée en suivant à nouveau tout le parcours de sélection), la renvoyer (demande de complément pour acceptation), ou l'accepter sans condition. Les biens candidats doivent dans tous les cas présenter une « Valeur Exceptionnelle Universelle », satisfaire à au moins un des 10 critères de sélection (document 3), et pouvoir répondre de leur authenticité et intégrité, des mesures de protection et de gestion les concernant (UNESCO 2019).

Une fois inscrit, pour assurer la continuité de la qualité des sites, le Comité de l'Unesco requiert des rapports périodiques ou en réaction à certains événements (Audrerie, Souchier, et Luc 1998; Marcotte et Bourdeau 2010). Ces derniers sont établis sur la base des plans de gestion et des évaluations détaillées dans le dossier de candidature, visant l'amélioration en continu des politiques, des planifications, de la gestion des biens (dont coopération locale, réduction des coûts et conservation préventive). Cette phase est celle de la « mise en valeur » et c'est une étape cruciale du processus de patrimonialisation (Tornatore 2010). Des guides pratiques de l'UICN et de l'ICOMOS comme le manuel de référence « Gérer le patrimoine naturel » complètent cet accompagnement des gestionnaires (UNESCO et al. 2012).

Représenter le patrimoine de l'humanité sur une liste n'a pas pour ambition l'exhaustivité. Cette liste a plutôt pour rôle de recenser les meilleurs exemples, les plus exceptionnels de leur genre.



Document 4 : Frise chronologique de la démarche d'inscription du bien



Document 5 : Zonages successifs de la démarche de protection du site

Source : Production personnelle à partir des données : data.gouv et INPN

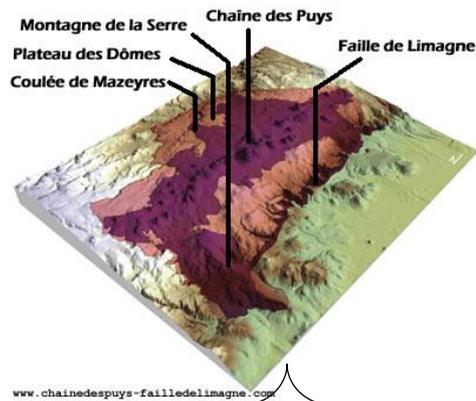
A cette fin, 3 typologies ont été mises en place dans le cas des biens matériels : naturels, culturels et mixtes. Il est également à noter que la convention du patrimoine mondial en tant que telle est un dispositif incitatif ou dissuasif selon les situations, mais non répressif (exception faite d'un déclassement) ce qui conditionne ces applications à des volontés étatiques, à un engagement tant vis-à-vis de l'entretien que de l'utilisation de l'objet patrimonial (Prigent 2013).

b. Historique de la candidature Chaîne des Puys - Faille de Limagne

La démarche d'inscription du bien CPFL a duré 11 ans (document 4). Elle a débuté en 2007 sur l'initiative de Jean-Yves Gouttebel, Président du Conseil départemental du Puy-de-Dôme, et par le lancement de l'étude sur la faisabilité et les valeurs du bien. Cette démarche est le fruit de 40 ans d'engagement pour la préservation et la mise en valeur du bien. En effet, en 1977, la création du Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne, le plus grand Parc de France métropolitaine par sa superficie et plus grand ensemble volcanique d'Europe, comprend déjà dans sa zone Nord Est le futur bien Unesco. Puis en 2000, le site est classé plaçant son évolution sous le contrôle et la responsabilité de l'État (document 5). Ce classement reconnaît ainsi la qualité et l'intérêt général du site. Enfin, la labellisation Grand Site de France du volcan Puy-de-Dôme en 2008 a reconnu comme exemplaire la démarche de développement durable dans la préservation et la gestion du site. L'opération grand site associée (avec le réaménagement du site, la suppression du parking du sommet et de l'accès aux véhicules de particuliers, ainsi que la mise en place d'un train à crémaillère écologique) a montré des résultats concrets des politiques engagées. Ces démarches de tourisme durable sont menées par les acteurs du territoire et visent à concilier la protection d'un espace naturel fragile avec la qualité de l'accueil du public (Département du Puy-de-Dôme 2019)

Inscrire un site sur la liste du patrimoine mondiale de l'Unesco, ou désirer l'y inscrire, c'est entretenir une relation partenariale avec l'Unesco. Les états doivent afficher une volonté et des moyens (financiers, législatifs, humains) de protection du bien à inscrire. Ils doivent démontrer leur capacité à la pérenniser par la gestion du bien et assurer son accès au public (Audrerie et al. 1998). Marqueur fort de la candidature de la Chaîne des Puys - Faille de Limagne, des acteurs territoriaux aux nombreuses compétences se sont mobilisés et ont nourri le dossier de candidature. De façon inédite, un pôle universitaire (associant des experts géologues, géographes et agronomes de l'Université Clermont Auvergne et de VetAgro Sup, des professeurs et étudiants de l'enseignement supérieur) a ainsi participé activement à la constitution et la compilation des connaissances nécessaires à l'argumentaire. La gestion du site a également été appuyée par les compétences du Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne, acteur historique de la préservation de ce bien. Les dynamiques locales et étatiques de ce bien sont notables selon de nombreux indicateurs : 50 000 signatures de soutien, une fondation Chaîne des Puys – faille de Limagne matérialisant l'adhésion des acteurs économiques majeurs du territoire et de ses environs, un réseau d'ambassadeurs permettant la mise en relation des citoyens et des instances publiques... et ce encore aujourd'hui.

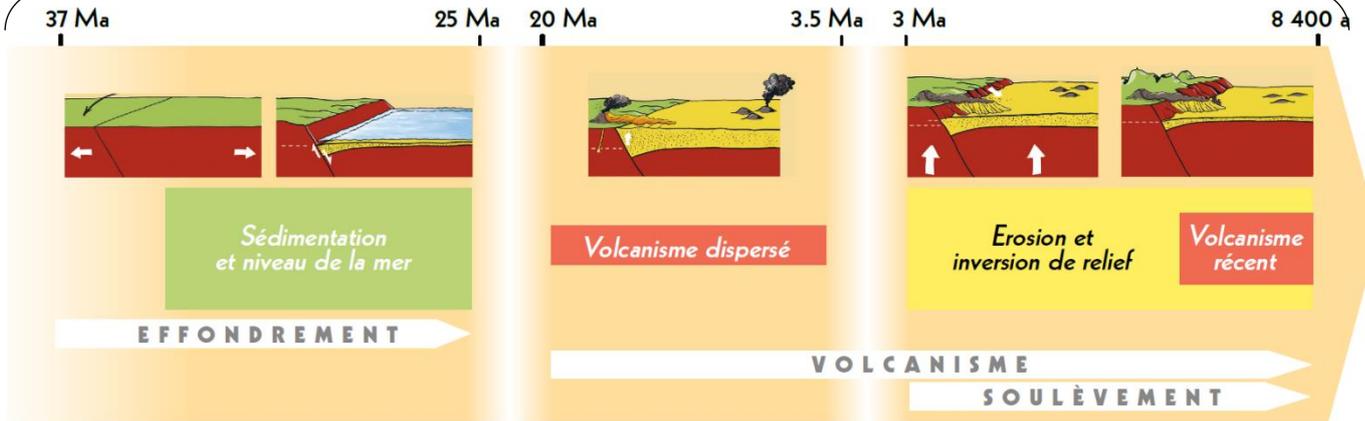
A partir de 2012, du Grand Oral et de l'avis favorable du comité des biens français du patrimoine mondial, le dossier est sélectionné par la France pour soumission auprès de l'UNESCO début 2013. Dès lors, un long dialogue s'engage avec l'UICN, chargé d'expertiser les biens naturels candidats à la liste du patrimoine de l'Unesco. Des échanges qui aboutiront au renvoi du dossier par 2 fois (en 2014 et 2016) avec demande de compléments par le comité du patrimoine mondial. Ces derniers seront inclus dans le dossier complémentaire de 2018, à l'issue d'un travail d'approfondissement technique important. En Juillet 2018, pour le 42^{ème} comité du patrimoine mondial à Bahreïn, la Chaîne des Puys-faille de Limagne est enfin inscrite sur la liste du patrimoine mondial, marquant de fait la fin mais aussi et surtout le début d'une nouvelle étape.



Caractéristiques d'un site géologique exceptionnel représentatif d'un phénomène mondial

(Bloc diagramme ©E.Langlois)

www.chainedespuy-failledelimagne.com



La faille de la Limagne
© Serge Seguin / CD63



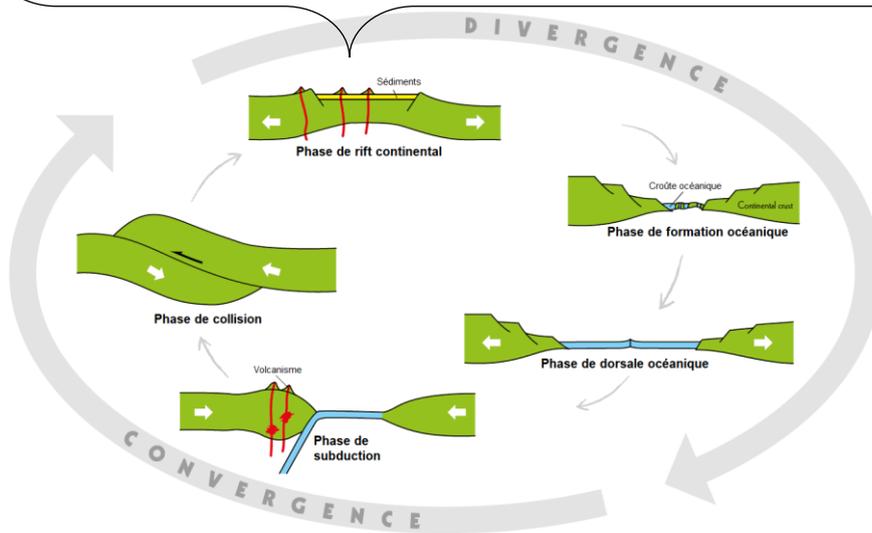
Le volcanisme de Limagne
© Gérard Fayet



Le relief inversé de la Montagne de la Serre
© Hervé Monestier



L'alignement de la Chaîne des Puy
© Gérard Fayet



Mouvements des plaques tectoniques et dérives des continents

Source : CD63 d'après T. Wilson



Document 6 : De la dérive des continents à la VUE, caractéristiques de formation d'un rift continental associées aux caractéristiques actuelles du bien CPFL

Source CD 63, modifié

c. Une inscription finalisée en 2018 : présentation de la VUE du bien retenu

Le Haut lieu tectonique de la Chaîne des Puys et de la faille de Limagne est inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco selon le critère de sélection (viii) : « être des exemples éminemment représentatifs des grands stades de l'histoire de la terre, y compris le témoignage de la vie, de processus géologiques en cours dans le développement des formes terrestres ou d'éléments géomorphiques ou physiographiques ayant une grande signification » (Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial, 2017)

A ce titre, la CPFL est un exemple éminemment représentatif du processus de rifting, aussi appelé rupture continentale car elle en présente les éléments constitutifs majeurs interconnectés et interdépendants à savoir (Département du Puy-de-Dôme 2019) (document 6) :

- La fracturation de la croûte continentale, avec structure d'affaissement bordée de failles de grandes envergures. Ces failles peuvent être présentes de part et d'autre ou bien de façon asymétrique d'un seul côté comme c'est le cas ici. Cet effondrement appelé graben est un fossé tectonique dans lequel s'installent des incursions lacustres. Il est progressivement rempli par un dépôt sédimentaire typique selon un enchaînement caractéristique que l'on retrouve ici en plaine de Limagne.
- Du volcanisme, possible en bord de faille comme en zone centrale d'effondrement avec la production de laves distinctes du fait des fractures des roches voisines et de multiples chambres volcaniques où le magma évolue de manière différenciée. La chaîne des puys composée de ses 80 volcans monogéniques, créés par une seule éruption, est l'expression de ce volcanisme au sein de la délimitation du bien.
- Un soulèvement thermique de grande ampleur qui diminue l'épaisseur de la couche lithosphérique sous la croûte terrestre, pouvant mener à la formation de plateaux. Ce soulèvement accentue l'érosion, mettant à nu les marqueurs topographiques du processus comme l'inversion de relief de la montagne de la serre.

L'interconnexion de ces éléments est visible au sein de chaque attribut majeur du bien (document 6):

- Le plateau des dômes, le plus ancien élément constitutif âgé de 350 millions d'années et socle sur lequel prendra place l'ensemble des éléments suivants.
- Le rempart de la faille de la Limagne, axe de cassure de la croûte terrestre, de 30km de long mis à jour par l'érosion des sédiments déposés dans le graben.
- La montagne de la serre qui est une coulée volcanique de 9km de long originellement figée en fond de vallée, au-dessus de la faille qui lui est donc antérieure, et aujourd'hui ligne de crête surplombant le paysage et les couches géologiques plus récentes. On parle d'« inversion » par rapport à la succession des couches géologiques classiques, selon laquelle les couches anciennes sont les plus profondes recouvertes par les couches récentes. Ce type de relief permet donc de reconstituer l'historique de formation de l'ensemble et d'observer des couches sédimentaires préservées par la dite coulée de lave, moins sensible à l'érosion que les roches sédimentaires.
- La chaîne des puys et son alignement quasi parfait avec l'axe de faille, qui démontre le lien fort entre rupture continentale et volcanisme.

Cette valeur géologique est universelle car partie intégrante du cycle de mouvement des plaques tectoniques. Ce cycle régit la dérive des continents depuis le continent unique de la Pangée par exemple et comprend les phénomènes de subduction et de collision (formation de montagne comme les Alpes). Au sein de ce cycle, le rift est l'étape qui précède la naissance des océans. L'exemple de la CPFL est exceptionnel du fait de sa lisibilité et de sa cohérence : chaque élément est un cas d'école permettant la compréhension du phénomène, intimement lié aux autres, ce qui a d'ailleurs marqué l'histoire du site et les avancées scientifiques dans ce domaine à une échelle mondiale. L'ensemble CPFL forme une scène remarquable des forces naturelles ayant présidé à sa naissance durant des

Facteurs impactants	Menaces		
	Intégrité physique	Intégrité écologique	Lisibilité paysagère
Exploitation des carrières	Destruction des puits	Destruction d'espèces rares	Atteinte paysagère par manque d'intégration et de restauration
Érosion par la concentration de la fréquentation et les loisirs non adaptés	Destructuration des sols des puits	Destruction des milieux agro-pastoraux et des formations végétales spontanées telles que les landes à callune	Atteintes paysagères par la génération de zones mises à nue
Abandon pastoral sur les zones non mécanisables des édifices volcaniques	Pas d'incidence sur les reliefs	Diminution possible de la biodiversité par la banalisation des milieux et la disparition des estives	Perte de lisibilité des édifices volcaniques et de leurs caractéristiques esthétiques par l'uniformisation du paysage et la fermeture des points de vue
Essor de l'urbanisation	Pas d'incidence sur les reliefs dont la structure empêche toute urbanisation des objets géologiques	Diminution de la biodiversité par destruction ou fragmentation des habitats	Atteinte paysagère par mitage du territoire et perte de l'aspect « naturel » du site
Déficit / Manque de regroupement / Productivisme dans l'exploitation de la forêt	Mise à nu des sols après certains types d'exploitations – « coupes à blanc » – pouvant entraîner un lessivage et une érosion	Diminution de la biodiversité par plantations monospécifiques Destruction des milieux favorables à l'accomplissement du cycle de vie de certaines espèces	Atteintes paysagères par un défaut d'exploitation ou l'absence de gestion paysagère des boisements dévalorisant la mise en scène des édifices volcaniques
Conflits d'usages	Rupture de l'équilibre entre les différentes vocations du Haut lieu tectonique et situations de blocage qui entravent la gestion du site		
Complexité du foncier	Frein à la mise en oeuvre d'une gestion globale et partagée de l'ensemble tectono-volcanique, absence d'un gestionnaire unique ou d'interlocuteurs identifiés		

Intensité de la menace, d'après le croisement entre l'importance du péril et la réponse qui lui est aujourd'hui apportée

Légende Faible Moyenne Forte Importante

Document 7 : Diagnostique des facteurs impactant le bien et menaces associées

Source CD63



Document 8: Extrait de la campagne de sensibilisation "fragile par nature" sur 7 bons gestes à adopter en visite du site inscrit

Source PNRVA

millénaires. Sa lecture et sa préservation en revanche sont aujourd'hui le fruit de près de 6000 ans de vie humaine à sa surface. Cela implique une connaissance de ces activités, et une gestion appropriée tenant compte de cet historique.

2. Le plan de gestion associé à la chaîne des puys faille de Limagne

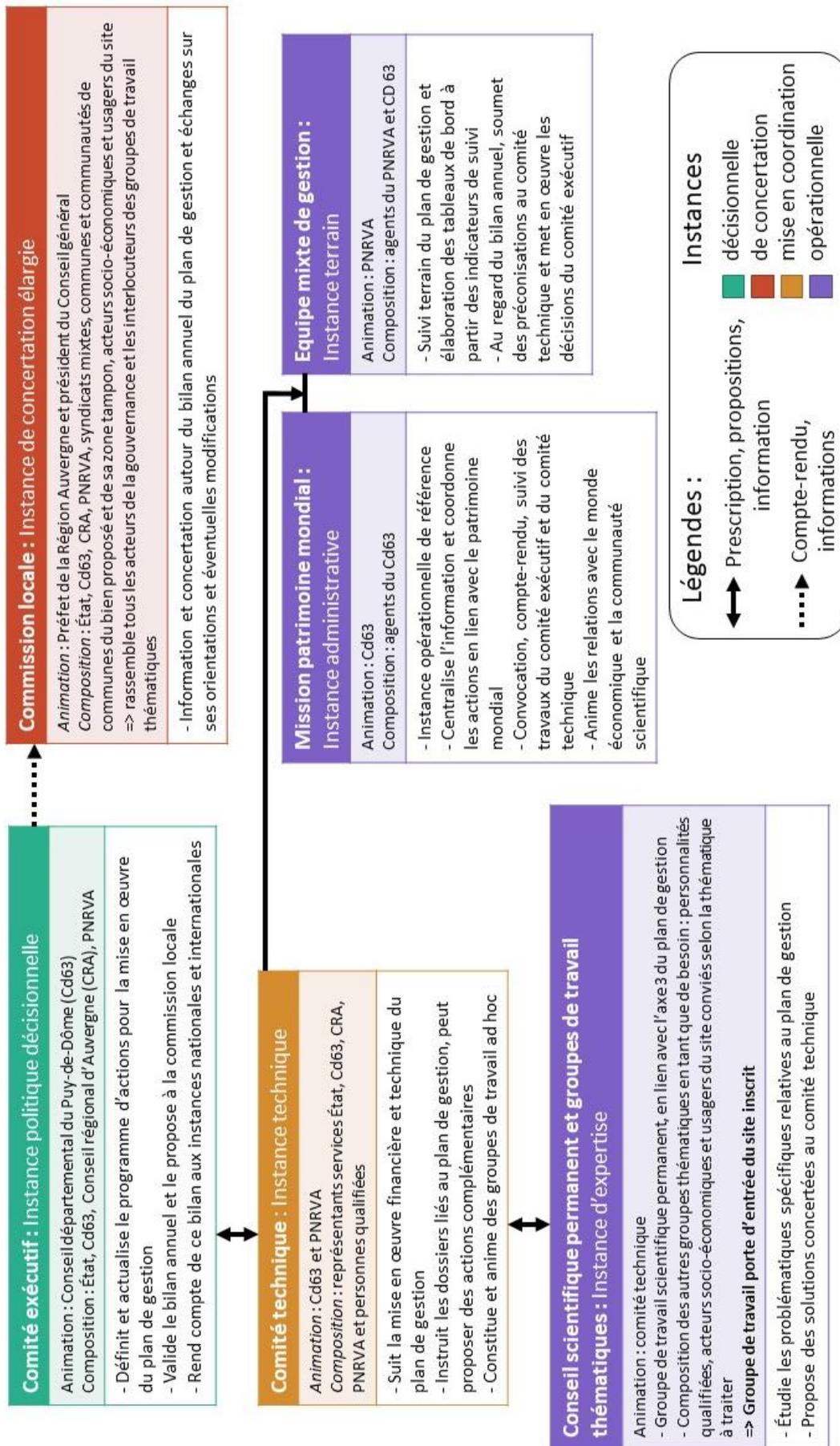
a. Constats : des enjeux multiples et interconnectés

En tant que bien du patrimoine mondial, le site doit disposer d'un plan de gestion répondant aux objectifs de préservation de sa valeur universelle exceptionnelle et sa diffusion. Mis en place depuis 2012 suite au processus d'inscription, ce plan de gestion nécessite d'être partagé et a été conçu comme tel compte tenu des nombreux acteurs territoriaux impliqués. Il prévoit les moyens humains et financiers nécessaires ainsi que l'encadrement des risques identifiés sur le bien grâce aux outils législatifs et aux compétences des gestionnaires.

Parmi les enjeux identifiés (document7), la protection des sols et matériaux volcaniques constituant la valeur géologique du site est concernée par les activités d'extraction et les risques d'érosion. Cette dernière a lieu selon des processus naturels mais est parfois issue ou amplifiée par des activités humaines. En effet les dômes de scorie (annexe 1) qui constituent les Puys sont par nature très instables, à l'image de dunes de sable ou de gravillons, et leur destruction est définitive. Les prélèvements en carrière peuvent engendrer une instabilité supplémentaire par les fronts de taille pouvant s'effondrer. Le ruissellement de surface sur des sols en pente, la faible épaisseur des terres arables sur les coulées volcaniques, ont par endroit créé des ravines importantes. Ces ravines normalement limitées par la végétation ont été historiquement favorisées par la déforestation massive et la surexploitation des sols. Ces équilibres fragiles entre économie locale et maintien des sols font aujourd'hui l'objet de beaucoup d'attention des parties prenantes dont de nombreux particuliers, propriétaires de terrains. Le morcellement extrême des parcelles forestières est un facteur compliquant la gestion, de même que certains statuts de domaine foncier (indivis et communautaire) mais est un héritage historique marqué de la région.

Bien que l'économie forestière soit davantage compatible avec la gestion des risques aujourd'hui, grâce à de nouvelles techniques d'exploitation plus respectueuses des sols et des paysages, l'enjeu demeure de développer les activités locales et de les concilier avec le patrimoine géologique qui les accueille, notamment les activités agricoles et touristiques. Parmi elles, et également très marquée par l'historique du site, l'activité pastorale est un maillon fort de la gestion paysagère : le pâturage des troupeaux permet en effet une ouverture écologique des paysages, en empêchant la forêt de se réimplanter par une colonisation végétale spontanée. De moins en moins rentable et nécessitant un travail important pour les éleveurs, cette activité tend à être abandonnée sur des terrains difficiles alors même qu'il s'agit souvent de la seule activité agricole possible pour les valoriser et d'une source d'environnements particuliers de grand intérêt écologique. En outre, le nombre des exploitations agricoles va en diminuant et il faut envisager plusieurs scénarios quant aux évolutions possibles à venir.

A cela s'ajoute l'étalement urbain et l'essor de nouvelles installations énergétiques : relativement limitées par l'escarpement du site, ce sont des facteurs à prendre en compte dans l'évolution paysagère, vis-à-vis de l'utilisation des sols et des impacts écologiques potentiels. En effet, le site présente une richesse écologique importante et des îlots de forte biodiversité, floristique comme faunistique, qu'il convient de considérer pour une gestion durable de l'ensemble du site. Le développement touristique et celui des activités de loisirs se superposent aux activités d'exploitations des ressources naturelles et entraîne certains conflits d'usage nécessitant la sensibilisation des visiteurs aux enjeux du site (document 8). Par exemple, là où le troupeau pâture, le visiteur quel qu'il soit, doit tenir son chien en laisse, respecter le travail du berger et ne pas sortir des sentiers balisés au



Document 9 : Organisation de la gouvernance du site CPFL
 Source : CD63

risque d'effrayer le troupeau et laisser sortir de l'enclos certains moutons. La qualité de visite est aussi importante que le nombre de visiteurs : la sur-fréquentation est à modérer compte tenu de l'érosion des sols engendrée par le passage répété des visiteurs, parfois en zone inappropriée, détruisant certains écosystèmes comme les landes à callune.

Face à l'ensemble de ces risques, et afin de gérer au mieux ces enjeux aux multiples facteurs, les acteurs territoriaux du bien (l'Etat, la région, le département, Clermont Auvergne Métropole, les communes et intercommunalités) se sont associés au travers d'un plan Etat-Région qui permet d'établir un cadre contractuel à la gestion du bien.

b. Gouvernance et projet de site à long terme

Au-delà d'une relation contractuelle, c'est une gouvernance partenariale qui s'est mise en place au sein du site CPFL. Les enjeux de ce site étant à différentes échelles, elles nécessitent une approche systémique et l'implication de nombreuses entités territoriales. Etat, région, département, EPCI mais aussi des associations, des agences et des chambres consulaires ont été incités à travailler en étroite collaboration afin d'établir des modes de gestion collective, respectueuses des compétences et moyens potentiels de chacun. Ainsi, si le dossier de candidature est à l'initiative du conseil départemental et la gestion du bien fortement appuyée par les compétences du PNRVA, les rôles de toutes les entités concernées tendent à être définis grâce au plan de gestion.

Il a été décidé de ne pas créer d'institution spécifique dédiée à la gestion du bien. En effet, il a été choisi de mutualiser les moyens et répartir les rôles entre les institutions déjà en place afin d'assurer une coordination efficace avec et entre les instances déjà présentes sur le territoire. Ce choix a pour avantage de ne pas complexifier l'organisation institutionnelle. Cette structuration dédiée des missions décisionnelles, opérationnelles et consultatives à des cellules spécifiques, thématiques ou techniques, composées des membres des instances déjà concernées. Parmi elles, les structures de gouvernance du site classé, de l'OGS et bien CPFL ont été mutualisées afin de coordonner au mieux les différents échelons de protection et d'actions possibles. La cellule mixte de gestion par exemple est composée à la fois des agents du comité départemental du Puy de Dôme et des agents du PNRV qui ont mutualisé leurs ressources pour coordonner leurs actions au sein d'une même instance de travail (document 9). Des conventions ont été signées en ce sens comme en septembre 2011 pour la protection de la valeur universelle exceptionnelle de la Chaîne des Puys et faille de Limagne, c'est-à-dire l'intégration du plan de gestion et du mode de gouvernance dans les politiques et les outils réglementaires du Conseil général du Puy-de-Dôme, de la Préfecture de la Région Auvergne, du Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne et du Conseil Régional Auvergne. De fait, ces conventions renforcent la coordination des outils règlementaires et zonages administratifs associés à ces différents organismes comme le Site classé et l'opération Grand Site mais aussi l'Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope concernant la Narse d'Espinasse, le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux et l'impluvium des eaux de Volvic, ainsi que les chartes forestières et les documents d'urbanisme.

Au-delà de la gouvernance institutionnelle, la mobilisation des habitants et la présence d'un réseau d'ambassadeurs très diversifié est un maillon fort de la valorisation du site et de sa préservation. Le mode de gouvernance et le plan de gestion du site intègrent l'ouverture vers ce maillon du grand public ainsi que vers les entreprises du territoire, afin de leur permettre d'être acteurs et de participer activement aux actions mises en place, la diffusion des bonnes pratiques en usages sur le site et connaissances associées.

Fédérer les organismes d'information touristique et harmoniser les messages délivrés



Pilotage : Département

Réalisation : Département, prestataires touristiques, Parc des Volcans, CRDTA

Partenariats techniques ou institutionnels : CCI, CREEA, SNAM

Constats

Les acteurs touristiques, publics ou privés, sont divers sur le périmètre. Les prestataires privés sont chacun rattachés à une fédération ou un syndicat professionnel ainsi qu'à des offices de tourisme répartis sur le territoire. Les offices de tourisme sont au nombre de 11 sur le périmètre et de configuration, en taille et organisation différente.

Il faut par ailleurs noter que les lieux muséographiques qui traitent de géologie occupent une place particulière et ont à ce titre un lien direct avec les critères de la valeur universelle exceptionnelle.

Tous ces acteurs, présents sur le site ou plus généralement dans le Puy-de-Dôme voire en Auvergne, utilisent l'image de la Chaîne des Puys pour leur promotion touristique. Ils doivent être des relais des enjeux et pratiques durables pour la préservation de la valeur universelle exceptionnelle et pour la conciliation des usages.

Objectifs

- ▶ Organiser en réseau les structures liées à l'organisation touristique sur le périmètre et sa périphérie ;
- ▶ Former, sensibiliser et coordonner les organismes touristiques pour une meilleure compréhension des critères constitutifs de la valeur universelle exceptionnelle et des enjeux de préservation de l'intégrité du site, de conciliation des usages et de gestion ;
- ▶ Proposer un message partagé et véhiculé par tous les prestataires sur la conciliation des activités de découverte et de la protection de l'intégrité du bien ;
- ▶ Accompagner les porteurs de projets touristiques pour assurer la complémentarité de ceux-ci tant sur le périmètre qu'à l'extérieur de celui-ci.

Description de l'action

- ▶ Structurer et animer le réseau des organismes touristiques, plus particulièrement les offices de tourisme, qui sont autant de relais auprès des professionnels du tourisme ;
- ▶ Former les prestataires touristiques et personnels d'accueil à la connaissance des différents aspects du bien et valoriser l'engagement des acteurs (Cf. : fiche XXVII, page 105) ;
- ▶ Accompagner et coordonner les initiatives relatives à la création d'outils et d'offres touristiques visant à la découverte du bien ;
- ▶ Poursuivre et renforcer la diffusion des messages adaptés aux différents publics, développer des outils originaux (Cf. : axe 3, pages 85 à 114) ;
- ▶ Mettre en adéquation les messages diffusés par les différents acteurs du tourisme et les adapter à l'échelle de diffusion (du local à l'international) ;

Document 10 : Exemple de fiche action des axes du plan de gestion, des éléments qui permettent d'envisager la mise en place des portes de site

Source : CD63

- ▶ Sur le site Chaîne des Puys - faille de Limagne, porter à connaissance des publics l'existence des sites du Massif central relatifs à la géologie et la naturalité ;
- ▶ Renforcer et développer les sites internet dédiés à la Chaîne des Puys - faille de Limagne en fonction des publics :
 - ▶ Pour les usagers locaux et les visiteurs : mettre en avant les attributs du bien, la notion de valeur universelle exceptionnelle et les enjeux de gestion ;
 - ▶ Pour les professionnels du tourisme : sensibiliser les organismes professionnels et les prestataires sur les sensibilités du bien et les inciter à créer des produits adaptés aux enjeux de la valeur universelle exceptionnelle ; mettre à disposition des messages à véhiculer et des ressources photographiques.

Mode d'évaluation

- ▶ Évolution du nombre de bénéficiaire des formations ;
- ▶ Localisation des outils et offres de découverte du bien ;
- ▶ Évolution du contenu des documents promotionnels.

Opérations programmées

INTITULÉS ET PRÉSENTATIONS	CALENDRIER	DÉPENSES
Formation des prestataires touristiques	2016-2020	80 000 €
Dépenses sur 6 ans		
Personnel affecté		1

Cette mobilisation globale des acteurs locaux et nationaux est au service de cinq grands objectifs qui constituent le projet en devenir du bien CPFL :

- La reconnaissance de l'universalité des éléments géologiques et leur agencement structurel, ainsi que le paysage qu'ils forment
- La préservation de l'intégrité du site, indépendamment des évolutions économiques et sociales possibles.
- Le développement d'une démarche culturelle et d'une accessibilité sociale du site permettant à tous de s'approprier, de comprendre et in extenso de respecter la valeur du site.
- L'intégration des préceptes de durabilité autant que possible grâce aux compétences et capacités locales, dans une logique d'intégration et de maintien des activités traditionnelles du site et d'activité touristiques cohérentes avec ces derniers
- La valorisation et la diffusion des recherches scientifiques affiliées au site.

c. Moyens de mise en œuvre : les axes majeurs du plan de gestion

Afin de remplir ces objectifs généraux, le plan de gestion a été conçu en concertation avec les scientifiques, les institutions locales, les habitants et acteurs socio-professionnels du périmètre du bien comme de sa zone tampon et les instances nationales et internationales. Promouvant une démarche participative, certaines actions ont déjà été engagées, mais le plan de gestion vise également à les coordonner en vue des objectifs communs précédemment cités.

Le plan de gestion est décliné en 3 axes. Chacun d'eux est composé de « fiches actions » ciblées et priorisées, qui mentionnent pour chacune d'elle : les acteurs concernés tant du point de vue du pilotage que de la réalisation, les partenariats nécessaires ou déjà en place, le constat à l'origine de la conception de cette action, les objectifs à atteindre, la description de l'action en elle-même et les tâches qui la composent, des indicateurs d'évaluation et les moyens financiers et humains en équivalents temps-plein nécessaires.

Ce plan de gestion ne vise pas un contrôle exhaustif de toutes les activités du territoire : il est axé sur des thématiques prioritaires et actions stratégiques, comme leviers de l'évolution globale du territoire. Il s'agit également d'engager des actions concrètes et de pouvoir évaluer des niveaux d'avancement et de réussites tangibles. Le premier axe concerne la préservation de l'intégrité et la lisibilité des édifices géologiques et des paysages, ainsi que les actions sur les activités qui les façonnent. Il présente par exemple comme sous objectifs le maintien des sièges d'exploitations agricoles, l'intégration paysagères des carrières d'exploitation, un suivi de l'évolution des paysages. Il préconise également les actions associées : le maintien des estives et un appui à l'installation de nouvelles exploitations, des travaux de réhabilitation et la veille écologique des carrières existantes, la création d'un observatoire des paysages... Chacune de ces actions est quantifiable au travers d'indicateurs permettant leur évaluation. Le deuxième axe porte sur la « gestion de la fréquentation, du tourisme et la conciliation des usages » et le dernier axe s'intitule « Partager, accroître et transmettre les connaissances scientifiques et locales au service d'une gestion concertée du bien. » et sont traités sur le même format (document 10).

3. Un projet de « porte d'entrée »

a. Partie intégrante du plan de gestion

Les gestionnaires d'un site inscrit au patrimoine mondial s'engagent à la préservation de la VUE du site, mais aussi à améliorer son accessibilité, autant intellectuelle, c'est-à-dire sa compréhension, que physique, donc sa visite et sa découverte. Or la visite du site, sa fréquentation touristique et la conciliation des usages qui en découlent font partie intégrante de l'axe 2 du plan de gestion dont les sous objectifs mentionnent :

Légende

Sites pressentis pour l'installation de portes d'entrée CDPFL

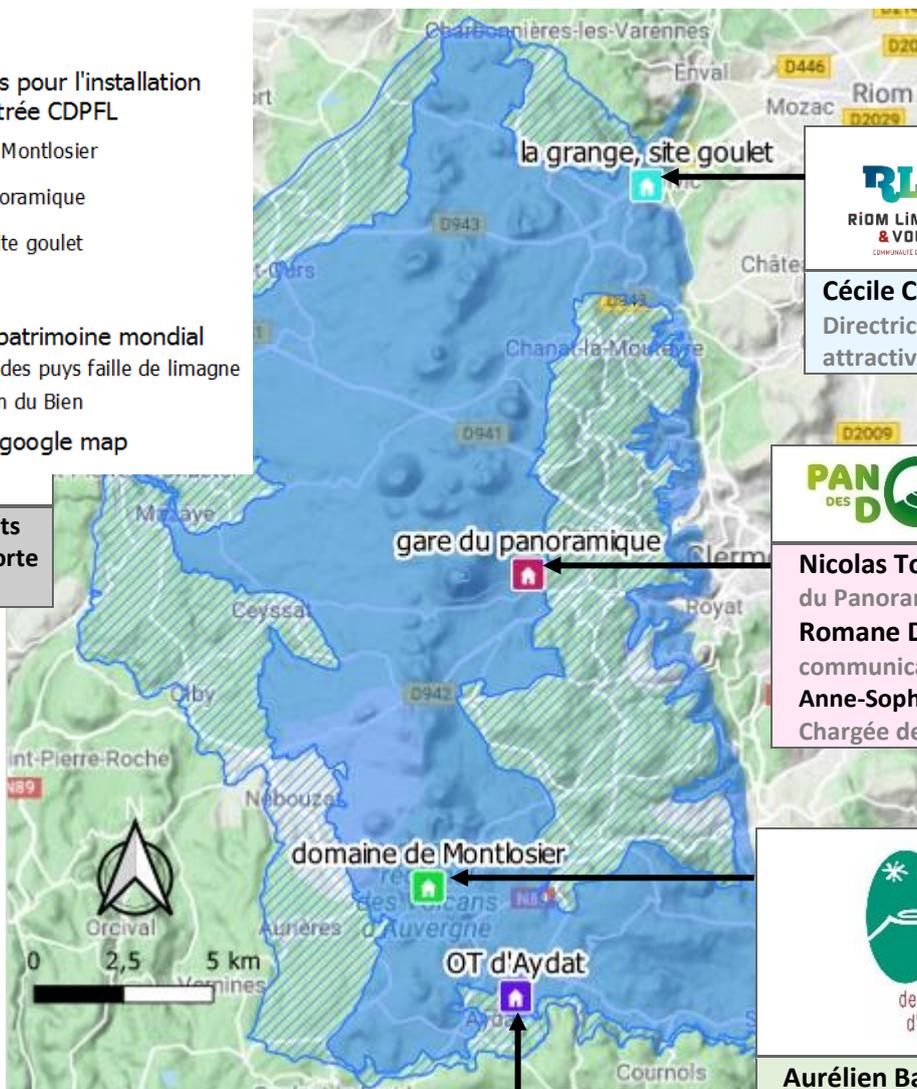
-  domaine de Montlosier
-  gare du panoramique
-  la grange, site goulet
-  OT d'Aydat

Site inscrit au patrimoine mondial

-  Bien chaîne des puyx faille de limagne
-  zone tampon du Bien

Fond de carte google map

Structure
Représentants au comité « porte de site »



 RIOM LIMAGNE & VOLCANS <small>COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION</small>	 Terra Volcana <small>Les Pays de Volvic</small>
Cécile Chaput Directrice pôle attractivité RLV	Cédric Corre Directeur Terra Volcana


Nicolas Tournebize , Directeur du Panoramique des Dômes Romane Dubois , Chargée communication Anne-Sophie CHABANNE , Chargée de clientèle


Aurélien Bazin , Directeur du PNR Volcans d'Auvergne Christine Montoloy , Responsable Direction Préservation et Valorisation des Patrimoines Naturels- PNR Volcans d'Auvergne

	
Carole Bonnet , Chef de projet Mond'arverne Communauté	Anne Tichit , Directrice de l'OT d'Aydat

Document 11 : Carte des sites pressentis à l'installation des portes d'entrée du site CPFL
 Source : production personnelle

- « Favoriser une meilleure conciliation des usages dans, et par, l'organisation des activités récréatives et de découverte » par l'amélioration de l'encadrement des groupes scolaires et familiaux par exemple.
- « Améliorer le respect du site » par l'harmonisation et la coordination de la sensibilisation et des pratiques de surveillance.
- « Développer un accueil qualitatif et une cohérence de l'offre touristique sur l'ensemble du site et ses abords » avec l'association des lieux muséographiques et d'information à la préservation de la valeur universelle exceptionnelle, la formation et la sensibilisation aux fragilités du site, le désengorgement des sites phares.

Pour cela, les gestionnaires de CPFL ont envisagé la création de « portes d'entrée », équipement particulier comprenant des bâtiments d'accueil du public et la présence d'agents d'accueil. Ces structures devront répondre à 3 objectifs :

- Informer les visiteurs sur le contenu de l'inscription et sur les engagements associés afin de les orienter dans leurs visites et les amener à être respectueux de ce territoire et de ces habitants
- Donner envie à ces visiteurs de rester plus longtemps et d'aller découvrir des sites proches en lien avec la thématique de l'inscription
- Promouvoir le savoir-faire et les actions menées par les gestionnaires du bien (CD63, PNRVA et acteurs locaux).

Il s'agit donc également de participer à l'axe 3 du plan de gestion, car les portes d'entrée seraient support d'informations et de connaissances relatives :

- A la gestion participative du bien,
- Aux ressources pédagogiques et aux prestations éducatives en lien avec le patrimoine mondial,
- A la valeur du bien et du patrimoine mondial,
- A la culture scientifique en lien avec la valeur universelle exceptionnelle, afin de maintenir le grand public informé de l'avancée de la recherche sur le bien.

b. Lieux pressentis et parties prenantes

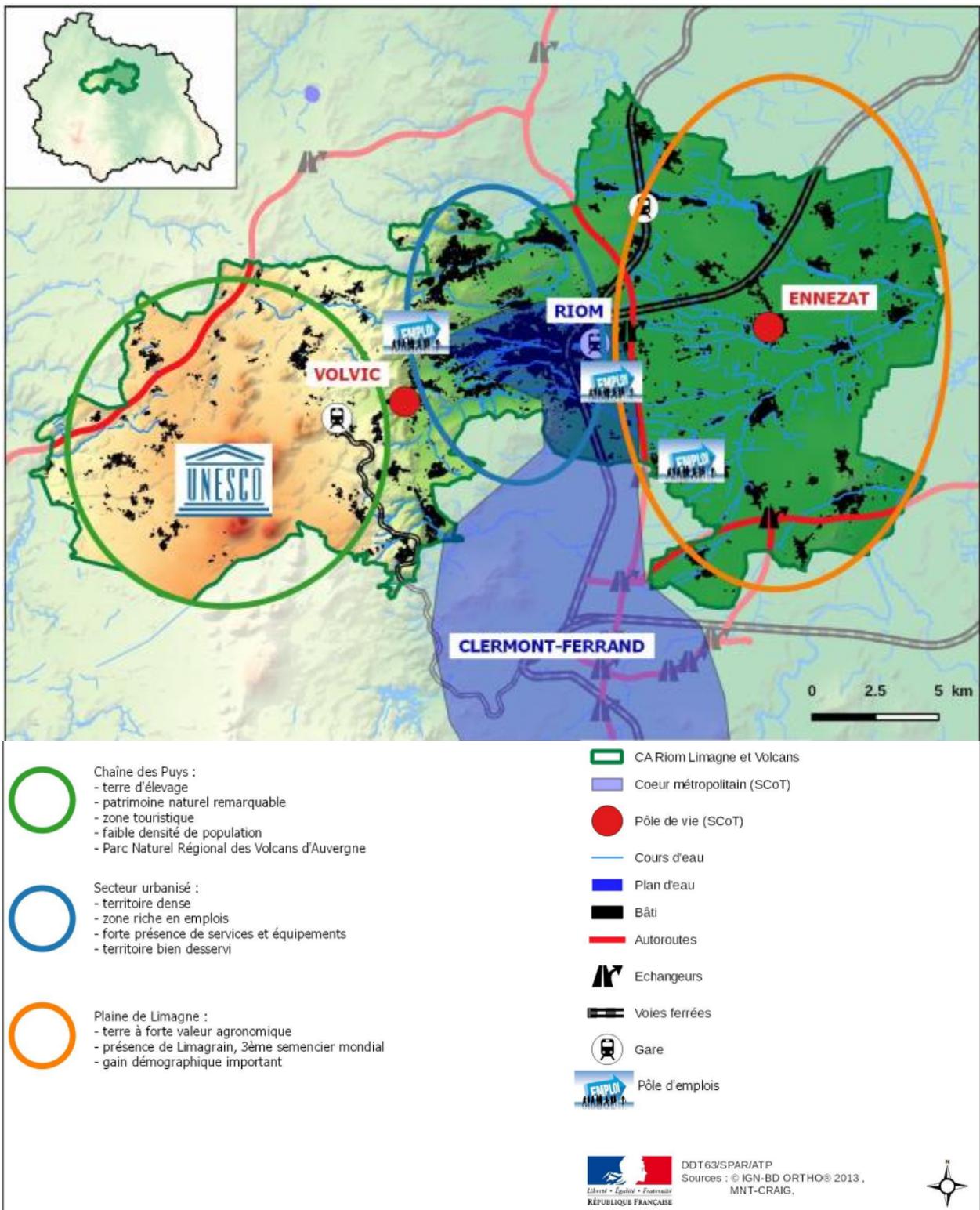
Afin de mener à bien ce projet, un comité technique restreint a été constitué avec les représentants des lieux pressentis pour l'implantation de ces portes d'entrées. Quatre sites ont été envisagés.

Au nord du site inscrit, l'ancien site industriel des eaux de Volvic, lieu-dit du Goulet, pour partie en cours d'acquisition par la communauté d'agglomération Riom Limagne et Volcans. Cette structure est représentée par la directrice du service Pôle Attractivité, Mme Cécile Chaput.

Au centre du périmètre, la gare du panoramique des Dômes représentée par son directeur M. Nicolas Tournebize et dont le territoire environnant est également géré par le CD63.

Au sud, 2 sites sur la commune d'Aydat : l'un porté par l'office de tourisme d'Aydat et sa directrice Mme Anne Tichit, l'autre par le PNRVA, au domaine de Montlosier, dont Christine Montoloy est la Responsable Direction Préservation et Valorisation des Patrimoines Naturels ; la portée et le lien de ces 2 sites étant donc à définir, en tant que porte d'entrée Sud du bien inscrit. La liste complète du comité restreint est mentionnée en annexe 2 et la localisation de ces sites sur le document 11.

Une complémentarité est souhaitée entre ces sites, avec d'une part une cohérence des outils développés mais également du discours diffusé. Il était indispensable et nécessaire de définir un contenu commun, tant sur le fond que sur la forme, avec en parallèle un contenu spécifique à chaque site. Pour ce faire, il a été décidé d'encadrer collectivement un stagiaire dédié à la conception d'un cahier des charges de ces éléments.



Document 12: Fonctionnement global du territoire de la communauté d'agglomération Riom Limagne et Volcans : une intercommunalité aux multiples enjeux en lien avec ceux de la CPFL

c. Contexte d'accueil du stagiaire au sein d'un EPCI partenaire

Compte tenu des partenariats déjà établis entre les parties prenantes et de la volonté de faire avancer le projet rapidement, il a été décidé que ce stagiaire serait accueilli dans de brefs délais au sein d'un EPCI partenaire : RLV s'étant proposé, le poste est basé à Riom. Le service d'accueil concerné, le Pôle Attractivité de la communauté d'agglomération, est un service particulièrement transversal et propice à la réalisation de cette mission (annexe 3). En effet, il réunit les domaines de l'agriculture, de l'industrie et du tourisme présents sur le territoire (document 12) au service d'une économie et d'un développement pérenne. Il s'agit également de donner du sens à l'inscription de la CPFL, pour en faire un levier de développement local des territoires avoisinant. L'implication de RLV dans ce projet, lui permettra d'être intégrée plus durablement à la co gestion du site, en lien avec le PNRVA et le CD63. La réalisation d'un stage au service d'un projet commun est finalement l'opportunité de renforcer l'axe 3 du plan de gestion par une mise en relation forte des parties prenantes, une mise en commun de leurs connaissances et de leurs moyens et, exception faite de missions propres à la structure d'accueil, de mutualiser les actions menées.

Pour RLV, pays d'art et d'histoire et labellisé territoire d'excellence des activités de pleine nature, c'est aussi la chance de pouvoir développer ses actions et son réseau sur une échelle plus vaste que celle des 31 communes (annexe 4) qui la composent et ses 68 000 habitants. Jeune communauté d'agglomération créée en 2018 à l'issue de la fusion de 3 communautés de communes, elle était composée au 1^{er} janvier 2020 de 298 agents et n'a pas changé de Président depuis sa création avec la récente réélection de M. Bonnichon. Avec plus de 5000 entreprises sur 21 zones d'activités locales et une activité touristique forte au regard des sites emblématiques classés parmi les 10 plus fréquentés de la région Auvergne (Vulcania, Grotte de la Pierre de Volvic, Puy de Lemptégy, Espace d'information des Eaux de Volvic), l'attractivité est le fer de lance du dynamisme actuel de RLV. En effet, sa politique est volontariste en matière de soutien au développement économique et au tourisme avec la création récente de l'Office de Tourisme et du Thermalisme « Terra Volcana - les Pays de Volvic » véritable outil d'accompagnement. En outre, son implication dans la mise en place d'un des quatre sites pressentis en fait un partenaire double. C'est donc sur cette base partenariale et ses caractéristiques que Cécile Chaput a encadré ce stage, en coordination avec les membres du comité de travail thématique « porte d'entrée site patrimoine mondial CPFL ».

II. Inscription au patrimoine mondial et valorisation du patrimoine : état de l'art

1. Un intérêt envers le patrimoine en constante évolution

a. Le patrimoine : une notion évolutive dans le temps qui ne fait pas consensus

Il n'y a pas une mais des notions de *patrimoine*. Tout d'abord le patrimoine est rattaché à une ou des valeurs (historique, scientifique, artistique, vénale, d'appropriation... (Benhamou 2010)). Ce peut être la valeur qui crée le patrimoine (c'est le cas de la Valeur Universelle Exceptionnelle qui justifie l'inscription à la liste patrimoniale Unesco), ou le patrimoine qui crée sa valeur, devenant « une valeur *à priori* » (Jeudy 1990). Jean Louis Tornatore (2010) parle de « patrimoine en action » car il existe une évolution de ces valeurs liées à la notion de patrimoine au cours du temps.

L'objet même de ce que peut être un patrimoine a beaucoup évolué au fil des années (Audrerie et al. 1998; Benhamou 2010; Prigent 2013; Tornatore 2010) : d'abord monument, objet palpable et souvent imposant, il a pu être un objet de la culture, un lieu, progressivement immatériel, culturel, puis acceptant dans sa dénomination des éléments vivants et naturels qui ont pu être qualifiés de patrimoine, à l'instar des espèces patrimoniales.

La préoccupation sociale s'y rattachant a également changé au cours du temps (Audrerie et al. 1998) : notion politique, liée aux sciences sociales, à des cercles plutôt restreints de spécialistes (Prats et Thibault 2003), il est devenu aujourd'hui un sujet d' « actualité vive » (Tornatore 2010) « une notion capable de mobiliser l'opinion » (Bouge-Grandon 1998), « relevant des émotions collectives et largement alimenté par les médias » (Benhamou 2010). Ainsi, l'appréciation du patrimoine à échelle individuelle ne nécessite pas de compétences particulières dans le sens où elle dépend de la « relation à l'objet », l'appréciation subjective, que toute personne est finalement capable de réaliser (à différents niveaux et de différentes natures). L'appréciation collective et sociétale par contre, se réfère à des sciences et leurs spécialistes, véritables « médiateurs » (Prigent 2013) et garant des valeurs mises en jeu. Ils permettent de mieux connaître le patrimoine en le caractérisant (Tornatore 2010). Ce sont des porte-paroles de connaissances auxquels les masses populaires se réfèrent dans une relation quasi hiérarchique et unilatérale (Benhamou 2010). Ce sont en effet ces experts qui dictent les normes pour le commun. Cependant des discours opposés peuvent s'établir au sein même des classes d'experts. De même des divergences peuvent s'établir entre les ressentis personnels au sein d'une population. Et finalement, des écarts s'établissent entre ces perceptions individuelles et les normes dictées de façon commune. Ces différences d'opinions témoignent la difficulté majeure de donner au patrimoine une valeur universelle.

Le sens premier associé au patrimoine correspond à sa fonction et semble plutôt partagé : transmettre, action de léguer, de façon volontaire ou non au cours du temps. L'objet et la gestion de cette transmission en revanche semblent fortement discutés et ce en rapport avec les différentes perceptions précitées. Le patrimoine individuel se réfère à la propriété privée. Dès lors que le patrimoine s'étend à la sphère commune, la propriété change en fonction du registre de référence et ce registre varie au sein de la communauté : un bien « public », « mondial », « patrimonial » ? (Benhamou 2010) commun ou communautaire ? Ou selon une toute autre façon de voir « le patrimoine existe-t-il en soi ? » (Judy 1990), n'est-il qu'une projection individuelle, une conception sociétale, une illusion ? Pour Jean Louis Tornatore (2010), il est plutôt de l'ordre de la structure, une « institution », ou se serait « institutionnalisé » avec le temps, grâce à l'Unesco (Benhamou 2010; Prigent 2013). En effet, l'intervention de l'Unesco a pour conséquence de faire la démonstration, d'argumenter la valeur du bien, de façon à accorder les registres et convaincre la majorité, en vue d'une acceptation universelle et d'une gestion collective. Cette démarche établit un dialogue argumenté entre experts, scientifiques, et population. Dans le cas de la CPFL, cet argumentaire n'avait pas permis de rallier les opinions durant les premières années de la candidature : principalement entre l'UICN, garant des normes et sollicité en matière d'expert des biens naturels, et les scientifiques détenteurs des connaissances sur le bien. L'inscription du site en revanche montre une convergence qui s'est établie dans le temps, et une intégration des valeurs défendues par les différentes parties prenantes.

Le patrimoine est, quoi qu'il en soit, un indicateur significatif de notre relation au passé, ou du moins au temps qui passe (Audrerie et al. 1998; Marcotte et Bourdeau 2010). Il est aussi de plus en plus présent dans notre société contemporaine en recherche d'une identité, d'une mémoire et d'une histoire ... d'un passé dont finalement le patrimoine est à la fois « écran et écrin » (Marcotte et Bourdeau 2010).

b. Définition d'un objet patrimonial : le prisme de l'esprit du lieu

Caractériser de manière universelle un objet patrimonial semble impossible alors même que sa perception temporelle et son processus de transmission sont déjà difficilement définissables : « l'objet même de la transmission n'est-il pas insaisissable ? » (Tornatore 2010). Le développement ci-après se focalisera sur les *lieux* car ils peuvent être monuments mais également porteurs de patrimoine immatériel, des « êtres hybrides », des « sites » (Tornatore 2010) qui rappellent la dénomination des patrimoines de l'Unesco.

La réutilisation récente de l'expression latine *genius loci*, en français « l'esprit des lieux » apporte un regard systémique sur ces derniers. « Parler de l'esprit d'un lieu c'est prendre en compte son côté vivant et accepter que son histoire ne soit pas complètement figée dans le temps et l'espace » (Prats & Thibault, 2003 ; même idée Tornatore, 2010). Les lieux sont marqués par le temps, mais il faut considérer qu'ils le sont encore à l'instant même où nous l'envisageons et qu'ils le seront bien après, que ce soit à l'échelle historique ou géologique (Prats et Thibault 2003; Viel 2008). L'évolution des objets patrimoniaux dans le temps se superpose donc à l'évolution de la notion de patrimoine.

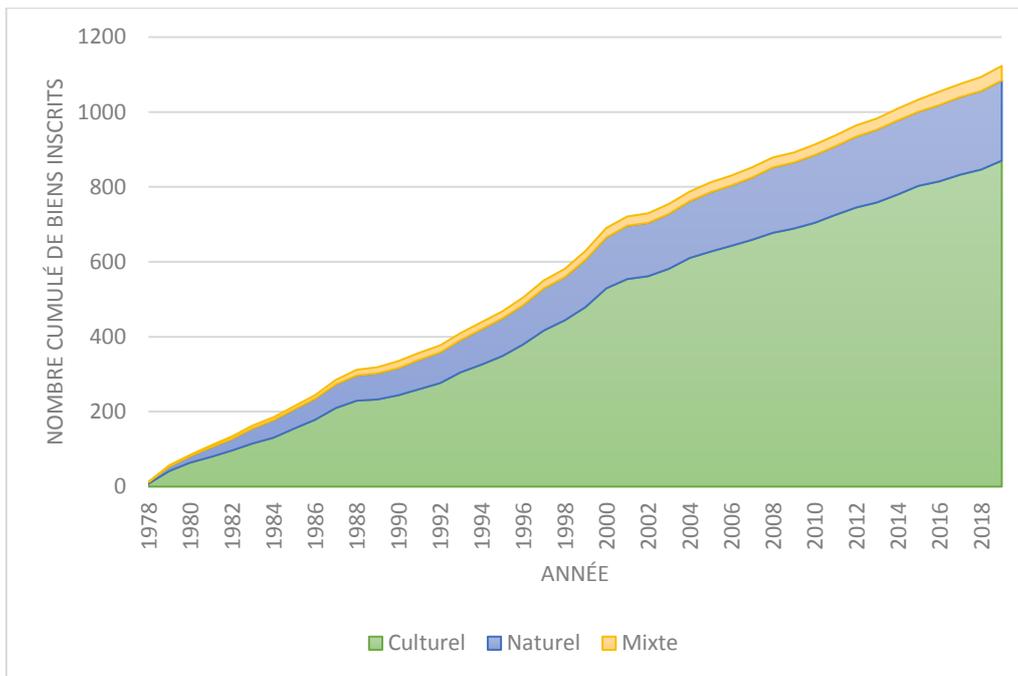
L'esprit des lieux permet de prendre en compte le patrimoine dans sa globalité, non pas comme une somme d'éléments (architecturaux, culturel, paysager...) mais comme une association subtile de ces derniers, de la même façon que l'intelligence collective n'est pas la somme algébrique des intelligences individuelles. C'est une « synergie pluridisciplinaire » qui aurait l'intérêt de mener à une « vision partagée » selon Anne Viel (2008), et souligne la difficulté de mise en action coordonnée pour les institutions qui l'entourent (Prats et Thibault 2003). Cette *vision* est la notion pivot de l'esprit des lieux : il s'agit d'un « point focal » à atteindre (Prats et Thibault 2003; Tornatore 2010), sorte d'équilibre. Il se situe entre « sens, connaissance et conscience » du lieu pour Anne Viel (2008) : la perception sensorielle, la compréhension due à l'analyse cognitive, et l'association des 2 précédents éléments pour atteindre une conscience globale du lieu. Il est également évoqué comme un point à la croisée des « émerveillements », ressentis émotionnels propres à chaque visiteur (Prats et Thibault 2003). En effet, à l'intersection des sciences, des caractéristiques matérielles et immatérielles d'un site (comme son histoire, son atmosphère, son usage ou son image) s'ajoute la multitude d'interprétations subjectives propres à chaque individu. Cet esprit est immatériel mais prégnant, unique et propre au site, issu d'une considération holistique. Sa mise en valeur est donc des plus ardues pour permettre à chaque visiteur de le percevoir à son échelle. Il est néanmoins le lien d'interaction indispensable entre le matériel et l'immatériel d'un patrimoine et porteur de son sens véritable.

c. Paradoxes sociaux contemporains liés au concept patrimonial

Là où le patrimoine a donc pris une place sociétale importante, et où sa signification même s'est élargie pour englober des réalités de plus en plus complexes, sont apparus plusieurs limites et conflits concernant le patrimoine mondial de l'Unesco. L'une de ces limites est la méconnaissance du grand public de la notion de « patrimoine mondial » et des conventions de l'Unesco, par rapport à d'autres entités comme les parcs nationaux, alors que la renommée de la liste du patrimoine mondiale de l'Unesco n'est plus à faire (Audrerie et al. 1998).

L'un des paradoxes est qu'un patrimoine *vivant soit à préserver* (Tornatore 2010). S'il est vivant, il est évolutif, or s'il est préservé, il tend à se figer. Par ailleurs, un patrimoine mort n'est donc plus à préserver et un patrimoine vivant se préservera de lui-même puisqu'il a la capacité propre de se transmettre. Où mettre alors le curseur entre la mise sous cloche ou « l'actualisation de la valeur patrimoniale » (Tornatore 2010). Ce serait un jeu de rebonds entre gestion politique et impacts socioéconomiques qui permettent ou non une réactivation dans le temps de l'attachement qu'on porte au site en même temps qu'il évolue. Même constat chez Prats & Thibault (2003) pour qui le « prix » du site différencie les « conservateurs », qui prônent la fermeture des sites ou la limitation d'accès pour en préserver sa valeur, par rapport aux « naturalistes » pour lesquels l'ouverture du site crée sa valeur par une utilisation sociale, culturelle ou économique.

Un autre paradoxe réside dans une crainte sociétale très prégnante du second millénaire, celle de la perte de sens, de la perte d'identité, de la banalisation du patrimoine (Marcotte et Bourdeau 2010; Prats et Thibault 2003; Tornatore 2010; Viel 2008). Elle se produit lorsque l'actualisation ne se fait plus : le patrimoine dépouillé de valeur redevient lieu ou monument, sans dialogue présent avec la chose publique (Tornatore 2010). Les modalités de mise en valeur, affaire politique, en sont les leviers : des sollicitations trop nombreuses et contradictoires auprès du visiteur, tout comme une



Document 13: Evolution du nombre de bien inscrits sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco depuis sa création

Source : à partir des données du WHC

mise en valeur uniforme et simpliste d'un message unique peuvent concourir aux mêmes effets (Prats et Thibault 2003). Le paradoxe réside dans la volonté contemporaine très forte d'intervenir sur un patrimoine pour le préserver, le mettre en valeur, et par cette démarche, de mener à la destruction du bien ou des valeurs qui le font exister (Marcotte et Bourdeau 2010). La perte de sens peut aussi être un dommage collatéral à d'autres ambitions que la préservation : par exemple un développement touristique à outrance qui ferait perdre au bien son authenticité.

La perte patrimoniale physique en revanche, par destruction ou dénaturation, est irréversible : cette notion « d'irréversibilité » est ce qui rend le patrimoine particulièrement fragile, c'est un argument à la fois pour et contre la prise de décision et l'intervention sur le site. Les menaces étant le plus souvent connues, suscitant un sentiment de crainte et d'urgence, les conséquences des actions prévues sont en revanche plus incertaines (Benhamou 2010). Toutefois, l'action est l'option la plus envisagée à l'heure actuelle : ce refus de la passivité répond à une injonction sociétale sur « la responsabilité et les précautions » que la génération actuelle se doit de prendre vis-à-vis du legs du monde contemporain aux générations futures (Tornatore 2010). D'abord envisagée pour le monde « naturel », cette responsabilité semble s'étendre à tout patrimoine puisque répondant à des caractéristiques de « bien public » (Benhamou 2010). Cependant, elle se heurte à une logistique et une administration bien réelle. En effet, le processus de patrimonialisation a induit la création de professionnels, de procédures et de réglementations de la protection et de la transmission du patrimoine (Bougé-Grandon 1998). L'inscription au patrimoine de l'Unesco s'est ainsi durci et complexifié depuis sa création (UNESCO, 2019).

2. La liste du patrimoine, un outil de patrimonialisation évolutif et international

a. Une liste grandissante et parfois controversée

La convention du patrimoine mondial de 1972 a été suivie par l'inscription de 12 premiers sites sur la liste en 1978. La France, qui signa la Convention en juin 1975, a vu ses premiers sites inscrits en 1979 et en compte aujourd'hui 45 (dont 39 culturels, 5 naturels et un mixte, celui du Pyrénées - Mont Perdu). Cette augmentation du nombre de sites inscrits n'est pas une spécificité française. De 12 sites inscrits, il en existe aujourd'hui 1121 pour 167 Etats Parties. Cette augmentation a été progressive (document 13). En effet, bien que le nombre de biens candidats soit en diminution, seul 2 sites ont été déclassés depuis la création de la liste : le Sanctuaire de l'oryx arabe à Oman retiré de la liste en 2007, créant de fait un précédent, et la Vallée de l'Elbe en Allemagne en 2009 (1).

Malgré un système visant l'équité, il est à noter que les pays nord-américains et européens ont plus de sites inscrits : plus de 47 %, selon la classification géographique des pays faite par l'Unesco. Les sites sont d'ailleurs majoritairement de types culturels (78% contre 19% pour les sites inscrits à titre naturel et 3% en classe mixte) et 27 pays n'ont encore aucun bien inscrit (site Unesco, 2020). La conception patrimoniale étant au départ fortement « occidentale », les institutions internationales en étaient très imprégnées mais ont évolué pour pouvoir défendre une diversité culturelle mondiale et reconnaître le « droit à la différence » (Audrerie et al., 1998). En ce sens, le système de reconnaissance de la liste a également suivi les évolutions sociétales de la notion patrimoniale. Par exemple, en 2004, les critères de valeur universelle exceptionnelle dits « culturels » ou « naturels » sont modifiés en un ensemble de 10 critères généraux. En parallèle, la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel est créée en 2003, avec une liste dédiée comprenant aujourd'hui 549 éléments dans 127 pays (3).

Par ailleurs, des conflits d'échelle sont apparus à l'application de la convention. Discutée vis-à-vis des systèmes internationaux, la notion de patrimoine semble opposée à la mondialisation. Cette dernière est notamment associée à des standards, une uniformisation mondiale et à l'exploitation par le tourisme de masse. Caractérisée de cette manière (Marcotte et Bourdeau 2010), elle est vue comme une véritable menace à la préservation de ce qui est unique et exceptionnel. En effet, des modes de

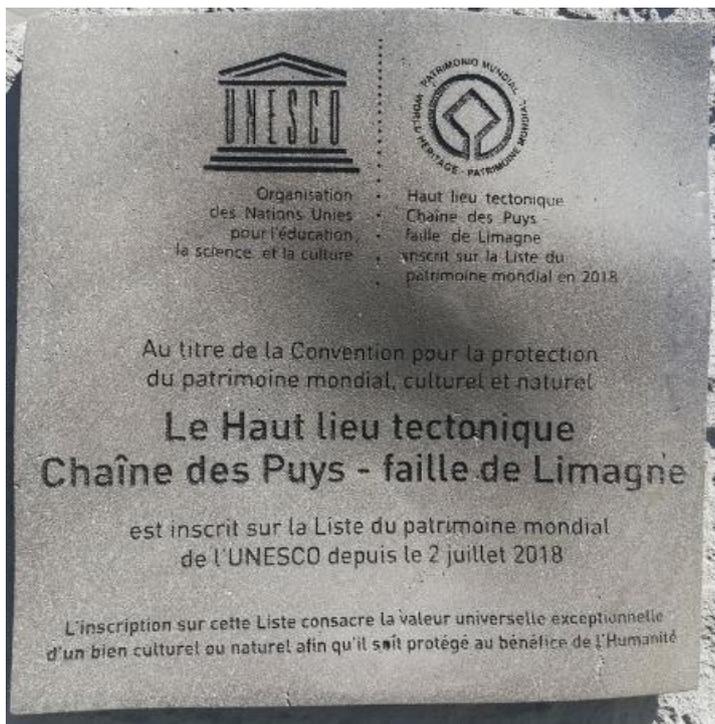
gestion et des outils non adaptés aux spécificités locales ont parfois été appliqués à des sites inscrits au patrimoine mondial. Par exemple au site de Luang Prabang (Laos), le contexte asiatique n'a pas permis l'application de réglementations basées sur des lois occidentales. En effet, dans le contexte occidental il y a prévalence du patrimoine matériel sur l'immatériel contrairement à la culture orientale. De plus, le patrimoine est dans le premier cas souvent associé à des subventions, des avantages fiscaux et des mesures de répression qui permettent de soutenir et contrôler les actions à mettre en œuvre pour la préservation du patrimoine. L'application de ces principes à des acteurs locaux n'ayant pas la même conception patrimoniale ni les mêmes outils fiscaux et réglementaires ne permet aucune application concrète car déconnectées de la réalité législative du pays et du rapport des populations locales au patrimoine (Benhamou, 2010). Les relations induites entre décideurs économiques et acteurs locaux peuvent être teintées du sentiment d'une « intervention extérieure » (par une entité supra nationale, l'Unesco), avec l'application d'« un cadre normatif » perçu comme imposé ou subi (Benhamou 2010). En pratique, cela nécessite l'adaptation des réalités locales aux exigences et concepts internationaux (Prigent 2013). Face à ces dérives, la liste a donc évolué afin de promouvoir le respect des spécificités locales.

b. Une procédure de plus en plus exigeante

Les *Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial* sont la référence permettant de concrétiser auprès des Etats parties les décisions prises en session ordinaire par le Comité du patrimoine mondial. La première version, validée en 1977 comprenait 28 paragraphes contre 290 aujourd'hui. Si le nombre de paragraphes est stabilisé depuis 2005, leurs contenus sont en revanche sans cesse révisés. Par exemple, des dispositions ont été prises afin de réduire le nombre de pays encore non représenté sur la liste et réguler les candidatures des pays ayant les moyens d'en présenter davantage. En effet, face au nombre important de candidatures à étudier et limitée par les moyens dont elle dispose (notamment la restriction des budgétaires du Centre du patrimoine mondial et des Organisations consultatives (UNESCO 2016)), l'UNESCO doit davantage arbitrer l'allocation de ses ressources pour accompagner les pays demandeurs et les pays en grande difficulté (UNESCO 2019). Tous les pays sont ainsi incités à connaître et inventorier leur patrimoine par la conception et la présentation de leur liste indicative. Les Etats partie sont également incités à aider ceux qui n'ont pas autant de moyens qu'eux à établir ces listes, dans un esprit d'entraide internationale (UNESCO 2004)

Il a été décidé à titre expérimental à la 28^{ème} session du comité en 2004, que le Comité étudierait un maximum de deux propositions d'inscription complètes par Etat partie, sous réserve qu'au moins une de ces propositions d'inscription concerne un bien naturel ou un paysage culturel et 45 propositions maximum au total par an. Depuis, le système a été renforcé par décision du comité de 2016 et intégré aux orientations de 2019, à savoir que le comité étudiera au maximum une proposition d'inscription complète par État partie et fixe à 35 la limite annuelle du nombre de propositions d'inscription. Ces quelques mesures, ainsi qu'un ordre de présentation des candidatures favorisant les pays et les types de biens les moins représentés, font partie d'une stratégie globale pour une liste du patrimoine plus « représentative, équilibrée et crédible » (UNESCO 2019). Les renvois successifs du dossier de la CPFL ont amené à la présentation d'un argumentaire solide mais qui aurait pu ne pas être validé en 2018 compte tenu des priorités de candidatures nouvellement mises en place dans ce même temps.

Ces régulations montrent le besoin d'une meilleure gestion et une recherche de l'efficacité. Le travail est en effet considérable pour traiter l'augmentation des demandes d'inscription, les propositions de révision et la validation des déclarations de VUE à titre rétrospectif (pour les biens inscrits entre 1978 et 2006, lorsque le dossier de candidature ne l'exigeait pas encore). Le respect des réalités locales des sites candidats et des contextes socioéconomiques des pays concernés a également été intégré aux axes stratégiques de l'Unesco (UNESCO 2014). De plus, la coordination des acteurs et partenaires de l'inscription locaux est fortement encouragée notamment dans le cadre de la gestion



*Document 14 : Plaque Unesco du bien
Chaîne des Puy - Faille de Limagne*
Source : © Radio France - Léo Corcos

du bien (Marcotte et Bourdeau, Unesco 2014). Dans le même esprit, la surveillance des biens inscrits dans le temps s'est également renforcée. L'ensemble de ces incitations vise à ce que les mises en œuvre de la liste et les impacts de l'inscription répondent à une amélioration continue constante et une excellence sans cesse renouvelée.

c. Opérationnalité de l'inscription et mise en valeur

La construction d'une collaboration, d'une interpénétration de tous les échelons d'action, est recherchée afin de produire des résultats cohérents, durables et vertueux pour chaque partie prenante, afin que « chacun trouve sa juste place » dans ce projet planétaire d'une seule humanité (Audrerie et al. 1998). L'action déterminante des décideurs économiques et des responsables locaux est d'ailleurs souvent mise en avant par l'Unesco (Prigent 2013). Parmi les résultats escomptés de l'inscription au patrimoine mondial, la préservation du bien prédomine mais la mise en valeur, la diffusion et l'accès à ce patrimoine sont bien sûr très attendus : « la conservation patrimoniale va de pair avec l'ouverture au public mondial » (Benhamou 2010), car sans valorisation, la reconnaissance et la protection des sites seraient dépourvus d'utilité (Marcotte et Bourdeau 2010). Cela nécessite des aménagements, ayant pour objectifs de sensibiliser le public, valoriser la place du patrimoine auprès des communautés et impliquer les populations dans la protection des sites (UNESCO, 2019). Car l'Unesco en tant que tel a également pour mission l'éducation, la sensibilisation et l'accès au patrimoine. Il encourage l'accessibilité des musées pour tous et propose un soutien logistique et financier aux opérations de formation et d'éducation au patrimoine, ainsi qu'aux activités promotionnelles et pédagogiques (Audrerie et al. 1998; UNESCO 2014). Les biens du patrimoine mondial n'échappent pas à ces considérations, et l'apposition de *plaque du patrimoine mondial* (document 14), ainsi que des maisons de « patrimoine » comme au Laos, ont vu le jour selon les mêmes objectifs de communication et de mise en valeur (Audrerie et al. 1998). Il faut cependant garder à l'esprit que certains touristes sont plus à la recherche d'une « atmosphère » que d'apprendre la valeur patrimoniale et les connaissances attachées à un site (Marcotte et Bourdeau 2010).

L'ensemble de ces aménagements a pour finalités l'accès au public et la transmission du patrimoine, mais aussi la conservation du site grâce aux comportements que vont adopter les visiteurs vis-à-vis des messages transmis et des structures disponibles. C'est ce que J.L. Tornatore (2010) appelle « l'impératif pédagogique » : il prend l'exemple des monuments mémoriaux comme Auschwitz, où le « traitement physique et l'aménagement muséographique, [...] déterminent les attitudes de visite ». Les aménagements sont pensés en fonction des résultats escomptés, des attitudes des visiteurs souhaitées, des intérêts parfois divergents des acteurs concernés (Marcotte et Bourdeau 2010) et souligne a fortiori la difficulté de les coordonner pour offrir aux visiteurs un message cohérent lorsque l'esprit des lieux n'est pas fédérateur. C'est l'esprit du lieu pour Prats & Thibault (2008) qui doit cependant guider les choix logistiques, capacité et qualité d'accueil, créant de l'attrait ou non pour la visite. Pour autant, ce sont parfois des intérêts politiques et économiques liés à l'industrie touristique qui encadrent ces décisions. En effet, ces lieux en tant qu'objet de consommation, répondent en partie aux lois d'offre et de demande des marchés mondiaux (Audrerie et al. 1998; Viel 2008).

3. Des impacts très variables de l'inscription au patrimoine

a. Concrétisation de l'inscription : un vaste champ de possibles

Les concrétisations d'une procédure d'inscription sont de nature très variée. L'Unesco peut être consultée sur l'impact potentiel de projets proches du bien. Elle peut aider à concevoir des textes législatifs liés au bien par exemple, soutenir la mobilisation de populations, ou encore apporter un soutien technique à certaines mises en œuvre, établir des partenariats internationaux... Plus concrètement, un projet d'usine d'aluminium a été abandonné à proximité du site de Delphes, ainsi

que le barrage menaçant le parc national de Royal Chitwan (Nepal), ou encore la bretelle d'autoroute des pyramides de Guizeh (Egypte). Un code de la construction et un texte législatif communal ont pu être mis en place pour la Carthagène des Indes en Colombie et la protection du centre historique. L'Unesco promeut également l'échange et l'utilisation de données ou de savoir-faire au sein des nations et entre pays. Les « maisons du patrimoine » au Laos sont des centres d'information pour l'utilisation et la conservation des bâtis historiques par exemple (Audrerie et al. 1998).

En tant que structure accompagnatrice des Etats partie, les exemples et les moyens d'intervention de l'Unesco sont nombreux. Néanmoins, l'Unesco a pour priorité les réalisations de ses objectifs primordiaux (la paix durable et le développement équitable et durable) et dans un deuxième temps de ces objectifs stratégiques parmi lesquels figurent la protection, la promotion et la transmission du patrimoine (UNESCO 2014). En effet, la direction de l'Unesco s'efforce de consolider ses méthodes afin d'obtenir des résultats concrets, des impacts perceptibles et identifiables de ses actions auprès des Etats membres. Cette culture des résultats apparents vise à renforcer la renommée et la crédibilité de l'organisation mais aussi à renforcer la démarche d'évaluation des performances, par un suivi régulier, des propositions d'amélioration, et la démonstration des liens de causalité entre les ressources mise en œuvre par l'Unesco, les réalisations et les résultats de son action. Aujourd'hui, cette renommée attire de plus en plus de sites qui souhaitent être inscrits sur la prestigieuse liste du patrimoine mondial. Parallèlement, l'efficacité de cette démarche est évaluée, et montre des efforts pertinents vis-à-vis des pillages culturels illicites. De plus des succès au sein des pays ont été observés avec par exemple, en 2016 l'amélioration de la conservation de 2 sites (Fort et jardins de Shalimar à Lahore (Pakistan) et les Rizières en terrasses des cordillères des Philippines) qui ont ainsi été retirés de la Liste du patrimoine mondial en péril. Mais parallèlement les comptes rendus périodiques de l'organisation mentionnent le maintien de trop nombreux sites sur la liste du patrimoine en péril, le ciblage récurrent des biens culturels par les nouveaux conflits et le manque de prise en compte de nombreux facteurs, comme a pu l'être le facteur touristique ou le contexte local, dans la gestion des sites inscrits.

Les objectifs et les marges d'action des états, comme de l'Unesco qui les accompagne, sont également de toutes les échelles. Les outils mis en place le montrent : éducation des nouvelles générations, implication des populations locales, utilisation et intégration si possible des ressources et matériaux locaux, musée et site internet pour diffusion au grand public, assistance technique et juridique auprès des états, législation de protection du bien communale comme régionale... Les champs d'intervention et la nature des partenaires ne sont finalement pas limités : publics, gouvernementaux ou non (Union Européenne, Banque mondiale, ICCROM, services des Nations Unies...) ou privés (fondations, entreprises, compagnie professionnelles...). Les moyens n'étant pas spécifiques, il s'agit donc d'obtenir des résultats répondant aux objectifs de l'Unesco : soutien aux états pour un développement local inclusif et des systèmes éducatifs de qualité pour tous, ou encore promotion de la coopération scientifique internationale face aux défis du développement durable.

b. Exemple d'impacts et de méthodes d'observation sur des sites inscrits

Parmi les 10 pays ayant le plus d'inscrits au patrimoine mondial en 2013, 7 sont aussi ceux qui reçoivent le plus de touristes internationaux (Prigent 2013) et ce chiffre monte à 8 en 2017 (comparaison de fréquentation par pays de l'OMT et de la liste du patrimoine mondial). Il est pour autant difficile d'associer directement fréquentation touristique et patrimoine. S'il est avéré que les sites du patrimoine mondial sont des sites touristiques importants, drainant 15 à 20% de ce flux touristique (Prigent 2013), il est difficile de dire que la cause réelle de ce flux provient de l'inscription au patrimoine de l'Unesco. En effet, ces données peuvent être également liées aux aménités géographiques ou même à la densité des richesses patrimoniales de ces pays (Prud'homme et al. 2008). Il est également possible que le flux quatre fois plus important de touristes observé dans les châteaux du Pays de Galles ou les zones archéologiques du Mexique inscrits sur la liste soit dû à la réelle exceptionnalité des sites concernées, par comparaison aux sites non classés plutôt qu'à l'inscri-

-ption qui les décrit comme tels (Prud'homme et al. 2008). En France en 2005, 50% des touristes déclaraient que l'aspect culturel était une motivation importante parmi d'autres, tandis qu'en 2003 une autre évaluation porte ce chiffre à 17% en considérant cet aspect comme principale motivation (Greffé selon Prud'homme et al. 2008). Une telle variabilité pose donc question sur la part du patrimoine mondial de l'Unesco dans l'attractivité d'un site.

A contrario, en Slovénie, 2 grottes présentant le même patrimoine karstique donnent l'exemple inverse : les grottes de Skocjan (classé Unesco) sont visitées par 90.000 visiteurs chaque année contre 600.000 pour Postojna (non classé) (4). En Turquie, un questionnaire proposé à 16 gestionnaires de 7 sites inscrits rapporte que l'inscription a directement « renforcé » (11 réponses) ou « initié » (3 réponses) des travaux de restauration ou de conservation du patrimoine ; tandis que 10 répondants pensent que l'inscription n'a pas ou peu servi le développement local (Prud'homme et al. 2008). L'échantillon est restreint mais l'homogénéité des réponses conforte une possible surestimation des effets de l'inscription.

Il ne faudrait pas restreindre non plus l'activité touristique d'un site au nombre strict de ses entrées : le nombre de visiteurs seul ne traduit pas efficacement le développement touristique ou l'activité économique qui en découle. Selon une méthode comparative appliquée en Turquie, le développement économique n'est pas systématiquement lié au développement touristique : Troie (inscrite) et Pergame (non inscrite), 2 sites antiques touristiques n'ont en effet pas permis l'un comme l'autre le développement économique majeur de leurs villes voisines où les touristes s'arrêtent et consomment très peu (Prud'homme et al. 2008). La consommation de biens et de services par les touristes pose des difficultés de mesure supplémentaires : la mesure des revenus touristiques directs est envisageable, mais la quantification des flux économiques indirects sur le terrain l'est beaucoup moins (Prigent, 2013). La part même du tourisme n'est pas la même selon le pays : le secteur génère 25% du PIB en Croatie en 2019, et seulement 4,5% en Belgique rien qu'à l'échelle européenne (5) et l'on peut observer des écarts bien plus grand à l'échelle mondiale : jusqu'à 85% dans les Maldives (Prud'homme et al. 2008). Les retombées économiques liées au tourisme d'un site patrimonial peuvent donc varier d'autant.

Enfin, La plupart des faits et données ci-dessus mentionnés font état du tourisme international. Le tourisme domestique, qui ne représentait pas moins de 184 millions de séjours en France contre 80 millions seulement pour les touristes étrangers en 2006, n'est souvent pas pris en compte par manque de données (Prud'homme et al. 2008). Un sondage dans le Languedoc Roussillon en 2003 a montré que la motivation des touristes étrangers était davantage tournée vers le tourisme patrimonial et culturel (36 à 42%) que les motivations des touristes français (25%) (Prud'homme et al. 2008) mais cela laisse une partie sous-estimée et non connue des retombées du tourisme sur le développement économique local.

Plus spécifiquement dans le cas de la France, les sites inscrits enregistrent une augmentation de fréquentation entre 1 et 5%, et un développement économique positif grâce aux dépenses des touristes internationaux (Hall 2006 cité par Marcotte & Bourdeau, 2010). Mais mathématiquement, il s'avère que la variable « avoir un site inscrit au patrimoine de l'Unesco » considérée parmi d'autres facteurs d'attractivité (comme les aménités climatiques ou paysagères d'un territoire) n'a pas d'impact significatif sur le développement économique d'un canton français (Prud'homme et al. 2008). Pour modérer l'écart entre ces deux sources, il faut considérer deux aspects : le patrimoine français ne peut pas se limiter au patrimoine inscrit à l'Unesco et l'impact économique peut autant s'évaluer à l'échelle du site patrimonial lui-même qu'en dehors de sa délimitation.

Le patrimoine métropolitain français dans son ensemble c'est plus de 42 000 monuments historiques et sites protégés qui ont un impact social avéré par la création d'emploi : des emplois directs comme les guides du patrimoine (1400 personnes), des emplois indirects de restauration du patrimoine, les acteurs du tourisme et des métiers d'arts par exemple (280 000 emplois) et presque

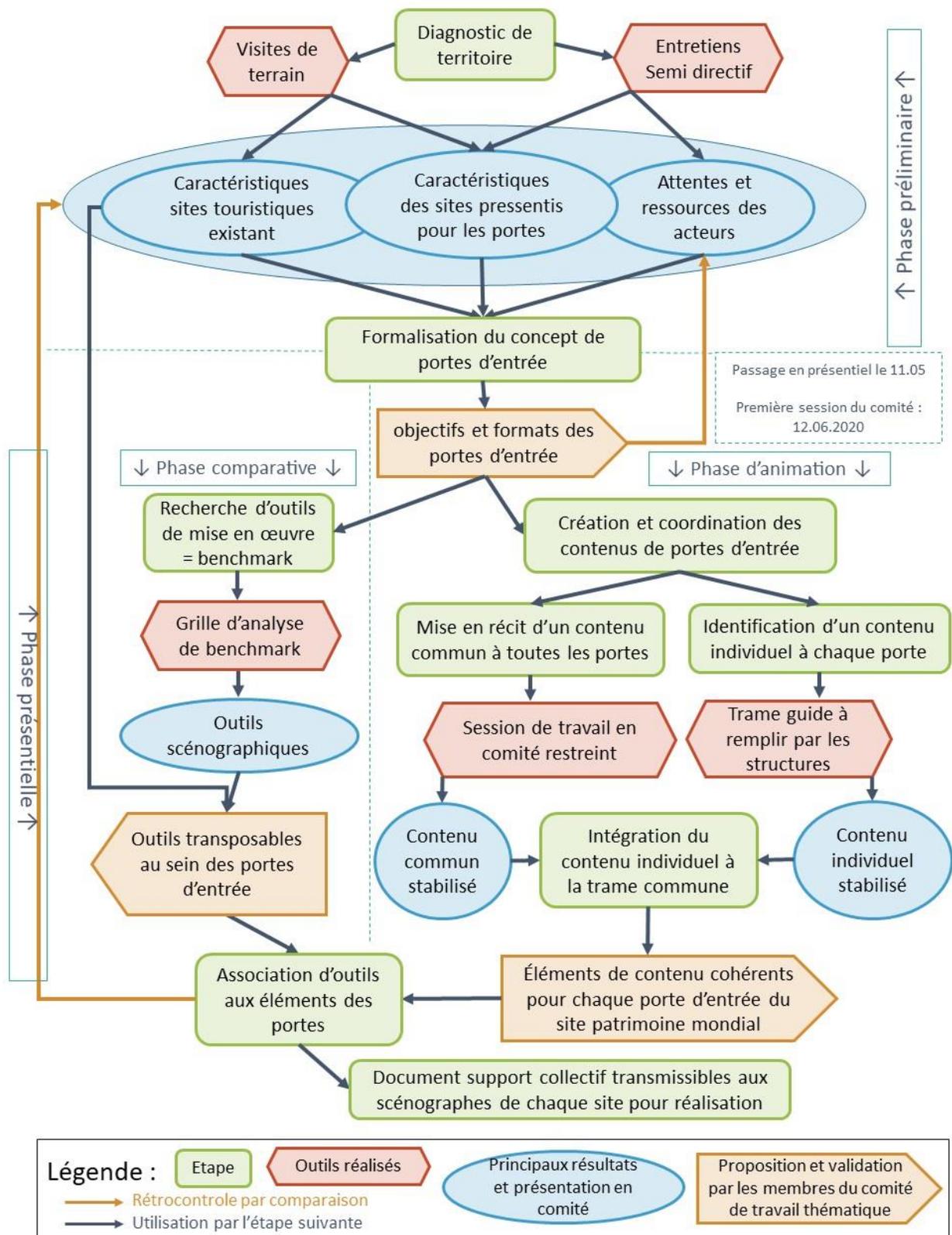
187 000 emplois induits (estimés par effet boule de neige c'est-à-dire des emplois créés grâce à l'activité générée par l'utilisation des rémunérations liées aux emplois directs et indirects du patrimoine). Le patrimoine, non restreint à celui de la liste de l'Unesco, a donc bel et bien un impact social et économique : c'est environ 21 000 millions d'euros générés par les boutiques, les billetteries, les visites guidées et les événements de façon directe mais aussi la restauration et l'entretien de ce patrimoine et le secteur du tourisme qui représente un chiffre d'affaire non négligeable (20 000 € estimé, presque autant que direct) (Ministère de la Culture et de la Communication et Agence Régionale du Patrimoine 2020). A l'inverse, il y a parfois des écarts entre l'économie d'un territoire et la plus-value possible en matière de valorisation patrimoniale : la Roche de Solutré (Bourgogne) est peut-être visitée chaque année par environ 150.000 personnes mais leurs dépenses n'impactent pas directement le tourisme (dont les infrastructures restent très peu développées) : ce sont les produits viticoles qui alimentent l'économie locale (Prud'homme et al. 2008). Au Cirque de Navacelles (Languedoc Roussillon), inscrit au patrimoine mondial, 400.000 visiteurs n'apportent pas de plus-value aux communes concernées par le bien : ce sont le plus souvent les communes avoisinantes, plus équipées en infrastructures touristiques, qui bénéficient des retombées économiques tandis que des nuisances s'accumulent sur le site lui-même par ce flux important de visiteurs concentré sur une faible période de l'année (Prud'homme et al. 2008).

Le marketing territorial associé à l'inscription n'est donc pas une recette miracle et ses effets sont très facteurs dépendants (environnementaux et sociaux) : site déjà sur fréquenté avant classement, mobilisation politique, accessibilité du site etc... La reconnaissance d'une inscription à l'Unesco est également variable en fonction de « la sensibilité de l'opinion publique à la valeur de son propre patrimoine ». (Audrerie et al. 1998). A Bali par exemple, le tourisme a revalorisé la culture locale et l'a fortifié. A Venise, l'idéalisation d'une ville muséifiée dépeinte par les tableaux de la renaissance, a poussé hors de la ville toute activité en inadéquation avec le tourisme, avec une augmentation des prix de l'immobilier poussant à l'exode les vénitiens eux-mêmes (Prud'homme et al. 2008)

c. L'inscription : un système causes-conséquences encore mal connu et difficilement mesurable

Si l'impact de l'inscription sur la protection environnementale du site et sa visibilité est reconnu globalement positif, facilement mesurable car partie intégrante des candidatures et des rapports de gestion (des indicateurs y sont généralement associés), les aspects liés au développement économique et social sont en revanche plus difficilement identifiables et leurs mesures réellement complexes (Prigent 2013; Prud'homme et al. 2008). La nature des résultats et la diversité des patrimoines concernés sont également source d'une grande variabilité dans la reconnaissance et la quantification des impacts : un impact négatif de sur fréquentation touristique sera plus facilement mesurable sur du patrimoine matériel qu'immatériel. (Marcotte et Bourdeau 2010). L'impact touristique et l'attractivité des destinations notamment n'étaient initialement pas traités par la convention de l'Unesco et font l'objet de recherches relativement récentes. En outre, les impacts semblent différents dans l'espace (le site lui-même, sa zone tampon, voir en dehors (Prud'homme et al. 2008)) et le temps (différentiel juste après inscription ou si elle est plus ancienne (Prigent 2013)).

L'interrelation des facteurs sociaux, environnementaux et économiques rend l'équilibre conservation/promotion touristique difficile à obtenir (Marcotte et Bourdeau 2010) et l'attribution des résultats à chacun des facteurs d'influence d'autant plus (Prigent 2013). Le lien entre liste du patrimoine mondial et développement local ou économique n'est pas plus direct : il prend en compte de multiples facteurs liés au tourisme et au patrimoine. Les impacts ne sont donc pas systématiquement significatifs et bien souvent controversés entre les publications scientifiques, les organismes spécialisés, ou les comptabilisations des villes concernés (Marcotte et Bourdeau 2010; Prigent 2013), ce qui ramène à la question des méthodologies utilisées. Rémy Prud'homme rappelle qu'il ne faut pas seulement « examiner ce qui s'est passé » mais le « comparer à ce qui se serait passé



Document 15: Méthodologie d'élaboration et mise en œuvre du concept de porte d'entrée du site CPFL inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco
Source : Production personnelle

en l'absence d'inscription [...] toutes choses égales par ailleurs ». Les mécanismes mis en jeu sont encore mal connus et les informations disponibles souvent incomplètes ce qui pousse à étudier le phénomène de façon autant empirique que conceptuelle. L'inscription ne semble « ni nécessaire ni suffisante » pour permettre un développement touristique significatif (Prigent 2013). L'hypothèse formulée est qu'elle en est un facteur, même si difficilement quantifiable, avec des impacts positifs comme négatifs, surtout en cas de dérive non contrôlée (Marcotte et Bourdeau 2010; Prud'homme et al. 2008).

Il n'y a donc pas de règle générale en matière d'impact de l'inscription au patrimoine mondial de l'Unesco, ni même de « recette mondialisée » de la conservation et de la valorisation du patrimoine (Benhamou 2010). Même si les méthodes de mesure de ces impacts sont encore à améliorer, l'importance du tourisme est de plus en plus significative. Il s'agit vraisemblablement d'équilibres multiples à trouver entre « transmission inter et intragénérationnelle », « espaces » locaux et mondiaux, finalités « économiques et culturelles », « diversité culturelle et culture nationale » (Lavoie 2014). Ces éléments plaident pour la mise en place de politiques volontaires en faveur de la préservation et de la valorisation des patrimoines. Elles semblent en effet nécessaires pour instaurer une cohérence des actions menées. De nouveaux outils, comme les portes de site, ont toute leur place et leur utilité au sein de ces nouvelles démarches et peuvent jouer un rôle majeur dans le domaine patrimonial, et un meilleur maillage de diffusion de la connaissance.

III. Méthodologie pour la réalisation d'un cahier des charges opérationnel : conceptualisation et animation pour la mise en place des portes d'entrée

1. Diagnostic du territoire pour créer un outil cohérent

a. Démarche préliminaire : appropriation du territoire et recherche d'information

Pour rappel, les portes d'entrées envisagées sur le territoire CPFL permettraient de répondre à 3 objectifs : information du visiteur pour une meilleure préservation du site, incitation à la découverte de ce dernier, et promotion des activités des gestionnaires. Ces structures répondent par leurs objectifs à l'axe 2 et 3 du plan de gestion du site inscrit et s'y intègrent totalement. En effet, la création de ces espaces publics et touristiques, supports d'information et de connaissances, pourra améliorer la conciliation des usages, favoriser les activités de découverte, améliorer le respect du site par la sensibilisation notamment, et développer un accueil touristique cohérent sur l'ensemble du site. Le projet de porte d'entrée a impliqué la création d'un comité de travail thématique dédié au sein des instances de gestion du site CPFL (document 9). Ce projet implique également l'accueil et l'encadrement d'un stagiaire par le collectif et renforce donc, par sa mise en œuvre, le partage des ressources et la complémentarité des compétences de toutes les parties prenantes. En outre, il participe ainsi à la diffusion des mécanismes de co gestion entre les collectivités territoriales, argument fortement souligné dans le dossier de candidature du bien.

Les lectures bibliographiques portent à croire qu'il n'y a pas de méthodologie préétablie pour la création de ces structures de valorisation, ni même de résultats génériques. La conception d'un cahier des charges des portes d'entrée est la première étape souhaitée par les gestionnaires du site CPFL pour la mise en place de cette valorisation. Créer un tel espace thématique, à vue pédagogique, nécessite une certaine créativité qui sera donc accompagnée, nourrie et encadrée par le cahier des charges. Comme tout projet, et plus particulièrement un projet territorialisé, la méthodologie de gestion de projet préconise un diagnostic du territoire, et ce afin de créer des liens entre le projet et son contexte (document 15. Cette contextualisation est garante de la cohérence et de la pérennité du projet (Paturel & Simon, 2011).

Thématique	Sous thématique	Eléments attendus
Positionnement de l'interlocuteur : phase d'amorce	<ul style="list-style-type: none"> - Profil de l'interviewé - Rôle au sein de la structure - Rôle au sein du comité 	<ul style="list-style-type: none"> - Poste actuel, études - Durée de travail sur le projet - Posture de l'interviewé - Lien avec d'autres personnes
Structure représentée	<ul style="list-style-type: none"> - Nature, fonction - Organisation - Ressources - Localisation 	<ul style="list-style-type: none"> - Rôle de la structure dans le comité - Nom de personnes ressources et RH globalement mobilisées - Outils disponibles, gestion déjà mise en place - Périmètre géré - Délimitations géographiques au sein du périmètre Unesco
Territoire concerné	<ul style="list-style-type: none"> - Site pressenti des futures maisons - Caractéristiques du territoire (de maison ou de gestion) dont fréquentation touristique 	<ul style="list-style-type: none"> - Localisation porte d'entrée de site : précision, multiplicité - Fréquentation touristique : affluence totale, répartition annuelle, type de population - Atout d'attractivité - points touristiques incontournables
Perception et prospective	<ul style="list-style-type: none"> - Vision d'ensemble du projet - Caractérisation de la maison de site 	<ul style="list-style-type: none"> - Ex. de contenu (information, thématique) - Ex. d'outils / moyen de diffusion - Prestataires envisagés - Conséquence de la création des maisons - Attentes sur la méthode de mise en place
Etat d'avancement	<ul style="list-style-type: none"> - Sur le fond - Sur la forme 	<ul style="list-style-type: none"> - Etat de validation en interne ? - Etapes de concrétisation ? - Compiler la première documentation sur le sujet
Coordination globale	<ul style="list-style-type: none"> - Sur le territoire - Entre maisons de site - Entre structure 	<ul style="list-style-type: none"> - Nom de projet pouvant être en lien - Articulation entre maison de site - Nature des liens envisagés
Besoins	<ul style="list-style-type: none"> - Manques à combler 	<ul style="list-style-type: none"> - Logistiques, connaissance, communication... ? (Inquiétudes ?)

Document 16 : Extrait de la grille d'entretien utilisée pour le diagnostic de territoire auprès des membres du comité

Source : Production personnelle

	Avec les personnes du comité de travail porte de site	Avec des personnes extérieures	Total
Panel des entretiens réalisés	8 entretiens, Soit 9 personnes et 8 structures représentées, soit la totalité du comité	6 entretiens avec 6 personnes différentes représentant 6 structures touristiques distinctes en lien avec le territoire CPFL	14 rdv
Modalités des entretiens	Menées avec un guide semi directif environ 1h chacun	Sans grille d'entretien, de 15min jusqu'à 2h en fonction des connaissances des interlocuteurs	Près de 13h

Document 17 : Récapitulatif des entretiens réalisés pour la phase de diagnostic

Source : production personnelle

Afin de réaliser cette phase de diagnostic, nous avons choisi de réaliser des visites de terrain sur les infrastructures touristiques majeures du territoire afin de connaître les informations déjà traitées par ces sites et les aménagements déjà existants. Ces observations devaient permettre une cohérence dans l'installation de nouveaux aménagements qui seront donc complémentaires et non concurrents. L'objectif de cette première approche est d'éviter la mise en place de propositions qui ressembleraient par trop à ce qui existe déjà sur le territoire et plus encore, d'avoir conscience de cet existant pour permettre la création de liens avec le projet en création. En parallèle, nous avons réalisé des entretiens avec les parties prenantes afin de préciser les attentes de chacune d'entre elles. En effet, les sites pressentis pour ces installations étant gérés par des structures différentes, il est préférable de connaître leurs compétences, leurs ressources et les relations qu'elles entretiennent afin d'établir une coordination efficace et cohérente à la création des portes d'entrée, qui représentent un projet commun.

Enfin, l'année 2020 a été fortement affectée par la pandémie de covid-19 qui a également influencé la méthodologie employée. La plupart des sites touristiques a été amené à fermer, avec des réouvertures tardives durant la saison estivale 2020. Ainsi, la phase préliminaire a également été perturbée et partiellement différée. Néanmoins plusieurs sites touristiques d'envergure ont pu être visités. Nous avons conduit cette étape au fil de l'eau du fait des circonstances exceptionnelles et nous l'avons intégrée in itinere à la coordination du projet. De même, d'un point de vue logistique, nous avons réalisé la plupart des premiers entretiens en visio conférence. Ce format est peut-être moins adapté que la rencontre présentielle pour la mise en place d'une collaboration professionnelle, mais s'est révélé indispensable à l'avancée du projet durant la période de confinement national.

Cette phase est également primordiale puisqu'elle permet la constitution d'une base de données à laquelle vont pouvoir se référer toutes les autres étapes de la méthodologie, à savoir des étapes de formalisation et de proposition auprès du conseil commanditaire. Les éléments ainsi recueillis sont des repères de rétrocontrôle, garantissant un maintien du lien entre les attentes des structures, les caractéristiques du territoire et les réponses apportées tout au long du projet (document 15).

b. Des entretiens avec les parties prenantes : cibler les attentes et les ressources

Le concept de « porte d'entrée » n'est pas explicite en soi. Afin d'établir un premier contact avec les membres du comité du projet (décrit en I.3.B.) et une première approche de ce qu'ils associent à cette notion, nous avons réalisé des entretiens auprès des membres du comité avec un guide semi directif que nous avons conçu (document 16). Nous avons choisi ce type de guide pour, d'une part, aborder toutes les informations nécessaires ; et d'autre part, laisser la parole libre, avec un minimum d'incitation sur ce que les interlocuteurs imaginent comme porte d'entrée, tant sur le fond que la forme. Ces entretiens devaient permettre notamment de saisir les atouts des sites pressentis et les délimitations des zones gérées par les parties prenantes. A l'issue de cette phase, nous avons utilisé les informations recueillies pour formuler une première synthèse au sujet de chaque site et gestionnaire, tant sur leurs visions, leurs attentes et leurs besoins que leurs ressources. Il s'en est suivi une phase de réflexion pour établir une première ébauche du format de « porte d'entrée ». En outre, cette phase donne un aperçu des relations entretenues par les gestionnaires entre eux, leurs aspirations pour le site particulier dont ils sont gestionnaires et leur vision des autres sites. Les résultats nous ont permis de formaliser leur vision du projet commun : ce dernier pouvait être partagé ou présenter certains points de divergence à traiter durant la suite du projet.

Cette phase d'entretien est parallèle aux visites de terrain, et des personnes d'intérêt ont été identifiées grâce à la réalisation de ces deux étapes. Nous avons donc complété les entretiens initiaux par des rencontres complémentaires sans grille d'entretien auprès de personnes extérieures au comité (document 17, annexe 5), pour vérification des éléments recueillis avec la grille d'entretien et amélioration de notre appropriation personnelle des enjeux du site.

Classification	Parc naturel		Réserve	Grand site (GS)	Unesco		Localisation
	PNN	PNR			Géoparc	PM	
Maison du géoparc et de la géologie							France
Parc du Lubéron		Maison	X		X		France
Puy Mary		X		Maison GS de France			France
Parc des Pyrénées	Maison		X			X	France
Cirque de Gavarnie				GS d'Occitanie		Maison	France
Volcan de la Réunion	Maison					X	France Outre-mer
Parc du Haut-Jura		X					France
Grottes de Skojan		X	X			X	Slovénie
Pont du Gard			X	GS de France		X	France
Parc des Ecrins	X						France
Géoparc de Beaujolais					X		France
Bassin minier Nord-Pas de Calais						X	France
Parc du Teide	X					X	Espagne
Parc du Queyras		X					France
Glacier des hautes alpes suisse						X	Suisse
Haut lieu tectonique de Sardonna						X	Suisse

Document 18 :
Echantillon de sites retenus pour la réalisation du benchmark

Les cases mentionnant « maison » sont des aménagements spécifiques : maisons de grand site (GS) ou maisons de parc

Source : production personnelle

c. Visites de terrains sur les infrastructures existantes : ne pas refaire ce qui est déjà fait et permettre des liens

Des visites de terrain ont été organisées sur deux types de sites et avec deux formats, pour répondre à des objectifs distincts. Des visites sur les 4 sites pressentis ont été menées afin de mieux connaître les atouts et contraintes des lieux qui accueilleront les futures portes d'entrée. Ce diagnostic in situ est réalisé en complément des rencontres avec les gestionnaires des sites pour permettre une cohérence des ambitions du projet porte d'entrée avec les réalités de terrains.

D'autre part, 4 sites touristiques majeurs du territoire ont été visités : Vulcania, La grotte de la pierre, le Volcan de Lemptégy et le musée archéologique du plateau de Gergovie ; ainsi que l'OT du de Clermont Auvergne Metropole. Nous n'avons pas pu visiter le chalet des eaux de Volvic qui est resté fermé cette année compte tenu de la situation sanitaire exceptionnelle mais l'avons visité antérieurement ce qui permet d'en tenir compte, même partiellement, pour le diagnostic. Ces visites se sont déroulées sous deux formats : guidées par les gestionnaires ou non (annexe 6). Les échanges avec les gestionnaires ont pour but de mieux comprendre les démarches d'aménagement effectuées sur le territoire auvergnat et d'ouvrir la possibilité à de futures collaborations avec le projet naissant. Les visites libres ont pour vocation de vivre l'expérience touristique actuellement proposée sur le territoire CPFL, de façon à mieux appréhender la relation avec le public au sein des portes d'entrée en création. La confrontation des deux formats nous a permis de saisir le fossé ou au contraire l'adéquation entre volonté des gestionnaires et réalisation concrète des infrastructures touristiques.

L'ensemble de ces visites a pour biais le regard subjectif de l'expérimentateur et doit donc être accompagné de plusieurs garde-fous méthodologiques. Nous avons présenté les atouts et contraintes ainsi relevés sur les sites pressentis en comité technique, afin de confronter les observations à la connaissance des sites détenus par les gestionnaires, mais aussi au diagnostic que les autres membres du comité en ont. En ce qui concerne les autres sites touristiques, nous avons organisé dans la mesure du possible les visites d'abord en format libre puis en format commenté par les gestionnaires pour éviter l'influence des informations reçues sur les observations de terrain. Lorsque cela était possible, l'observation des usages des autres visiteurs présents dans les infrastructures a permis d'appuyer le diagnostic de l'expérience touristique disponible sur le territoire.

2. Benchmark : donner des exemples, références et illustrations de ce qu'il est possible de faire

a. Démarche : mode de recherche et sélection de l'échantillon

Des éléments de format des portes d'entrée en construction ont été apportés par les entretiens réalisés et seront décrits ci-après dans la partie VI.1. Cependant ces éléments ne constituent pas à eux seuls une base suffisante pour concevoir les portes d'entrée et donc le cahier des charges. Une opération de benchmark national voire européen a donc été choisie pour consolider le projet. Le benchmark est une technique visant à étudier et analyser des éléments (projet, mode de gestion, installation...) auprès d'autres structures afin de s'inspirer des meilleurs exemples et éviter les écueils déjà expérimentés.

Dans le cas de la CPFL, l'objet d'étude même du benchmark est assez varié puisque le modèle de « porte d'entrée » n'est pas figé : espace muséographique, aménagement touristique, « Maison » de site ou de structures particulières comme les parcs, sont autant de références utilisables (document18). Des sites déjà connus et visités ont pu être utilisés pour une meilleure visualisation de l'aménagement et une prise en compte des historiques propres à chaque cas. Afin de diversifier l'échantillon de sites étudiés, nous avons réalisé des recherches sur des sites suggérés par le comité, et à partir des résultats et suggestions de moteur de recherche internet. Ce deuxième mode de recherche considère a priori que les sites bien référencés ou beaucoup recherchés sont à fort potentiel

Objet nécessitant l'aménagement	
Nom du site	
Localisation	
Classement/Label/protection...	
...Au titre de :	
Fréquentation	
Aménagement réalisé	
Type	
Description	<p>Description</p> <p>Orange : les objectifs de l'aménagement</p> <p>Bleu : les méthodes transposables</p> <p>Gras / soulignée / italique : les outils d'intérêt, de l'aménagement global jusqu'à l'objet de muséographie</p>

Document 19 : Trame d'analyse d'un site du benchmark, une fiche identitaire standard

Source : production personnelle

touristique, donc des exemples d'intérêt en termes d'aménagement. Le panel de sites retenus a été conditionné par deux autres facteurs d'importance : la disponibilité des informations recherchées, et la représentativité de sites à la fois français et étrangers, à la fois inscrits Grand Site et non-inscrits, patrimoine mondial ou non. Ces trois caractéristiques permettent en effet d'envisager des méthodes et des outils supposés transposables à la CPFL parce qu'établis en contexte similaire (site français, inscrit patrimoine mondial et Grand site pour le puy de dôme) mais de ne pas écarter d'autres possibilités qui, établis en d'autres contextes, pourraient également se révéler pertinentes dans le cas de la CPFL.

Des aménagements particuliers, liées à 2 sites d'intérêt (les maisons du grand site du Puy Mary et la maison de la géologie et du géoparc du Briançonnais) ont particulièrement retenu l'attention du comité. Pour ces sites, nous avons organisé des visites in situ afin d'approfondir la connaissance des sites et des outils mis en place et nous avons rédigé à l'attention des membres du comité des bilans de visite illustrés d'extraits vidéo, à titre informatif.

b. Construction d'une grille d'analyse

Afin de pouvoir comparer les aménagements entre eux, nous avons conçu un format standardisé de restitution du benchmark. Il comprend une fiche d'identité sous forme de tableau synthétique pour présenter le site qui a fait l'objet d'aménagement. Quelques rappels pratiques de localisation et des classements ou labels concernant ce site sont ensuite mentionnés pour rendre compte de l'éventuelle image touristique du site, et du contexte réglementaire ou géographique qui le concerne. Enfin la fréquentation touristique est mentionnée dans cet encart identitaire car la gestion des sites est supposée différente selon le flux de visiteurs drainés.

La seconde partie du format est davantage descriptive, avec le nom ou le type de l'aménagement réalisé comme par exemple maison de parc, espace d'accueil, centre d'information... Nous avons tout d'abord mentionné les objectifs ayant présidé à la mise en place des aménagements, ou à défaut, les objectifs de la structure qui les a mis en place, puis des éléments d'historique, de contexte ou des liens avec l'environnement géographique de l'aménagement. Nous avons ajouté à ces derniers des éléments de conception ou de gestion comme le budget, les références du maître d'œuvre et d'ouvrage, afin de renseigner les membres du comité sur le coût des projets et les prestataires qui pouvaient retenir leur attention (document 19).

Ces fiches ont pour objectif de rendre compte de la configuration des aménagements dans l'espace et le temps ainsi que leur utilisation. La description comporte ainsi les outils développés en termes de pédagogie, d'accessibilité, de programme et de réseau mais aussi la disposition des bâtiments, leur aménagement intérieur et extérieur. Nous avons recherché des informations logistiques comme le prix des entrées, les périodes d'ouverture, ou encore les temps de visite estimés, et nous les avons mentionnés lorsque l'information était disponible. L'ensemble de ces informations a permis d'évaluer en session du comité si les aménagements étaient pertinents d'une part et transposables au bien CPFL d'autre part.

Afin de mieux rendre compte de ces sites aux membres du comité, le format standard et synthétique a été conçu en livret : à l'ouverture, la double page présente une description écrite à gauche et une description photographique à droite. Cette dernière comporte en premier une carte ou un plan de l'aménagement pour contextualisation et localisation. Une vue des espaces extérieurs puis des aménagements intérieurs avec des focus photographiques sur les outils ou démarches remarquables permet de compléter le visuel de l'installation (annexe 7).

Document 20 : Liste des présents à l'atelier de travail de mise en récit du site CPFL

mois	avril					mai					juin					juillet					août					septembre				
	s3	s4	s5	s1	s2	s3	s4	s5	s1	s2	s3	s4	s5	s1	s2	s3	s4	s5	s1	s2	s3	s4	s5	s1	s2	s3	s4	s5		
entretiens																														
Visites terrain																														
création																														
session du comité																														
membres comité																														
complémentaire																														
portes d'entrée																														
sites touristiques																														
sites du benchmark																														
msg collectif																														
msg individuel																														
session du comité																														

Légende : impossibilité
 nombre visite/entretien sur la semaine

PDD site puy de dome
 PNR site montlosier
 OT site lac Aydat
 V site le goulet

Document 21 : Planning de réalisation des différentes tâches de la méthodologie

Personne	Appartenant à la structure
Sauvanot Aurélie	
Dosjoub Anne-cécile	CD63
Fournieux Danièle	
Dubois Romane	Panoramique des dômes
Chabanne Anne Sophie	
Montoloy Christine	PNRVA
Yves Michelin	Vetagro Sup
Christine Roy, animatrice	RLV
Réunis le 17 juillet 2020 au domaine de Montlosier de 14h à 17h	

c. Mise en place d'un dialogue entre le benchmark et le projet de porte d'entrée

Nous avons réalisé la synthèse du benchmark en deux temps. La première phase a eu lieu durant la période de confinement, propice aux importantes recherches nécessaires. Nous avons réalisé la seconde phase en même temps que la phase d'animation et de coordination du comité de façon à permettre des échanges entre ces missions afin que les éléments à rechercher auprès des structures existantes puissent répondre aux éléments en construction des portes d'entrée.

Ainsi, des éléments à l'origine non prévus dans le format standard ont été intégrés progressivement aux recherches effectuées sur les aménagements afin de répondre aux demandes particulières formulées en comité. Parmi ces éléments, le retour des visiteurs exprimés sur des sites d'avis, des éléments techniques sur les aménagements numériques, la mise à jour des installations, la communication faite à leur propos ou encore l'origine des financements et les produits dérivés proposés, ont été recherchés pour répondre aux mieux aux interrogations des gestionnaires.

Des éléments remarquables et outils transposables au bien CPFL tels que les maquettes géologiques ou les applications mobiles ont fait l'objet de présentation en session du comité. Néanmoins le retour des membres du comité n'a pas été formalisé afin de laisser libre chaque gestionnaire de relever les outils qu'il juge le plus pertinent, selon l'avancée de son projet et des réflexions associées.

3. Un accompagnement pédagogique de la mise en œuvre

a. Continuité et cohésion du projet

La démarche de valorisation du bien a été engagée dès l'inscription du site et se poursuivra après la mission ici présentée. En effet, le 31 janvier 2020 une première réunion des partenaires des « portes d'entrée » CPFL établissait un premier point sur les différentes portes d'entrée du bien possible, ainsi qu'une proposition de valorisation de l'inscription au sein de chacune d'elle. Le 7 février, le groupe de travail constitué entre temps sur la thématique des portes d'entrée, permettait de valider la possibilité d'accueil de stagiaire et les missions qui lui seraient confié.

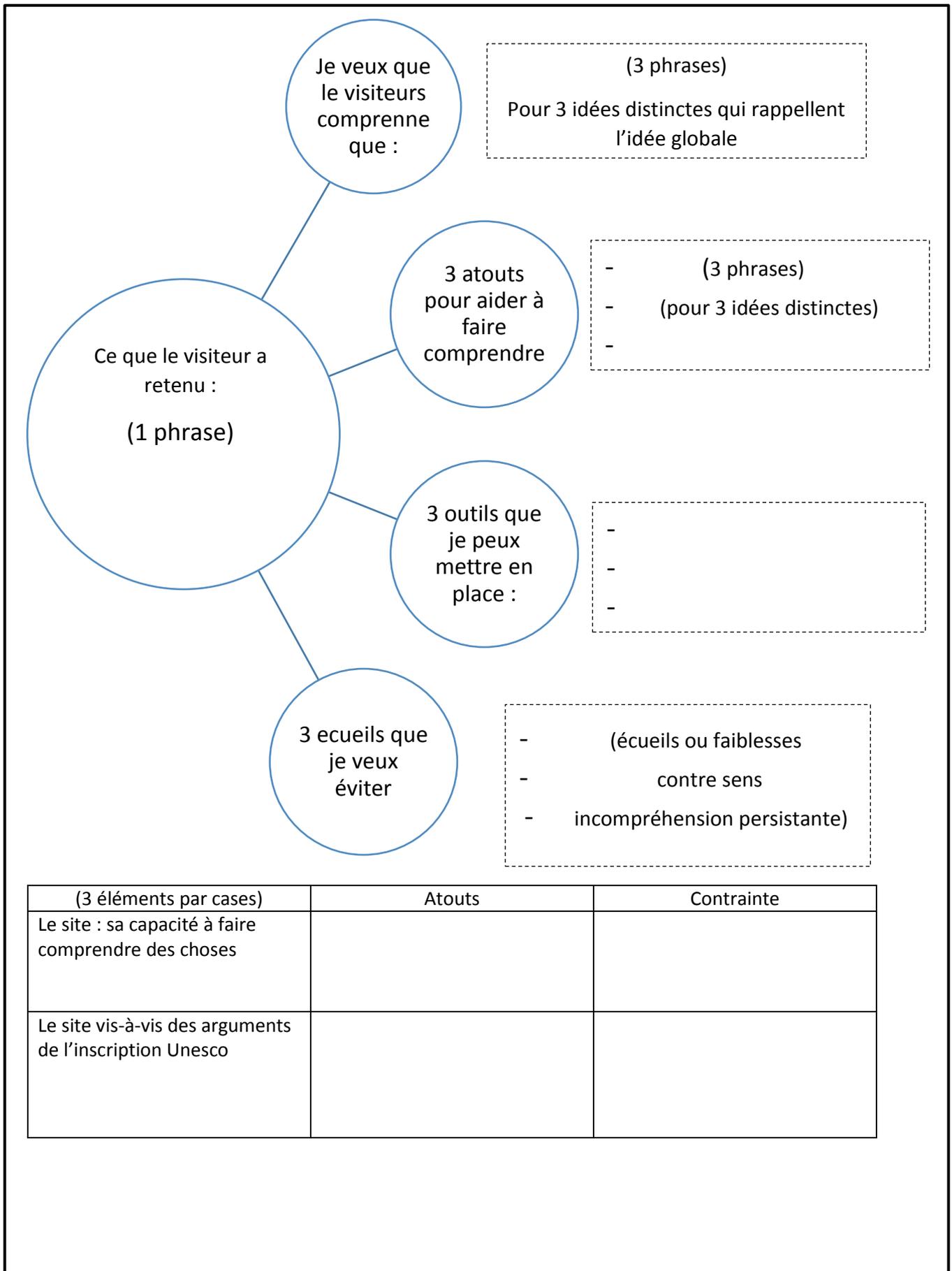
Le rôle du stagiaire, au-delà de la conception du cahier des charges des portes d'entrée, est donc également d'animer les sessions de travail, de proposer des modes de fonctionnement, mais aussi de maintenir un lien entre les structures. En effet, par l'organisation de réunions régulières et concertées, il participe aux échanges sur les différents projets de chaque site et incite à la prise des décisions collectives nécessaires, afin de répondre à l'axe 3 du plan de gestion du site inscrit au patrimoine mondial. Le planning (document 20) rend compte des sessions du groupe de travail, des visites et rencontres effectuées dans ce cadre selon les méthodologies décrites ci-après.

Le rendu écrit issu de la mission devra permettre de disposer d'un support, diffusable aux sociétés en charge de la conception et de l'aménagement des futurs espaces scénographiques qui seront sollicitées dans un second temps.

b. Méthodologie de construction collective

Afin que tous les sites de porte d'entrée présentent le même discours mais sous des formes différentes, nous avons proposé aux membres du comité de réaliser un atelier de travail de mise en récit. Sur la base d'un comité restreint, avec des personnes historiquement impliquées dans le projet ayant une connaissance approfondie du dossier mais interrogées par des personnes ayant une connaissance moindre des événements pour apporter un regard extérieur, nous avons organisé une session le 17 juin 2020 (document 21).

La mise en récit est un équilibre, un rebond entre des phases de reporting (sorte de rapport journalistique) et de raconting (histoire contée à l'image et des story telling*), qui se répondent en



Document 22: Une trame à remplir pour aider les parties prenantes à réaliser individuellement un bilan standardisé de leur site

Source : production personnelle

agissant tant sur le narrateur que l'auditeur (Boudès et Christian 2000). L'avantage de cette méthode est de commencer à produire l'outil de communication touristique, au même titre qu'une publicité, un marketing territorial (6). L'objectif est de poser au collectif les questions suivantes : qu'est-ce que le projet d'inscription au patrimoine mondial ? Qu'est-ce que le site du patrimoine mondial ? Finalement qu'est-ce qu'on en raconte aujourd'hui, comment le communique-t-on au visiteur ? A partir d'une discussion ouverte entre les protagonistes et une parole libre, l'objectif est de faire ressortir des éléments clés, des idées maitresses, partagées par tous.

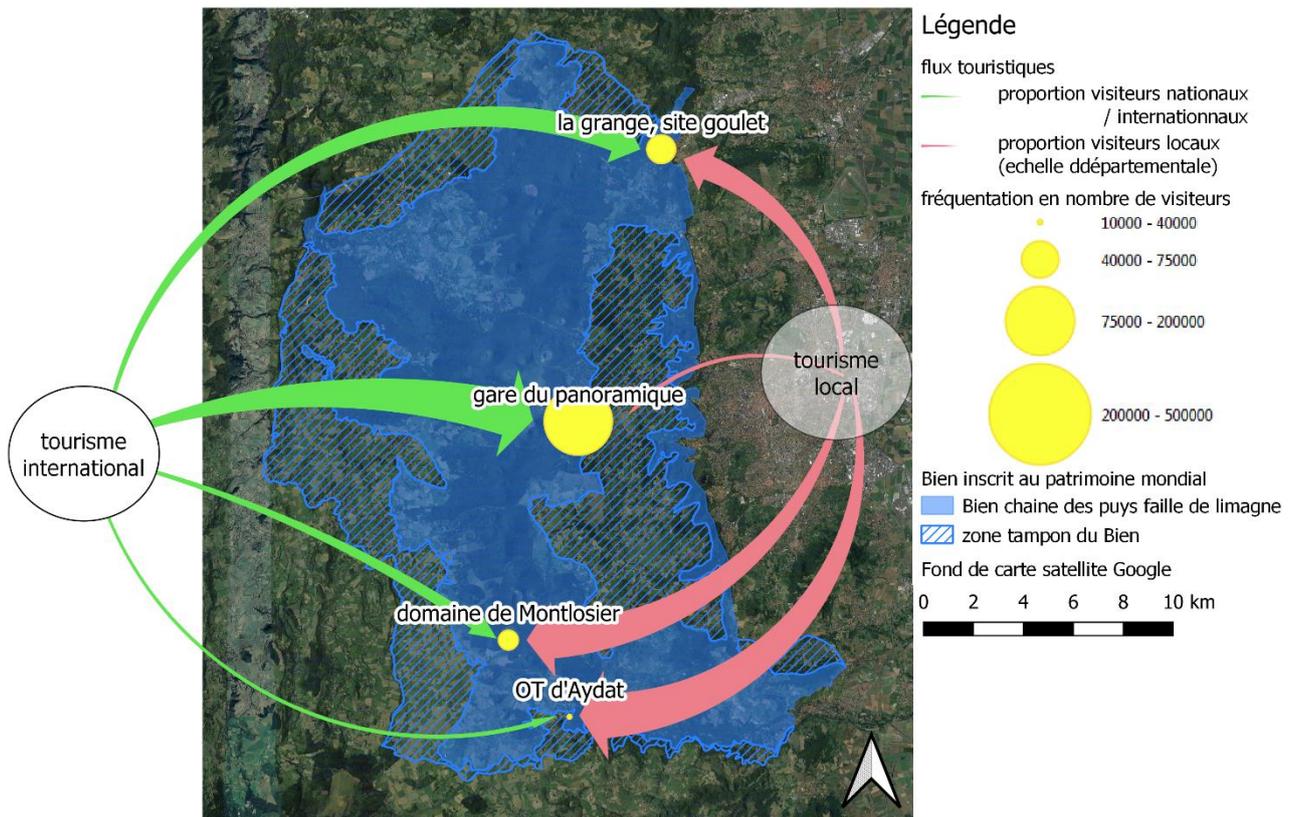
Lorsque le dossier de candidature a été initié, ce processus a déjà été utilisé : la reconnaissance de la valeur universelle exceptionnelle du site a été permise par la mise en récit de la formation géologique du bien. La mise en récit du dossier de candidature est donc le point de départ mais le discours reste à inventer pour parvenir jusqu'à l'étape de sensibilisation des visiteurs et de promotion des activités des gestionnaires actuels. La session de travail doit permettre de réorganiser le discours sur les éléments constitutifs du bien et de les reformuler. Ainsi énoncé, le message sera rendu intelligible pour le visiteur : à la fois accessible, agréable et mémorisable. La validation de ce support commun est prévue en session de comité.

Parallèlement à la création de ce support commun, les déclinaisons par site ont été envisagées selon un format de mise en récit individuelle standardisée : la confrontation des résultats de ces deux supports permet à la fois de préserver les éléments fondamentaux souhaités individuellement par les gestionnaires mais aussi de créer des liens entre eux et de les intégrer à une trame commune. Si certains ne coïncident pas, une phase d'ajustement par compromis, autant pour la trame commune que pour les contenus individuels est envisagée.

c. Méthodologie de construction individuelle

Chaque site souhaite informer son visiteur sur ses spécificités. Or un visiteur est parfois beaucoup trop sollicité par les aménagements de valorisation et peut perdre le sens des messages véhiculés. Le site perd alors son attractivité (Prats et Thibault 2003). Pour sensibiliser, et informer le visiteur de façon cohérente et durable, nous nous sommes appuyés sur les principes de pédagogie et de mémorisation humaine. Comprendre n'est pas apprendre, il faut répéter pour intégrer de façon durable l'information comme par exemple solliciter la mémoire par de petits éléments constitutifs pour réactiver la connaissance générale qui les intègre. La mémoire à court terme humaine ne peut engranger que 7 (+/- 2) éléments sur des temps inférieurs à 1min (7). C'est pourquoi une idée maitresse mémorisée sur le long terme doit pouvoir se décliner en différentes idées clés compréhensibles en une seule visite pour le visiteur. Ce dernier peut d'ailleurs être amené à visiter de nombreux sites en parallèle de la porte d'entrée du patrimoine mondial durant son séjour en auvergne, brouillant naturellement les messages par accumulation. Il s'agit de définir l'avantage concurrentiel de chaque site par rapport aux autres, qui permettra de synthétiser les contenus et les rendre discernables.

Nous avons donc sollicité chaque structure gestionnaire pour identifier individuellement les éléments qui lui semblent indispensables à la compréhension du site dont elle a la charge mais aussi à la compréhension du site inscrit au patrimoine mondial dans sa globalité. Nous avons créé pour cela un document « trame », un outil spécifique et sur mesure, à partir de plusieurs techniques d'animation : la technique du blason (Astier 2008) et une matrice SWOT adaptée. Cet exercice a pour but de guider les parties prenantes dans la démarche de synthèse afin de produire des résultats selon un format standard (document 22). La technique des blasons a permis de figurer de manière synthétique les messages clés à transmettre au travers de la porte d'entrée : ces messages rendront compte de l'image perçue ; l'image subie et l'image souhaitée pour ces sites. La matrice SWOT modifiée a permis d'identifier les atouts et contraintes vis-à-vis du site mais aussi vis-à-vis du projet de porte d'entrée. Cet exercice permet de travailler sur la mise en cohérence et le sens donné à la



Document 23: Les futures portes d'entrée sont des sites touristiques qui n'ont pas la même fréquentation.

Source : production personnelle

visite. Cet outil a pour but de répondre aux questions suivantes : Qu'est-ce qui donne envie d'aller sur ce site ? Qu'est-ce que le visiteur s'attend à y trouver ? Que doit-il vivre sur place ? (Ressentir, apprendre, et/ou faire) Qu'est-ce qu'il retient de la visite après coup ? Le dernier message étant le plus synthétique, il sera donc possible de partir de ce dernier pour créer une arborescence de déclinaisons, exploitables pour l'aménagement du site.

IV. Résultats

1. Des éléments de mise en œuvre des portes d'entrée

a. Conceptualisation des portes d'entrées selon les acteurs : dans l'esprit

Grâce aux entretiens menés avec les différentes parties prenantes, les fonctions et objectifs des portes d'entrée du site inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco ont pu être établies. L'objectif premier est de vulgariser, permettre la perception et la compréhension d'un ou plusieurs éléments du site. La porte d'entrée devra en ce sens être pourvoyeuse de messages d'information sur la qualité du site et de préservation à l'égard des usages possibles. En outre elle sera un guichet d'accueil touristique facilement identifiable et conforme à l'esprit des lieux pour une meilleure accessibilité à l'information. En complément, la porte d'entrée a une fonction pédagogique : faire apprendre, ou du moins faire comprendre à ces visiteurs l'exceptionnalité de ce site. Eveiller ou réveiller les consciences à ce que représente ce patrimoine, à ce qui le rend exceptionnel afin que la visite devienne en plus du loisir, un enrichissement culturel et intellectuel.

Il a été observé que les lieux pressentis ne drainent pas la même quantité et les mêmes catégories de visiteurs : par endroit d'avantage local (comme au lac d'Aydat), ou issus d'un tourisme national voire international (Puy de dôme). Avec plus de 500 000 visiteurs par an, le puy de Dôme est un centre touristique particulièrement prisé et parfois même encombré par une trop forte affluence (document 23). Les portes de site ne constitueront pas un outil de développement de cette fréquentation mais un outil de diffusion : diriger le flux des visiteurs sur et hors du territoire inscrit à l'Unesco. Ce renvoi des visiteurs devrait être envisagé à échelle réduite, celle du réseau d'implantation des différentes maisons, mais également plus large car la chaîne des puys est, et doit, être un tremplin, une chance et un atout pour tout le territoire du Massif central. La diffusion doit également être pensée en termes de qualité de visite : la répartition du flux de visiteurs sur l'ensemble du bien devrait permettre une meilleure appréciation des richesses du bien, et le désengorgement touristique ponctuel de certains lieux. L'objectif global est de faire rayonner l'image du site au-delà de sa délimitation, diversifier l'offre touristique tout en préservant les lieux.

Par ailleurs, les portes d'entrée doivent être attractives et faire partie de la visite même. Elles seront un lieu de visite, un point de destination existant par elle-même et proposant des activités ou des informations permettant au visiteur de satisfaire sa curiosité, de passer un moment agréable et intéressant. Néanmoins, son rôle à l'échelle des autres structures déjà existantes est de créer de l'appétence pour une plus ample découverte du bien et des territoires environnants. En ce sens, elles ne doivent pas se substituer aux acteurs du tourisme déjà présents avec lesquels une cohérence doit être maintenue. Le format de la maison de site doit donc impérativement être introductif. Plus concrètement, la surface qui leur sera dédiée semble être restreinte, une porte d'entrée ne sera donc pas un Vulcania bis, ou un musée à part entière. Les portes d'entrée seront plutôt des extensions ou des compléments à cet existant. Elles sont souhaitées comme des introductions, en amont des autres structures pour pouvoir rediriger le visiteur. Le format de visite courte <30 min et la disponibilité des informations sur des supports parallèles (évoqué pour la maison de parc) est donc privilégié pour l'ensemble des portes d'entrée.

Durant cette phase d'étude, nous avons remarqué que la sémantique adoptée par tous les membres du comité n'était pas la même : porte d'entrée, maison de site, maison d'accueil, porte du patrimoine... Cette divergence s'est progressivement estompée au fil de nos échanges, et il a été souhaité par le département de conserver l'appellation « porte d'entrée ». Toutefois, nous relevons, comme certaines personnes lors des entretiens complémentaires, que cette sémantique n'est peut-être pas la plus intuitive pour le public touristique et ni même la plus vendeuse. Il faudra peut-être donc envisager une appellation adaptée lorsque le projet sera décliné sur différents supports de communication.

b. Formalisation du format des portes d'entrée

Il s'avère que les portes d'entrée naissantes devront être également multifonctionnelles : aucune porte d'entrée ne sera strictement porte d'entrée du patrimoine mondial CDFL. Elles devront être à la fois cela et autre chose selon le site concerné : au panoramique des dômes, elle sera également une gare de train ; au lac d'Aydat, un office de tourisme ; et à Montlosier, une maison de Parc Naturel. Par nature, cette structure devra permettre un multi-accueil auprès de tous les publics concernés qui seront donc extrêmement variés car captés par des fonctionnalités diverses.

Un format consensuel s'est dessiné au fil des entretiens avec les parties prenantes : toutes les portes d'entrée du site comporteront une antenne d'office de tourisme, tout particulièrement au Lac d'Aydat où l'office de tourisme sera la structure d'accueil de la porte d'entrée et non l'inverse. D'ailleurs la présence ou non d'une extension de l'OT d'Aydat au site de Montlosier pose question : les deux sites fonctionneraient en binôme sur cet aspect comme actuellement car la distance et la présence nécessaire de personnel dédié, limitent la mise en place d'une antenne permanente à Montlosier. Cette possibilité n'est pas écartée car la restructuration du site pourrait permettre de nouvelles opportunités. Au panoramique du Puy de Dôme, un point d'information touristique géré par le département remplit déjà les fonctions d'un office de tourisme. A Volvic, la mise en place d'un bâti dédié comprend dès à présent la création d'une antenne de l'office de tourisme Terra Volcana.

Un point particulier est central dans le format à venir des portes d'entrées : une muséographie. Si celle-ci sera peut-être minime par manque de place à l'OT d'Aydat, elle est néanmoins présente dans les projets de chaque site et doit permettre de remplir les fonctions précédemment citées d'introduction, d'attractivité, de vulgarisation et de pédagogie auprès d'une majorité de visiteurs. Une attention particulière est portée sur l'interactivité possible de cette muséographie avec le visiteur. Pour tous les sites, il s'agira d'une nouvelle muséographie créée expressément pour le renouvellement de l'existante (Montlosier et Puy de Dôme) ou à titre d'installation (Lac d'Aydat et Volvic). Objet d'attractivité touristique, la préoccupation majeure de cette scénographie est d'être à la fois accessible, simple et fonctionnelle, tout en renvoyant à des informations complexes, pointues et de domaine spécialisé. L'attente est très forte à ce que la scénographie soit très dynamique et interactive. Cependant, la question du recours aux outils numériques n'est pas tranchée, et sera développée ci-après. La conception de la muséographie relèvera dans tous les cas de professionnels spécialisés qui devront répondre à ces exigences avec ingéniosité et respect des sites d'accueil. Toutefois et afin de garder une cohérence globale, des éléments partagés de cette muséographie pourraient être mis en place au sein de chaque porte d'entrée en plus des éléments propres à chaque site. Les outils qui seront donc associés au développement de cette muséographie pourront donc être des outils communs, comme individualisés. Par exemple, des maquettes géologiques, des films explicatifs, des tablettes numériques, ou des ateliers sensoriels, sont envisagés et seront développés ci-après grâce au benchmark. Il restera à définir quel outil est le plus adapté à quel site et à quel message.



A (Source : à gauche ©mond'arverne tourisme et à droite auvergne-centrefrance.com)



B (Source : personnelles, à gauche le domaine, à droite le chateau)



C (Source : à gauche = panoramique des dôme.fr ; à droite = personnelle)



D (Source : à gauche RLV, à droite : blog de randonneur veloblan)

Document 24: Visuels des 4 sites pressentis pour la création des portes de site

Si le concept de porte d'entrée est donc cadré et partagé, le contenu est en revanche plus flou pour les parties prenantes et demande à être précisé. Pourtant, il s'agit également de le concevoir de façon partagée car il sera traité dans tous les sites selon des angles d'approche complémentaires, en lien les uns avec les autres : des informations pourront être données au sein d'une des entrées et pas à une autre ou avec des argumentaires différents.

c. Diagnostic de chaque site pressenti pour l'installation des portes d'entrée

Le site géré par Mond'Arverne Communauté se situe au niveau de l'école de voile en bord du lac Aydat, sur la zone appelée « Aydat-plage » par rapport à la zone d'habitation/bourg. L'aménagement de la plage a été réalisé avec un budget déjà conséquent et le site est l'objet de beaucoup d'attention vis-à-vis de la stratégie d'ensemble prévue à l'échelle de la ville. En outre le classement Pavillon Bleu (renouvelé récemment) montre une évolution positive du site et le maintien de cette distinction pourrait contribuer au rayonnement des autres sites pavillons bleu du territoire si une communication adéquate est menée. Les gestionnaires ont une volonté d'inscrire leur porte d'entrée sur la thématique des lacs et de l'eau en lien avec la formation volcanique de celui-ci et les pratiques humaines qui ont lieu. Les enjeux le concernant sont importants à l'échelle de la communauté de communes : une gestion du site transversale est souhaitée. Le lac est un spot touristique fréquenté, avec des usages à canaliser. L'évolution des pratiques doit pouvoir améliorer le site : il faut informer sur ce qu'il est possible de faire sur le site ou non, de manière non restrictive. Le but est de proposer des façons appropriées de « consommer » le bien, en faisant savoir que ces utilisations protègent le site, et non pas l'inverse. Cette porte d'entrée prendrait place à la fois en intérieur et en extérieur du bâti de l'office de tourisme existant (Document 24 A), accolé à l'école de voile du lac.

Le site de Montlosier à Aydat au sud du bien Unesco est composé d'un large foncier en propriété du PNRVA, ce qui est un atout pour sa gestion, et possède un petit château du XIX^{ème} siècle. Ce domaine présente tous les paysages de la CPFL (volcan, lac, forêt, champs...) et bénéficie de la proximité des Puits de la Vache et de Lassolas. Ces sites sont emblématiques avec leurs cônes volcaniques dit égueulés, et fréquentés par environ 50 000 visiteurs par an. Une maison de parc est déjà existante mais est en revanche très peu visible depuis la route (Document 24 B) : le public passe dans la zone mais n'entre pas dans le bâti (estimation moyenne 12000 visiteurs, 19 000 au maximum). Des scénarios de restructuration importante de l'espace du domaine sont envisagés pour faire face à cette problématique et les travaux nécessaires seront sans doute importants. Le site géré par le PNRVA entre dans une phase de transition : les élus au sein de la structure sont en fin de mandat ce qui freine l'avancement des projets. Pour le renouvellement de la muséographie actuelle de la maison de parc, les thématiques des écosystèmes, de la faune et de la flore, ne sont pas privilégiés car d'autres maisons au sein du PNRVA traitent de ce sujet. En revanche, des déclinaisons sur la géologie et la volcanologie sont envisagées par l'angle d'approche des sciences et du personnage scientifique et agronomique du comte de Montlosier, véritable précurseur en la matière. La maison de parc serait le pôle « scientifique » des portes d'entrée, car les parcs sont connus et reconnus pour leurs connaissances. Des liens peuvent être faits avec les écosystèmes (action humaine sur les paysages par exemple), et un espace spécifique CPFL est prévu. Une description chronologique des éléments est souhaitée avec une ouverture sur les missions actuelles du parc. Afin de rester accessible pour tous, la visite serait brève (<30min) pour éviter d'être trop pesante et l'information serait disponible sur d'autres supports en parallèle pour ceux souhaitant approfondir leur découverte. En effet, le public du site est majoritairement composé de randonneurs et de familles qui viennent pour l'attrait des espaces naturels ouverts.

La gare du Panoramique des Dômes est un lieu central et emblématique de la CPFL. Ce site est géré par l'entreprise SNC Lavalin mais également par le département 63. Il s'agit d'un lieu de passage obligatoire pour l'accès au train à crémaillère du panoramique (Document 24 C). En revanche

le public ne reste pas dans les locaux de la gare : après achat des billets, la captation touristique fait grandement défaut que ce soit sur les aménagements muséographiques ou pour la consommation des services installés dans le bâtiment. Or, chaque train étant espacé de 45min, ce temps pourrait être consacré à la visite du site, en lien avec les objectifs de l'Unesco. Plus spécifiquement, une fidélisation de la clientèle est espérée, avec un retour des usagers pour l'aménagement et les services du site en dehors de la fonction gare. Le site manque de lisibilité et d'indication des aménagements pour le visiteur néophyte. Pourtant, il présente déjà de nombreux éléments d'une future porte d'entrée et des services touristiques déjà établis à savoir un point d'information géré par le département, un lieu de restauration, une boutique et des aménagements muséographiques. Un projet est envisagé par les gestionnaires de réaménager les équipements intérieurs (disposition, muséographie, jeux enfants...) pour intégrer durablement la gare à la visite globale du puy de Dôme et la lier de façon coordonnée avec la gare d'arrivée du train au sommet. Trois cabinets d'architectes ont déjà initié des propositions d'aménagement vis-à-vis de cette demande. L'ambition des gestionnaires est de mettre en place une relation avec le visiteur très interactive, voire immersive, surtout pour les plus jeunes. La thématique possible serait le volcanisme et le relief géologique associé. Une mise en cohérence de l'existant entre la base et le sommet du puy de dôme est l'enjeu majeur du site.

Le dernier site envisagé se trouve dans l'ancienne zone industrielle des eaux de Volvic, au nord-ouest de la ville du même nom. C'est un site touristique extrêmement connu pour les eaux de table éponyme, mais aussi pour ces sites touristiques proches : le chalet des eaux de Volvic, la grotte de la pierre, Vulcania, le volcan de Lemptégy... Cet atout est néanmoins entaché de faiblesses importantes issues de l'historique du site : c'est un site très fragmenté dont la gestion foncière est complexe avec de nombreux propriétaires. La signalétique est disparate, et les aménagements en restructuration depuis quelques années. L'objectif serait d'offrir une réelle expérience de visite sur le site de Volvic mais en prenant en compte la proximité immédiate des sites touristiques précédemment cités. Pour cela un bâti existant en pierre de Volvic est en cours de rachat auprès de la société des eaux de Volvic (Document 24 D) : il permettrait la mise en place d'un nouveau parking, en amont du parking existant de façon à piétonniser l'ensemble du site. Les gestionnaires ont la volonté de développer un lieu sur les thématiques marquées du territoire : la pierre (brute et taillée), l'eau, et les espaces naturels remarquables (ENS). Au contraire des autres sites, il s'agit d'une création ex nihilo car le bâti en question n'est pas ouvert au public et nécessite une importante mise aux normes en tant qu'ancien hangar industriel.

2. Résultats du benchmark

a. Des sites variés qui ont capté l'intérêt des parties prenantes

Le panel de sites retenus issu des 2 phases de recherche, comporte 16 sites mettant en valeur différents patrimoines : écologiques (4 réserves de biosphère et concernés par des zonages Natura 2000), architectural (pont du Gard), et géologiques. Cette dernière catégorie est la plus représentée afin de faciliter les transpositions au cas de la CPFL. 9 sites sont inscrits au patrimoine mondial de l'Unesco et 2 sont classés géoparc Unesco. Les sites d'envergure « grand site » sont également représentés : Grands site de France pour 2 d'entre eux et grand site d'Occitanie pour le Cirque de Gavarnie également inscrit au patrimoine mondial. La répartition géographique est variable car des exemples jugés pertinents par le comité sont situés en Europe et outre-mer mais 62% des sites sont situés en France métropolitaine, par soucis de comparabilité des installations.

Même si toutes les informations recherchées n'étaient pas disponibles pour chaque site, l'ensemble du panel présente suffisamment d'informations pour afficher des similitudes d'intérêt. Par exemple, les démarches à l'origine des aménagements des différents sites sont semblables à celle des portes d'entrée CPFL. Les parcs naturels ont pour objectifs la diffusion des connaissances et la valorisation des patrimoines de leur territoire.

Outils	Volvic	Puy de Dôme	Lac Aydat	Montlosier
Maquette géologique	++	++	++	++
Mascotte pour tout petit	-	--	+	-
Présentoir échantillon pierre	++	+	--	+
Ateliers sensoriels	-	+	-	++
Livret de découverte	-	+	+	(Existant)
Sentier pédagogique	++	Gare base : -- gare sommet : existant	++	(Existant)
Belvédère	++	(Existant)	-	++
Salle de projection	--	++	--	+/-
Écran tactile	++ un outil	+/-	+/-	-
Application portable circuit de randonnée		-	++	-
Vente produits dérivés	+	+	+	+

Document 25 : proposition d'association d'outils issus du benchmark envisagés dans les sites portes d'entrée CPFL

Légende :

++ outil très bien adapté/transposable au site

+ outil adapté/transposable,

+/- : outil adapté et transposable sous condition

- outil peu adapté ou peu transposable

-- outil à éviter

Source : production personnelle

L'amélioration de la sensibilisation et de l'information des visiteurs est une volonté transversale à tous les sites et le comité a relevé la clarté et la simplicité de la plupart des aménagements qui ont été mis en place pour le grand public.

La première partie du benchmark a été présentée en comité lors de la session du 12 juin : des maquettes géologiques et des animations topographiques dans des bacs de sable tout particulièrement ont provoqué des échanges nombreux et animés sur la faisabilité de ces installations, et leur adaptation au contexte sanitaire (en cas d'interdiction de manipulation). En revanche la deuxième partie du benchmark, réalisée plus particulièrement sur les suggestions du précédent comité a provoqué moins de débats et de réactions, il n'a été fait mention que de l'éloignement de certains sites avec les préoccupations et les caractéristiques du bien CPFL. Nous avons donc proposé aux membres du comité de prendre davantage connaissance des éléments et de transmettre leurs réactions à posteriori.

b. Des outils transposables au site CPFL

Un grand nombre d'outils ont été trouvés au sein des 16 sites du benchmark. La plupart d'entre eux sont transposables aux portes d'entrée du site CPFL mais pas de la même façon pour chaque porte d'entrée. Le document 25 présente nos estimations de faisabilité et de pertinence des principaux outils à l'échelle de la muséographie en association avec chaque porte d'entrée. Nous relevons que les outils figés de représentation 3D que sont les maquettes sont particulièrement adaptés au contexte de la CPFL. Utilisés dans les livres scolaires de géologie comme dans les espaces scénographiques des sites sur le même thème, le bloc 3D ou la maquette réduite permettent de situer le visiteur dans un espace à échelle bien plus vaste que son lieu de visite. En outre, des successions de blocs, malgré leur nature figée, permettent également de rendre compte d'évolution des couches géologiques dans le temps. Ces éléments, très intuitifs parce que simplifiés, sont réduits et peuvent se positionner dans différents lieux d'accueil. Outre leur valeur explicative, la diversité des maquettes observées dans le benchmark est un atout important. Par exemple, en fonction du budget et des besoins, des LED incrustées dans la maquette peuvent localiser des points d'intérêt. Avec plus de moyens, des projections lumineuses peuvent être réalisées pour rendre compte de différents couverts végétaux en binôme avec un diaporama, ou comme au musée de Gergovie, reconstituer un événement historique sur une surface donnée. Dans la thématique volcanique, l'évocation d'une éruption utilise souvent le même principe car la lave peut être figurée par des jeux de lumière (Volcan de la Réunion, grotte de la pierre).

Les « géodromes » pédagogiques complètent souvent ces premiers outils : ces parcours en extérieur permettent le changement d'échelle de la maquette à l'observation in situ. La prise de recul du visiteur sur ce qu'il observe mais aussi un accompagnement pour discerner ce qu'il y a à observer dans le paysage, rendent le cheminement attractif et la découverte active. Cet outil a une double fonction : à petite échelle, autour d'un bâti, il permet de diversifier les supports de découverte par rapport à un espace exclusivement intérieur ou sous vitrine ; à grande échelle, il est un produit de découverte territoriale car pousse le visiteur dans des lieux qu'il n'aurait pas fréquentés sans suivre le parcours ainsi proposé et permet donc des rebonds auprès d'activités locales, ou d'autres sites touristiques.

Des espaces dédiés aux plus petits, publics familiaux et très jeunes visiteurs, sont parfois délimités au sein des structures touristiques : ce public particulier ne répond en effet pas aux mêmes exigences. Cette préoccupation pousse à l'usage d'ateliers plus intuitifs, interactifs et sensoriels. Dans ce dernier domaine justement, des bandes-son ont été installées dans certains espaces muséographiques pour rendre la visite plus immersive. En revanche, la proportion de ces ateliers est à modérer car des retours de visiteurs sur des plateformes de tourisme de type tripadvisor indiquent qu'un espace entièrement aménagé de cette façon présente souvent des défaillances (plus il y a d'ateliers, plus la maintenance est lourde), et peuvent ne pas convenir à d'autres catégories de visiteurs qui n'y verront que du « gadget ».

Document 26: Exemples transposables du site de Sardonna, des plaques de verre avec sérigraphies et des cadres de tableau déstructurés pour faire apparaître des ensembles géologiques du paysage

Source : www.outdooractive.com



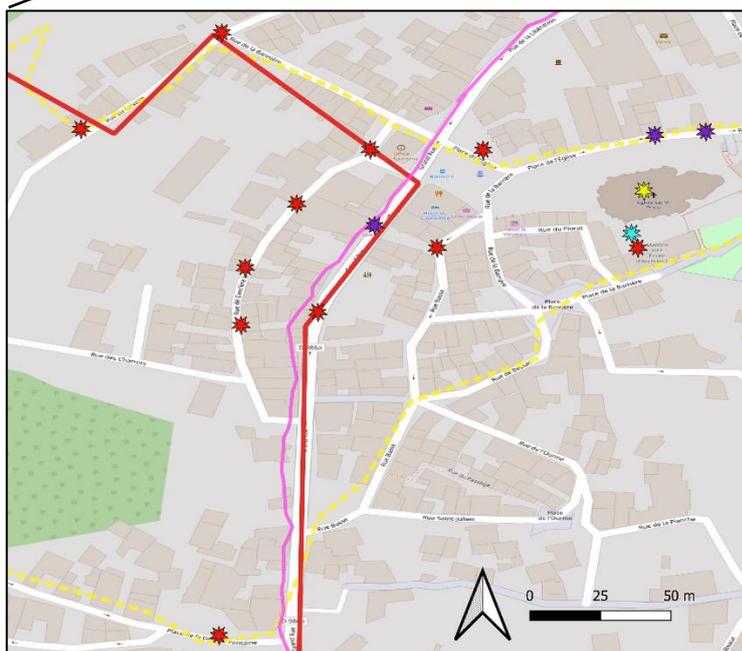
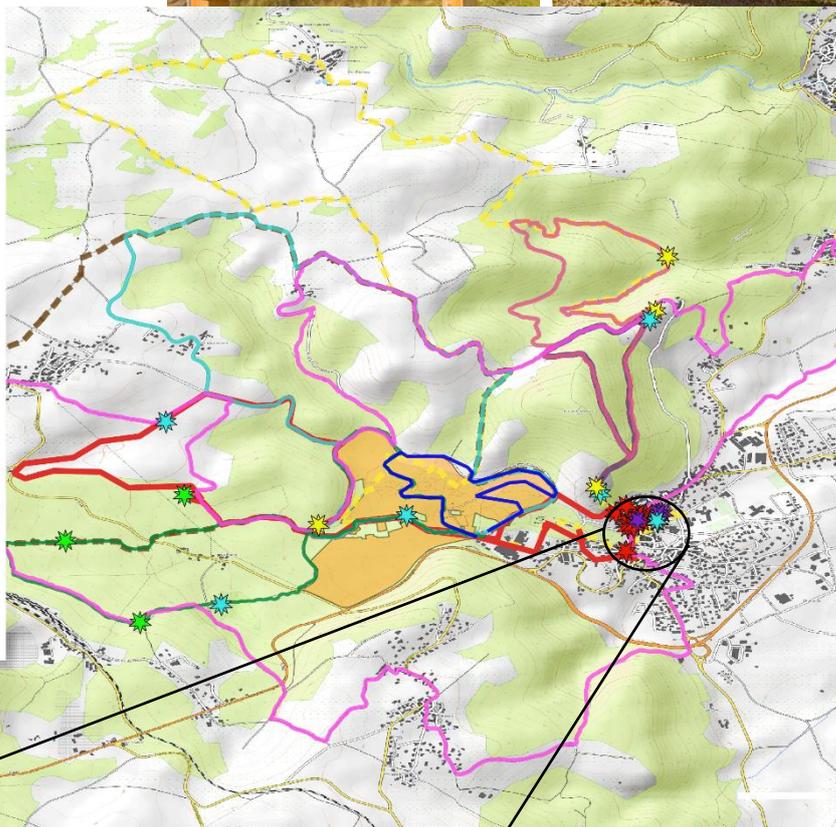
Légende

éléments remarquables

-  bati
-  carrière
-  point de vue
-  sculpture
-  emaille
-  sentier "sur les traces des carriers"
-  sentier "des cheires"
-  sentier du Dr.Moity
-  itinéraire 0013 "tourmoel"
-  itinéraire 0563 "chateau"
-  itinéraire 0346 "chemin impluvium"
-  proposition pour projet
- sentiers non balisés
-  parcours "sources volvic"
-  "les hauteurs de volvic"
-  réserve des grottes et cheires de Volvic

OpenTopoMap

0 200 400 600 800 1 000 m



Document 27 : Prospection de l'offre de découverte pédestre à proximité de Volvic

Source : production personnelle

a. Faible retour mais un contre-exemple à RLV

Les exemples du benchmark ont été relativement peu remobilisés par les organismes du comité : il n'y a pas eu de échanges particuliers sur ce sujet à la suite des présentations en comité malgré les incitations en ce sens à l'exception de RLV avec qui des visites ont été organisées au Puy Mary et à Briançon. Ainsi à RLV, un projet de sentier en lien avec les points de vue de Sardonna a commencé à voir le jour. Les installations permettant une lecture de paysage assistée, accompagnée par différentes installations au niveau des points de vue tendent à être transposées aux abords de Volvic. Cet aménagement comprend des cadres de tableau qui, disposés dans le paysage, ciblent les éléments à voir (Document 26) et un intérêt pour des maquettes en intérieur et extérieur.

Ainsi, une faille tectonique est matérialisée par la cassure nette du cadre, laissant imaginer une ligne qui se prolonge au sein du tableau en superposition avec le paysage où elle se trouve réellement. Des blocs identifiables, comme des volcans, peuvent être figurés sur des plaques de verre insérées dans le cadre, avec une sérigraphie qui rend cette zone délimitée mais toujours transparente pour laisser voir la zone dans le paysage concerné. Des sérigraphies différenciées peuvent être imaginées pour montrer plusieurs éléments à la fois.

Pour accompagner cet aménagement particulier, intégrant la démarche de création de porte de site, nous avons procédé à un repérage des différents circuits actuellement proposés sur le territoire du Goulet et de la réserve des Cheires et grottes de Volvic (Document 27) Nous avons cartographié pour cela des points de vue, ainsi que des sculptures et bâtis remarquables pour agrémenter la visite et le discours pédagogique qui accompagnera la lecture de paysage. Ce projet annexe est en cours d'étude pour déterminer la zone exacte d'implantation, ainsi que le format des installations.

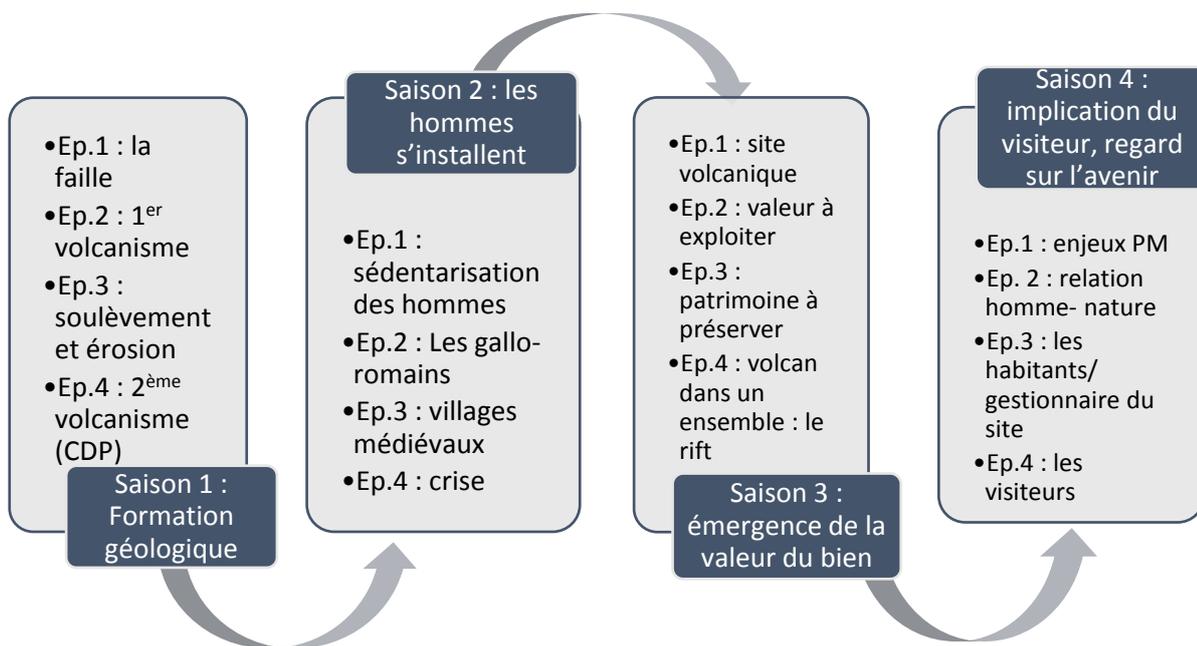
3. Des histoires comme fil directeur de contenus et outils associés

a. Histoire commune

A l'issue de la séance de travail du 17 juillet, une trame commune à l'ensemble des portes de site a été conçue. Elle synthétise les éléments connus à ce jour sur l'histoire et les caractéristiques du site, pouvant être exploités comme contenus des muséographies de porte d'entrée. Construite sur les codes d'une série télévisée à rebondissement, les messages de l'histoire du bien CPFL inscrit au patrimoine mondial ont été travaillés par saison, puis par épisodes. Ces messages directeurs sont les idées maitresses à transmettre aux visiteurs et encadreront les déclinaisons à venir (outils possibles, sous thématiques...). Chaque saison est ponctuée d'un teaser de fin, liant le message à la saison suivante et incitant à la découverte de l'histoire complète. Les saisons n'ont pas pour vocation à être développées année après année sur le territoire du bien inscrit mais bien toutes en même temps sur des lieux différents, ou du moins évoquées de manières différentes sur chaque lieu. Des éléments ont été cités au sein de chaque épisode : ils caractérisent le message directeur et peuvent faire l'objet de focus spécifiques du récit. Par ailleurs, des outils potentiels ont été associés à chaque saison et des avertissements sur les écueils et contre-sens possibles également (non représentés en illustration).

La saison 1 traite de la formation géologique du rift. Elle commence par un prérequis, ou prologue selon les codes cinématographiques, celui de l'existence de la chaîne de montagnes hercynienne formée il y a 350 000 ans. Une fois érodée, cet élément constitue le support des autres événements géologiques, de -35 millions d'années à 8000 av. J.C. selon 4 phases : la formation de la faille de la Limagne, une première phase de volcanisme, une phase d'érosion massive des sédiments du bassin sédimentaire (graben) de la Limagne et une deuxième phase de volcanisme plus localisée qui forme la chaîne des puys. L'ensemble de cette saison se déroule sur des temps géologiques très longs et n'a donc pas la même temporalité que les autres saisons de la série. Le lien entre saison 1 et 2 est justement le changement de temporalité via le regard de l'espèce humaine qui a dû voir les

derniers mouvements géologiques de cette saison et est le facteur de changement prépondérant de la saison 2.



Document 28: Synthèse des travaux en atelier ayant abouti à la mise en récit commune à toutes les maisons de site

Source : production personnelle

La saison 2 débute avec la fin des événements géologiques, il y a environ 6000 ans. Les sociétés humaines qui se sont alors implantées sur le territoire CPFL ont considérablement modifié son aspect et ont commencé à mettre en place des modes de gestion particuliers. Cette approche historique explique certaines caractéristiques du territoire avec lesquelles il faut aujourd'hui composer : défrichements, routes, structures villageoises, et fonctionnement foncier communautaire.... Cette saison explique l'héritage issu des activités progressivement mises en place par les sociétés humaines, d'abord primitives, qui se sont sédentarisées, puis gallo-romaines et médiévales. Ces sociétés se sont développées et ont largement exploité de différentes façons les ressources, amenant à des situations de crises complexes et multisectorielles. Le dénouement se réalisera lentement par exode de certaines populations et le changement de vision du site.

Avec ce changement de vision, et donc un changement de saison dans le récit, le site acquiert d'autres valeurs : valeur scientifique avec la découverte de la nature volcanique des volcans, valeur économique avec l'exploitation nouvelle de ressources (minérale, touristique, nouvelle méthode d'exploitation du bois), une valeur patrimoniale (dont paysagère et écologique). De l'ensemble de ces nouvelles valeurs associées au site, va naître l'idée d'une reconnaissance et d'une démarche de protection : c'est à la fois l'histoire de l'inscription au patrimoine de l'Unesco qui est contée, mais aussi une histoire sociétale de patrimonialisation où les habitants changent de regard, se mobilisent et agissent différemment en fonction de la valeur nouvelle qu'ils attribuent à leur territoire (économique ou patrimoniale). La fin de la saison 3 est finalement marquée par l'inscription au patrimoine mondial, issue d'un historique particulier mais aussi le début d'une nouvelle saison.

La dernière saison est une ouverture, dans le temps et dans la conception du site. La CPFL est un site où homme et nature ont cohabité mais cohabitent différemment aujourd'hui. La valeur même du site remet en cause la conception d'une nature vierge pour laquelle l'homme est un prédateur, souligne l'interdépendance de l'humain et de la nature. Sa gestion montre qu'il est possible de vivre avec la nature par des exemples concrets, de travailler autour d'elle tout en préservant le territoire concerné. C'est un apprentissage qui conditionne aujourd'hui les gestions locales et une ouverture de cette gestion au-delà des instances depositaires, aux visiteurs, aux habitants, aux touristes, à tout à chacun. Une ouverture à l'humanité qui résonne dans l'actualité du XXI^{ème} siècle : l'Anthropocène, une ère où les principaux changements découlent plus de l'activité humaine que de facteurs climatiques ou écologiques, qui amène à repenser la place et la relation des hommes à la nature.

Ce récit est celui du site inscrit au patrimoine mondial (document 28 et annexe 8), et celui que veulent raconter les gestionnaires au travers de leur installation, au travers des portes d'entrée. Bien que général, il constitue une trame dans laquelle chaque site peut avoir sa propre teinte, ses propres exemples qui illustrent les faits ci-dessus mentionnés. Des panneaux explicatifs communs peuvent être faits pour illustrer la trame tandis que des zooms et anecdotes sur certaines périodes seront présentés dans les 4 sites. La démarche inverse est également possible avec des focus pour capter l'attention des visiteurs et exprimer en filigrane cet enchaînement d'informations, puis des ouvertures pour ramener au contexte commun. Cela dépend des informations disponibles sur chaque site et du souhait de développement spécifique des gestionnaires.

b. Histoires et outils individuels

Nous avons invité les gestionnaires de chaque site à remplir avec leurs envies et leurs projets, la trame du document 27. Pour le Puy de Dôme, il s'agit surtout des services du département qui se sont exprimés et les membres du panoramique se sont ralliés à la version qui en a été proposée. A l'OT d'Aydat, une session de travail collective avec les membres de l'équipe sur place a été réalisée pour fournir le document de synthèse. Au PNRVA, 2 versions nous ont été remises : l'une avec le regard de la gestionnaire de maison du parc et ses spécificités, l'autre avec le regard d'un membre de la cellule mixte, davantage orienté sur la cohérence avec le bien Unesco. Nous avons fusionné ces deux

	Message directeur individuel	Atouts	Outils à mettre en place
Montlosier	« Un territoire, des volcans, des hommes, vivre ensemble pour préserver le futur »	<ul style="list-style-type: none"> - Le domaine de Montlosier - Puy de la vache et Lassolas + point de vue - Différents milieux traversés par des randonnées 	<ul style="list-style-type: none"> - Maquette avec projection + maquette chaîne des puys en extérieure - Narration du Comte en personne - Film évolution des paysages
Aydat	« Le lac d'Aydat est un lac de barrage issu d'une éruption volcanique récente et proposant de nombreux loisirs de pleine nature »	<ul style="list-style-type: none"> - Le tour du lac - Activités de pleine nature - Zone humide préservée 	<ul style="list-style-type: none"> - Application de randonnée + film scientifique de formation du lac - Outils d'interprétation de la coulée volcanique - Parcours d'interprétation de la zone humide
Puy de Dôme	« La VUE de ce site qui rend le site unique au monde »	<ul style="list-style-type: none"> - Panorama à 360° - Programmation culturelle et animation - Site accessible en train à crémaillère 	<ul style="list-style-type: none"> - Maquette 3D animée à toucher - Un film animé sur la formation CDPFL - Cartographie dynamique
Volvic	« Lieu de nature et de fusion, une histoire mêlée entre la pierre volcanique, l'eau de source et le savoir-faire de l'homme »	<ul style="list-style-type: none"> - Le chalet des eaux explique l'impluvium - Exploitation et travail de la pierre visible partout à Volvic - Espace naturel très attractif avec activités pleine nature 	<ul style="list-style-type: none"> - Point de vue pour lecture de paysage accompagnée - Maquette de localisation Volvic/cheire/volcan/faille - Communication cohérente et uniforme des activités

Document 29 : Des atouts et des outils envisagés très complémentaires d'un site à l'autre

Source : production personnelle

versions pour obtenir un document comparable aux autres sites et réalisé personnellement celle concernant le site de Volvic avec les acteurs (RLV et Terra Volcana).

De façon tout à fait spontanée, les éléments recueillis ne sont que très peu concurrents. Chaque site a un angle d'approche et une thématique qui lui permet de traiter des aspects de la trame commune sans faire de redite ou de contre sens avec les autres sites, du moins dans les messages directeurs (document 29).

c. Une mise en commun : intégration des histoires individuelles

Nous avons intégré les éléments de chaque histoire individuelle à la trame commune et avons présenté l'ensemble en comité de septembre. Des ajustements ont été nécessaires car certaines informations se sont avérées trop synthétiques pour être exploitées, d'autres pas assez. Dans l'ensemble, le comité a approuvé les déclinaisons conçues par site et leur intégration à la trame collective après correction (document 30 et annexe 9).

A Aydat, la particularité du site et ce qui en fait son attractivité est bien sur le lac : à la fois objet de loisir mais aussi singularité de formation volcanique puisqu'il résulte d'une action de barrage d'un cours d'eau par un coulée de lave. En refroidissant cette coulée crée un bassin de rétention qui se remplit d'eau : un lac de barrage. Plus tardivement avec l'action de l'homme, cette zone devient un territoire de villégiature, et Sidoine Appollinaire, évêque de Clermont, y construira non loin une résidence de campagne, décrivant la beauté et le calme de ces paysages. Plus tard au XIXème, un lac voisin d'Aydat est vidé : le peuple crie famine et a besoin de terre à cultiver. Pourtant Aydat ne subira pas le même sort, car il faut également maintenir la présence de l'eau à proximité de la vie humaine. Milieu XXème, le paysage du lac a bien souffert après plusieurs années d'utilisations mercantiles et non modérées. Il va alors nécessiter une phase de prise de conscience et des aménagements importants pour en refaire un lieu de détente, agréable et durable, avec une zone humide d'intérêt écologique majeur côtoyant des activités adaptées proposées au grand public.

L'histoire d'Aydat est proche de celle de Volvic puisqu'intimement liée à l'eau mais pas de la même façon : ce qui est observable en surface est un échantillon de ce qui se passe dans les sous-sols de Volvic. Les coulées volcaniques se sont progressivement superposées et imbriquées les unes aux autres proposant une structure particulière appelée impluvium. Cet impluvium est un récupérateur d'eau naturelle, qui par filtration va drainer les eaux de pluie jusqu'à des réserves souterraines où elles seront découvertes et puisées bien plus tard. Cette eau est l'eau minérale de Volvic, et c'est la relation à la pierre qui lui donne toutes ces caractéristiques naturelles. En surface, avec l'installation des hommes, le site de Volvic et le château de Tournoël rappelle l'époque féodale et le système des seigneuries. La mise en commun de certains terrains pour permettre aux petits villages de s'entraider et de subsister date de cette époque et est encore visible au travers des actes de propriété actuels. Volvic est aussi très connue pour la pierre du même nom, la trachy-andésite noire, celle de la cathédrale de Clermont Ferrand et du monument commémoratif à Gergovie. La porte d'entrée mettra donc en avant le savoir-faire des travailleurs de la pierre : tailleurs, sculpteurs, émailleurs, dont les traces persistent au sein du bourg par de petites sculptures, des initiales, discrètes sur les frontons de porte. Cet art de la pierre qui vit plus que jamais aujourd'hui avec la reconnaissance internationale d'artistes locaux comme Thierry Courtadon.

Le Puy de Dôme est à la fois central et culminant dans le bien. Point de repère pour beaucoup, mais aussi symbole, il est le point de concentration de beaucoup de démarche de protection et de rayonnement de la région. En ce sens, c'est donc l'endroit où l'on peut parler du rift, un mot souvent inconnu du grand public mais qui fait toute la spécificité du site et qui mérite d'être expliqué : les mouvements qui ont permis de passer d'une étape à l'autre et leurs caractéristiques respectives. De par sa nature extrêmement touristique, le lieu est également propice à l'explication de la démarche Unesco et au renvoi sur les autres sites à travers le monde répondant aux mêmes enjeux du patrimoine



Document 30 : La synthèse de toutes les histoires individuelles montre une cohérence et une complémentarité entre les sites

Source : production personnelle

mondial ou plus localement aux autres portes d'entrée : la signification de ce qu'est la VUE au sens de l'Unesco est une étape cruciale pour comprendre la gestion du site et y sera expliquée. Toutefois l'histoire propre du site y sera aussi mentionnée, au même titre que pour les autres portes : l'installation des hommes et la symbolique associée avec le temple de mercure, les conflits et les tensions sociale très importante à l'époque médiévale. Pour se rendre compte que le calme apparent du paysage actuel est la résultante de violences géologiques et humaines importante en cet endroit au panorama saisissant.

Là où les sites traiteront les précédents éléments comme majoritaire de leur scénographie, à Montlosier la démarche sera différente puisque le bien CPFL n'est qu'une partie du territoire PNRVA. Par conséquent les messages qui suivent seront des développements d'un ensemble plus vaste. Cela se voit dès l'histoire géologique car plus qu'un rift, c'est l'histoire du Massif central qui peut être comptée au travers de la délimitation du parc, et une ouverture sur les phénomènes planétaires des plaques tectoniques. Les paysages et leurs évolution conjointes avec l'évolution des hommes sont une histoire visuelle et symbolique que le parc, en qualité de médiateur actuel de ces deux entités, est bien placé pour véhiculer. Le domaine de Montlosier a bien sûr sa propre histoire, celle du Comte de Montlosier, qui s'est avéré précurseur scientifique et agronome, visionnaire. Ces travaux et leurs impacts sont actuellement communiqués sur le site et intégreront une partie scénographique. Ils mènent très naturellement à la période de création du parc et aux démarches qui ont suivi : 200 ans d'expérimentation, 40 ans d'existence du parc et aujourd'hui des exemples d'actions comme la conciliation des usages, du pastoralisme, et l'amélioration des pratiques locales.

Ainsi chaque site exprime l'histoire géologique et humaine du site sous un prisme différent, qui se complète et se répond. La question d'un potentiel outil commun au sein de la scénographie s'oriente sur la réalisation d'une maquette géologique puisque envisagée sur la majorité des sites et très adaptée aux messages à transmettre. A ce stade du projet de trop grandes divergences sont apparues pour permettre de concrétiser un cahier des charges unique pour toutes les portes au regard d'une différence de budget, d'objectifs et de calendrier de réalisation.

V. Discussions

1. Limites

a. Une conciliation difficile : des sites partiellement liés et des proportions à équilibrer

Le diagnostic des différents sites pressentis a montré que plusieurs projets d'aménagement, antérieurs aux portes de sites étaient déjà engagés : 3 propositions de cabinet d'architectes ont d'ores et déjà été déposées pour l'habillage intérieur de la maison de site du panoramique des dômes et un projet de restructuration est en cours sur le site de Montlosier avec un architecte. Ces initiatives répondent à des besoins identifiés par les structures concernées mais multiplient le nombre d'intermédiaires impliqués par site et ne sont pas en relation directe entre elles. De plus, ces projets entamés en amont sont aujourd'hui difficilement conciliables : le plan d'aménagement du Puy de Dôme a été récemment décidé avec la validation d'une des propositions de cabinet d'architecte, propositions qui n'ont pas eu de lien au cours de leur conception avec les objectifs ou les propositions du groupe de travail porte d'entrée.

Globalement, les intérêts des structures porteuses apparaissent forts par rapport au projet global de territoire. Par exemple, aucune porte d'entrée n'est uniquement porte d'entrée du patrimoine mondial : cela semble un atout indéniable du point de vue de la multifonctionnalité des structures qui vont être mises en place, mais est également révélateur des intérêts des structures porteuses. La porte d'entrée du site de Montlosier n'est pas qu'une entrée au bien Unesco, c'est aussi une entrée du PNRVA et cela permet de faire passer les messages en lien avec les deux territoires. Toutefois, il faut

s'intéresser aux proportions selon lesquelles les deux sujets seront traités et avec quels outils de façon à équilibrer l'ensemble. Le risque que les sujets qui tiennent à cœur les structures porteuses ne soient pas représentés est faible, l'inverse en revanche, c'est à dire le message lié au bien inscrit au PM, doit faire l'objet d'un point de vigilance dans l'équilibre des messages transmis aux visiteurs.

Toutefois les structures en présence travaillent historiquement ensemble. Par exemple une coordination entre l'OT d'Aydat et le PNRVA sur un projet d'intermodalité entre les deux sites est l'expression d'une compréhension mutuelle et d'une avancée commune de ces structures sur des mêmes axes stratégiques. Il s'agit donc de poursuivre la mise en commun afin que les projets à venir puissent davantage être mis en relation, au contraire des initiatives antérieures à la création du groupe de travail que nous avons animé.

A ces proportions entre site Unesco / site porteur, se rajoute la volonté exprimée par certaines parties prenantes de traiter et de lier la porte de site aux territoires voisins : massif du Sancy, Combrailles... Pensé dans le cadre d'un développement touristique global du département du Puy de Dôme, cet aspect peut être néanmoins l'objet d'arbitrages supplémentaires car les espaces dédiés aux portes d'entrée seront restreints. Si ce lien paraît aujourd'hui nécessaire à un projet départemental cohérent dont tous seraient bénéficiaires, il ne peut néanmoins s'agir que de plus-value à l'ensemble et non de thématiques principales, d'un lien ponctuel et donc encore une fois, de proportions appropriées pour qu'il ne soit pas, à l'inverse, oublié.

b. Des points de vigilance sur le contenu de la muséographie prévue dans les locaux

Au cours de ce travail, l'importance de la formation du personnel d'accueil et d'information qui sera associé aux portes a été évoquée en comité. Les structures ont reconnu le besoin de mutualiser leurs efforts en ce sens et il s'agit d'un des points déjà soulevé par les fiches action du plan de gestion. Une formation en ligne hébergée par le PNRVA est déjà disponible et nous avons pu en bénéficier : elle donne les bases fondamentales de la perception des enjeux du site et le vocabulaire spécifique à la CPFL. Toutefois, et afin de renforcer cet outil, une formation sur le terrain devrait être envisagée : avec comme objectif de rediriger le visiteur sur les autres portes d'entrée, il apparaît utile et pertinent qu'une personne à Volvic renseignant un visiteur sur les infrastructures d'Aydat, connaisse aussi bien le site qui l'héberge que le site qu'il renseigne. Ce personnel sera de plus un levier de poids dans la mise en place d'un calendrier d'animation cohérent : une équipe formée selon les mêmes modalités sur l'ensemble des sites sera plus à même de travailler ensemble dans le cas d'animations rassemblant les 4 sites, ou mettant en jeu des informations des sites n'accueillant pas les animations directement. A l'heure actuelle, ces éléments ne sont pas encore mis en place.

La possibilité de vendre des produits a également généré des échanges au cours des sessions de travail. Ce point est particulièrement sensible car il est impossible de vendre des produits utilisant de manière commerciale le logo ou les mentions Unesco. Cependant à l'échelle du bien CDPFL, une marque du même nom a été créée et un projet de produits dérivés issus de la marque est en cours avec un appel d'offre pour recruter un agent de licence de marque qui sélectionnera les produits, créera une démarche marketing et s'occupera de la production. Cette gamme de produits est un atout en devenir pour le rayonnement du bien mais pose cependant de nombreuses questions qui n'ont pas été clairement tranchées à l'heure actuelle. En effet, l'association de ces produits dérivés aux portes d'entrée paraît évidente et bien fondée mais il faut cependant prendre en considération l'offre déjà existante du territoire à savoir des produits de la marque valeurs parc pour le PNRVA, des productions artisanales locales très présentes et très proches du site de Volvic et des produits déjà vendus en office de tourisme. Il s'agit donc de concilier l'ensemble de ces produits tout en envisageant le scénario d'une intégration des produits de la marque CDFL à l'ensemble du territoire de façon progressive, et ce afin de renforcer une identité commune aux 4 portes d'entrée.

Enfin, en ce qui concerne la scénographie, nous ne pouvons pas statuer sur la pertinence de l'outil numérique au regard de sa rapide obsolescence et des récents événements sanitaires. Les écrans

tactiles, sont par endroit supprimés pour ces raisons alors qu'ailleurs, du gel hydroalcoolique est à disposition des visiteurs pour respecter les mesures en vigueur. Les récentes évolutions à ce sujet permettent d'envisager des scénarii aussi multiples qu'extrêmes, parmi lesquels un retour à la normale où l'écran n'est plus une source de contamination, ou une suppression de ces derniers dans un cas où le tactile dans les espaces publics serait définitivement proscrit. Particulièrement utilisé actuellement, l'outil numérique requiert notamment une maintenance lourde, fréquente, et couteuse. Les écrans noirs en panne font mauvaise impression sur les visiteurs. De plus, un contenu numérique doit être révisé pour maintenir une attractivité forte auprès des jeunes populations de plus en plus habituées à ces stimuli qui perdent donc de leur caractère inédit et innovant très rapidement.

c. Une poursuite du projet par site selon des calendriers différents et au financement incertain

Comme évoqué précédemment, la suite du projet sera différente pour chaque site. Au site du lac d'Aydat, la conception d'une application des activités de pleine nature est déjà en cours et le projet d'étude stratégique de la communauté de commune intégrant l'aménagement de l'office de tourisme en porte de site s'effectuera courant septembre 2020 jusqu'en février de l'année suivante. L'ouverture de la maison de site est donc plutôt envisagée à moyen terme, 2023 potentiellement.

Au domaine de Montlosier, la collaboration avec l'architecte en charge du projet de restructuration du domaine devrait permettre le lancement d'un concours pour sélectionner un prestataire d'aménagement. Après concertation et délibération du choix de prestataire en 2021, le projet d'aménagement pourra commencer en fin d'année, sur les 3 aspects : architecture, paysages, scénographie. En attente d'un nouvel exécutif, l'étude du bâti est déjà en cours. L'ouverture de la maison de site est envisagé horizon 2023.

La gare de départ du panoramique au Puy de Dôme a d'ores et déjà validé l'un des trois projets de réaménagement qui lui avait été proposé. Malgré les difficultés rencontrées avec la crise sanitaire, le directeur a réaffirmé sa volonté d'engager le développement de sa structure. Durant la réalisation de nos missions, un week-end festif a vu le jour mi-juillet au sommet du panoramique avec la mise en place de nouvelles animations. Une chasse au trésor type escape-game avec des indices en QR code installés a vu le jour pour inciter à la découverte du site et de ses particularités. Le développement de la structure est donc entamé, mais il est espéré que les éléments ici présentés seront intégrés au futur discours pédagogique de ces nouvelles installations. La porte d'entrée existe donc déjà en partie au travers de la maison de site.

L'acquisition du site du goulet par la communauté d'agglomération RLV s'est concrétisée durant la période estivale 2020. Le travail engagé avec un architecte maître d'œuvre pour l'aménagement de ce bâtiment poursuit son cours car il nécessite des travaux de mises aux normes. L'objectif est de finaliser le programme d'aménagement en septembre 2020 pour réaliser les travaux en saison basse et assurer une ouverture pour la saison estivale 2021, voire fin d'année en cas de retard. A Volvic, le déplacement de l'office de tourisme a été validé (Cesbron 2020) par le conseil communautaire et une antenne sera créée dans le centre-ville pour la période estivale. L'OT actuel en centre bourg déplore en effet trop peu de visites et n'est pas facilement accessible en voiture, ni pour les personnes à mobilité réduite.

Finalement, chaque site aura son propre scénographe, l'idée d'un scénographe commun n'ayant pas été retenue par le comité. Les échéances de réalisation s'avèrent également différentes. En l'absence d'un animateur de projet, nous pouvons légitimement poser la question de la mise en relation des projets et des structures à l'avenir.

Un autre mode de mise en relation pourrait relever du financement de ces infrastructures. Cette question n'ayant pas été tranchée au cours des sessions du comité. Le financement par réponse aux appels à projet des fondations CPFL est malheureusement impossible compte tenu des délais de réalisation et du calendrier de ces appels à projet. Des subventions pourraient bien sûr être demandées dans le cadre du développement du territoire. Toutefois un cofinancement sur la base d'un cahier des charges minimal sur un outil précis et commun serait un format assurant une meilleure homogénéité des résultats car basés sur une commande commune. Cette modalité permettrait de cibler les aménagements nécessitant une aide financière et de rendre plus équitable les demandes. Le financement serait fixé au travers d'un pourcentage du montant total de chaque installation, assurant la participation à l'effort de conception de chacune des parties prenantes. En effet une subvention étant un montant fixe, son utilisation au regard des potentialités et des besoins de chaque site de répondrait pas à des proportions adaptées. La maquette géologique serait un outil intéressant pour la mise en place d'un tel financement parce que très couteuse et permettant des ajouts de types lumineux ou mécaniques individualisé sur une base de représentation commune.

2. Des avancées

a. Fédérations des parties prenantes

Ce compte rendu éclaire sur les caractéristiques des sites et l'adéquation des messages avec les attentes des structures. Ce qui avait été jusqu'ici implicitement imaginé en termes de projet a donc pu être explicité pour chaque membre du comité et pour la suite des aménagements. Certains des présents ont signifié leur volonté de prendre en compte ces éléments pour la suite du développement de leur structure. De plus, ces missions ont permis des réunions régulières, et partagé sur chaque site, avec les représentants de toutes les structures ce qui a garanti un dialogue permanent entre elles et des avancées importantes notamment pour la validation de contenu des portes. Là où plusieurs sites souhaitaient traiter de la thématique volcanique et où une concurrence pouvait apparaître, ce travail s'attache à en faire une complémentarité. Par des techniques différentes le visiteur pourra avoir une diversité de stimuli qui lui rappelleront, par différente voie de mémorisation et d'association d'idée, les messages clés que le projet commun voulait transmettre. Il incombera aux scénographes de s'approprier ses éléments pour en rendre compte à la fois fidèlement et originalement.

b. Réappropriation de la candidature patrimoine mondial

Nous avons observé une bonne réappropriation de l'esprit des lieux et de la philosophie de la candidature Unesco par les parties prenantes. Le comité, avec cette analyse a pu vérifier que chaque site éclaire la VUE du bien inscrit sous un angle différent. Les structures et les personnes ainsi mobilisées n'avaient pas toujours la même perception du bien. Le socle commun forgé lors des réunions collectives facilitera le dialogue à l'avenir et garantie une meilleure cohérence des actions engagées. Une meilleure connaissance amène à une meilleure compréhension, et celle-ci ne peut qu'améliorer la gestion et la communication faites sur le bien. Les membres du comité ont pu découvrir, redécouvrir ou confirmer la nature même de l'inscription au patrimoine mondial : plus qu'une étape de vie du territoire ou qu'une reconnaissance internationale, c'est un plus, véritable levier d'actions. Ce tremplin est devenu de plus en plus palpable au fil de notre développement, et il ne tend aujourd'hui qu'à se concrétiser, en respectant l'esprit des lieux qui l'a vu naître, parce que mieux reconnu et compris par les acteurs du territoire.

c. Projet de parcours inter-portes

Au cours des réunions, une nouvelle idée s'est développée. La création d'une mise en réseau des portes d'entrée au travers d'un produit touristique de type « parcours ». Il a été imaginé que chaque porte d'entrée pourrait apposer un tampon, une vignette qui lui serait propre sur un livret qui inciterait à la découverte du site CPFL. Un tel outil pédagogique pourrait être déployé auprès des scolaires, des touristes, comme des habitants. Il servira de médiateurs auprès des familles locales encore trop mal informées. Il sera disponible sur chacune des portes de façon à communiquer sur les autres points du réseau « porte ». Outil à la fois de découverte et de communication, le visiteur qui remplirait toutes les cases du livret (vignette et question sur chacune des portes par exemple) obtiendrait une récompense. Celle-ci pourrait être symbolique, de l'ordre du « diplôme de petit explorateur » ou être choisie parmi les futurs produits dérivés de la marque CPFL.

En parallèle, les sites de Volvic et Aydat présentant des similitudes particulièrement fortes tant sur la thématique du message directeur que sur le cadre même du bâti qui accueillera la porte d'entrée (majoritairement dédié à une antenne d'office de tourisme), un projet de pôle de pleine nature nord et sud qui regrouperait ces deux sites et engloberait le bien pourrait voir le jour. Il renforcerait la cohésion de ces sites en termes de développement et la cohérence des activités proposées.

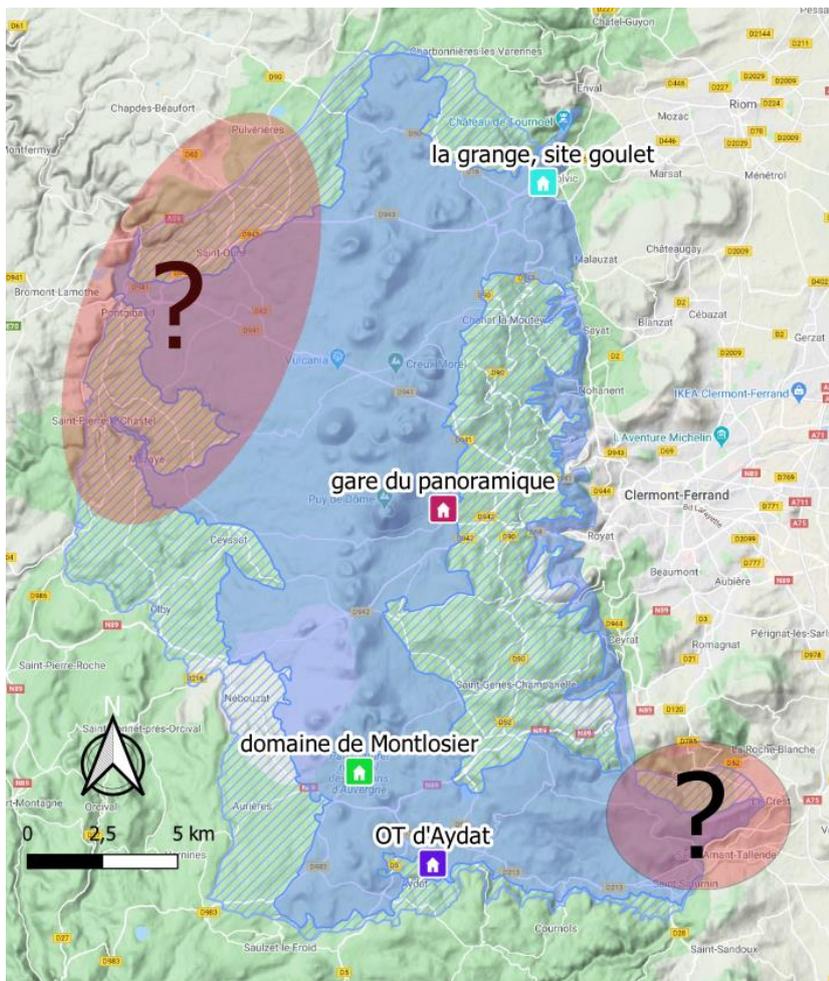
3. Perspectives : précisions à apporter pour la pérennité de l'outil porte d'entrée

a. Prévoir l'entretien et de la réactualisation des infrastructures

La mise en place des portes d'entrée n'est pas encore concrétisée, mais la prudence et la prévoyance imposent d'envisager l'avenir de ces structures. Dès lors qu'elles seront pour certaines construites et pour d'autres aménagées, nous préconisons de penser à leur évaluation, leur renouvellement et leur entretien. Ce dernier point a été clairement posé en comité vis-à-vis de la question des outils numériques qui demande une maintenance lourde et pour laquelle une partie du benchmark a été orienté.

En revanche, en ce qui concerne le renouvellement, deux aspects doivent être étudiés : d'une part les moyens de ce renouvellement et d'autre part les fréquences. Les retours d'autres structures touristiques nous ont indiqué une durée de vie de 3-4 ans. Dans ce délai, peuvent être prévu de nouvelles thématiques car les grilles aujourd'hui conçues sont très riches d'information et des éléments aujourd'hui peu développés peuvent faire l'objet de focus dans quelques années. Toutefois et compte tenu du budget important nécessaire à la mise en place de ces structures, il ne sera peut-être pas possible de prévoir un budget de renouvellement conséquent sur les premières années de vie de la porte. Une solution pourrait être de prévoir un calendrier d'animation en parallèle qui évoluerait plus vite que les infrastructures de façon à assurer l'évolution ou l'actualisation de l'offre touristique tout gardant une base fixe de scénographie, à adapter sur des temps plus longs ou seulement partiellement dans 4 ans.

Les portes de site ont pour rappel un rôle de médiateur, et de porteur d'information et de part ces rôles, leur renouvellement doit pouvoir répondre des réalités du site. Nous proposons pour cela un dialogue des structures gestionnaires avec les instances scientifiques. Cette relation est à envisager dès aujourd'hui pour que le renouvellement prenne en compte l'élaboration des nouvelles connaissances et l'avancée des scientifiques dans les divers domaines liés au territoire CPFL en temps réel. Ce dialogue est d'autant plus important qu'il a été présent pour toute la phase de candidature et gagnerait à être maintenu aujourd'hui au travers des portes de site compte tenu de cet historique. Il pourrait se concrétiser comme la consultation des membres de la communauté scientifique de façon ponctuelle et thématique par le comité des portes d'entrée.



Légende

Sites pressentis pour l'installation de portes d'entrée CDPFL

 domaine de Montlosier

 gare du panoramique

 la grange, site goulet

 OT d'Aydat

 site inscrit au patrimoine mondial

 Bien chaîne des puy's faille de limagne

 zone tampon du Bien

Fond de carte google map

 zones d'implantation potentielle de porte d'entrée pour couvrir l'intégralité du site CPFL

Document 31: De nouvelles zones d'implantation des portes à envisager
 Source : production personnelle

b. Des zones d'implantation à compléter

Au cours du diagnostic, nous avons rapidement réalisé que les quatre portes de site pressenties avaient tout à fait leur intérêt mais qu'elles demeuraient en l'état incomplètes. En effet, par rapport à la couverture géographique du site, deux zones sont délaissées par le rayonnement potentiel des portes : au nord-ouest et au sud Est (document 31). Il n'a pas été possible durant ces quelques mois de prospecter auprès des gestionnaires de ces territoires et de questionner leur volonté de développer une porte de site sur ces zones. De plus, un tel projet au niveau de la montagne de la Serre serait très difficile à mettre en place car le foncier est très morcelé et la porte d'entrée impliquerait donc la concertation de très nombreux propriétaires. Un travail de médiation et de sensibilisation sera donc préliminaire à toute action dans cette zone. Cependant, il sera intéressant après mise en place des portes actuelles d'envisager le complément du parcours porte de site : la montagne de la Serre est un élément majeur de la VUE, et il ne peut légitimement pas être laissé à l'écart du discours pédagogique sur le bien. Au nord, l'accès du site par l'ouest présente de grand atout touristique également, mais sa place serait à jauger vis à vis des sites touristiques comme Vulcania.

c. Nécessité d'un chef de projet

Durant le temps de la mission, nous avons observé un besoin majeur d'animation et de coordination du projet. Sans cette composante, il y a un grand risque de voir chaque site évoluer de façon individuelle, et que les contacts se réduisent entre les structures. Au sein du département, la possibilité de mise en place d'une personne dédiée n'est pas envisageable dans le contexte de restructuration des services actuels. Maintenir une telle fonction au sein des EPCI partenaires serait un scénario envisageable, d'autant qu'il constituerait une nouvelle forme de mixité, en plus de la cellule mixte PNRVA/CD63, au sein de la gouvernance du site inscrit.

Conclusion

La candidature de la CPFL a initié une mobilisation exceptionnelle des populations et des structures publics et privées. Cette inscription sur la liste du patrimoine mondial a fini par aboutir, reconnaissant des enjeux forts et des défis pour l'avenir. Deux ans plus tard des discours de méconnaissance de ce bien persistent sur le territoire et une ambition grandissante de le valoriser ont fait naître l'idée de Porte de Site. Ce projet a été saisi par les gestionnaires de 4 lieux : le PNRVA, RLV, Mond'arverne tourisme, et le Panoramique des Dômes. Des structures distinctes, et des lieux différents qui doivent s'accorder sur un projet commun de valorisation d'un territoire qui les porte tous, et à la dimension universelle.

Les missions que nous avons réalisées ont permis d'établir ce que pouvait être une porte de site et de définir avec ces structures ce qu'elles pouvaient ou non mettre en place. Des entretiens ont tout d'abord permis de mettre à jour des initiatives et des projets déjà entamés, des ambitions à l'échelle des structures qu'il faut aujourd'hui concilier au travers d'une échelle plus large, celle d'un réseau de porte d'entrée au patrimoine de l'Unesco. Le travail ici présenté a contribué au dialogue entre ces structures et a apporté une connaissance à la fois sur le bien et sur les sites à l'intégralité des parties prenantes, une stabilisation d'un état zéro nécessaire à une collaboration pérenne.

Le format et le concept des portes de site ont ainsi pu être décidés par consensus et de façon similaire sur toutes les portes : une antenne d'information touristique avec personnel dédié, une scénographie, et des messages ciblés. Ces portes doivent pouvoir vulgariser les connaissances sur le bien CPFL, diffuser l'image du territoire, diffuser le flux des visiteurs sur le périmètre du bien, et permettre à tous de s'enrichir par la visite et de se reconnecter avec la valeur du bien.

Pour cela, elles devront être des lieux pédagogiques, attractifs, multifonctionnels et introductifs aux autres lieux à découvrir sur le territoire. Pour répondre à ces exigences, nous avons proposé au comité de travail dédié au projet de porte de site un benchmark des structures touristiques pouvant se rapprocher de leur démarche. Ce catalogue est un outil donnant des références de réalisations et leurs caractéristiques. Il a permis la naissance d'un nouveau projet à RLV.

Pour le contenu des scénographies, il a été souhaité de maintenir une base commune et des déclinaisons par porte. Le travail de mise en récit que nous avons réalisé de façon commune et en parallèle, individuellement avec chaque site, permet aujourd'hui aux gestionnaires de disposer de messages clef cohérents entre eux racontant la même histoire, celle du site, au travers des spécificités de chacun de leur site. Des outils ont déjà été envisagés pour les mettre en lumière et remobiliseront peut-être à l'avenir le benchmark.

L'étape suivante de réalisation dépendra de la capacité des EPCI à engager la mise en œuvre de leur projet et de se faire accompagner par des scénographes, des architectes. La réussite de ce projet est profondément liée à la capacité des structures à maintenir le dialogue entre elles durant toute la mise à œuvre. Malheureusement, les délais de réalisation des futures portes, impliquant la réalisation de la partie scénographie, vont varier de 1 à 3 ans, compliquant de fait une mise en commun des réalisations. A l'inverse, la présence durable d'un animateur et le cofinancement pourraient permettre une cohésion des structures et une cohérence des installations à venir. Il restera alors à établir pour l'avenir un plan de renouvellement pour maintenir durablement la complémentarité des sites, et une méthode d'évaluation de ces installations en termes de valorisation du bien, d'impact touristique et de développement local.

Bibliographie

- Astier, Muriel. 2008. « Le blason, un outil d'animation aux nombreuses applications ». *Travaux et innovation* (151):13- 16.
- Audrerie, Dominique, Raphaël Souchier, et Vilar Luc. 1998. *Le Patrimoine mondial*. Edition Que sais-je. Presses Universitaires de France.
- Benhamou, Françoise. 2010. « L'inscription au patrimoine mondial de l'humanité: La force d'un langage à l'appui d'une promesse de développement ». *Revue Tiers Monde* 202(2):113-30.
- Boudès, Thierry, et Dominique Christian. 2000. « Du reporting au raconting dans la conduite des projets ». *Gérer et comprendre* (52):52-63.
- Bougé-Grandon, Dominique. 1998. « L'Esprit des lieux, le patrimoine et la cité ». *Bulletin des bibliothèques de France* (1):121-121.
- Cesbron, Arthur. 2020. « Politique - Rachat de la Manu, pass commerce, multiple rural... Ce qu'il faut retenir du conseil de l'agglo de Riom ». *www.lamontagne.fr*, septembre 16.
- Département du Puy-de-Dôme. 2019. « Dossier d'inscription consolidé Haut lieu tectonique Chaîne des Puys - faille de Limagne ».
- Judy, Henri Pierre, éd. 1990. « introduction ». in *Patrimoines en folie*. Éditions de la Maison des sciences de l'homme.
- Lavoie, Marie. 2014. « Les enjeux de la patrimonialisation dans la gestion du développement économique : un cadre conceptuel ». *Sociétés* 125(3):137-51.
- Marcotte, Pascale, et Laurent Bourdeau. 2010. « La promotion des sites du Patrimoine mondial de l'UNESCO : Compatible avec le développement durable ? » *Management & Avenir* 34(4):270-88.
- Ministère de la Culture et de la Communication, et Agence Régionale du Patrimoine. 2020. « Etudes sur les retombées économiques et sociales du patrimoine ».
- Prats, Michèle, et Jean-Pierre Thibault. 2003. « Qu'est-ce que l'esprit des lieux ». P. 1-4 Colloque in. Victoria Falls, Zimbabwe.
- Prigent, Lionel. 2013. « L'inscription au patrimoine mondial de l'Unesco, les promesses d'un label ? » *Revue internationale et strategique* 90(2):127-35.
- Prud'homme, Rémy, Maria Gravari-Barbas, Sébastien Jacquot, Magali Talandier, Bernard-Henri Nicot, et Burçu Odzirlik. 2008. *Les impacts socio-économiques de l'inscription d'un site sur la liste du patrimoine mondial : trois études*.
- Tornatore, Jean-Louis. 2010. « L'esprit de patrimoine ». *Terrain. Anthropologie & sciences humaines* (55):106-27.
- UNESCO. 1973. « Convention concernant la protection du patrimoine mondial culturel et naturel ». *Museum International (Edition Francaise)* 25(1-2):121-121.

- UNESCO. 2004. *Stratégie globale pour une Liste du patrimoine mondial représentative, équilibrée et crédible 28 COM 13.1.*
- UNESCO. 2014. « 37C/4, 2014–2021 Stratégie à moyen terme ».
- UNESCO. 2016. *Révision des Orientations 40 COM 11.*
- UNESCO. Versions 2017 et 2019. *Orientations devant guider la mise en oeuvre de la Convention du patrimoine mondial.*
- UNESCO, ICCROM, ICOMOS, et UICN. 2012. *Gérer le patrimoine mondial naturel.*
- Viel, Annette. 2008. « Quand souffle l'« esprit des lieux » ». P. 1-8 Colloque in. Quebec, Canada.

Webographie

- (1) World Heritage Center. 2020. *Site d'information du centre du patrimoine mondial.* Dernière consultation le 17/09/2020. Disponible sur : <https://whc.unesco.org/>
- (2) Secrétariat général du Gouvernement et la Direction de l'information légale et administrative. 2000. Page *Loi du 2 mai 1930 ayant pour objet de réorganiser la protection des monuments naturels et des sites de caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque.* Dernière consultation le 17/09/2020. Disponible sur <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/LEGITEXT000006074251/2020-09-17/>
- (3) Unesco. 2019. Page *Consulter les Listes du patrimoine culturel immatériel et le Registre des bonnes pratiques de sauvegarde.* Dernière consultation le 17/09/2020. Disponible sur <https://ich.unesco.org/fr/listes>
- (4) Slovénie secrète. 2011. Page *Les grottes de Skocjan et de Postojna en Slovénie.* Dernière consultation le 17/09/2020. Disponible sur <http://slovenie-secrete.fr/2011/07/08/faut-il-faire-les-grottes-de-skocjan-ou-celles-de-postojana/>
- (5) Linda Lainé. 2020. Page *Union européenne : quelle est la part du tourisme dans le PIB ?* Dernière consultation le 17/09/2020. Disponible sur <https://www.lechotouristique.com/article/union-europeenne-quelle-est-la-part-du-tourisme-dans-le-pib>
- (6) ISCPA Paris. 2017. Page *Storytelling, la mise en narration créatrice de valeur.* Dernière consultation le 17/09/2020. Disponible sur <http://www.marketing-professionnel.fr/parole-expert/strategies-communication-storytelling-narration-creation-valeur-201705.html>
- (7) Emission C'est pas sorcier (2013), « Cerveau 2 – j'ai la mémoire qui flanche », France 3. Dernière consultation le 17/09/2020. Disponible sur https://www.youtube.com/watch?v=Wz0lrKSRtmE&ab_channel=C%27estpassorcier

Tables des Annexes

Annexe 1 : les scories, des projections volcaniques poreuses de tailles variables qui constituent certains volcans

Annexe 2: Liste des membres du comité de travail porte de site Unesco

Annexe 3: Organigramme des services RLV : le pôle attractivité, structure d'accueil, en partenariat avec le CD63

Annexe 4 : Composition de la communauté d'agglomération Riom Limagne et Volcans

Annexe 5: Listing des entretiens réalisés et leurs modalités

Annexe 6 : Organisation des visites en lien avec le diagnostic de territoire

Annexe 7 : Livret complet de résultat du benchmark, pages suivantes i à xxxii

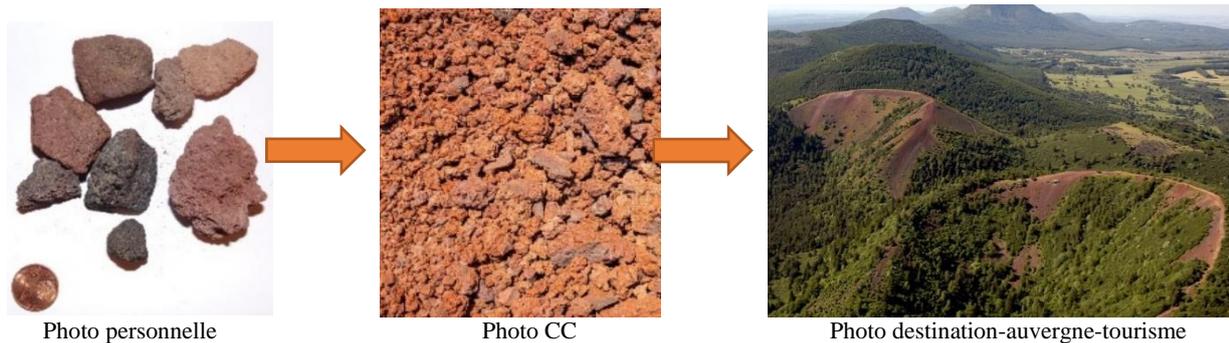
Annexe 8A : les éléments de la mise en récit du bien CPFL, partie 1

Annexe 8B : les éléments de la mise en récit du bien CPFL, partie 2

Annexe 8C : les éléments de la mise en récit du bien CPFL, partie 3

Annexe 9 : Synthèse de l'intégration des éléments par site en fonction de la trame commune et proportion de développement au sein des espaces muséographiques associées

Annexe 1 : les scories, des projections volcaniques poreuses de tailles variables qui constituent certains volcans

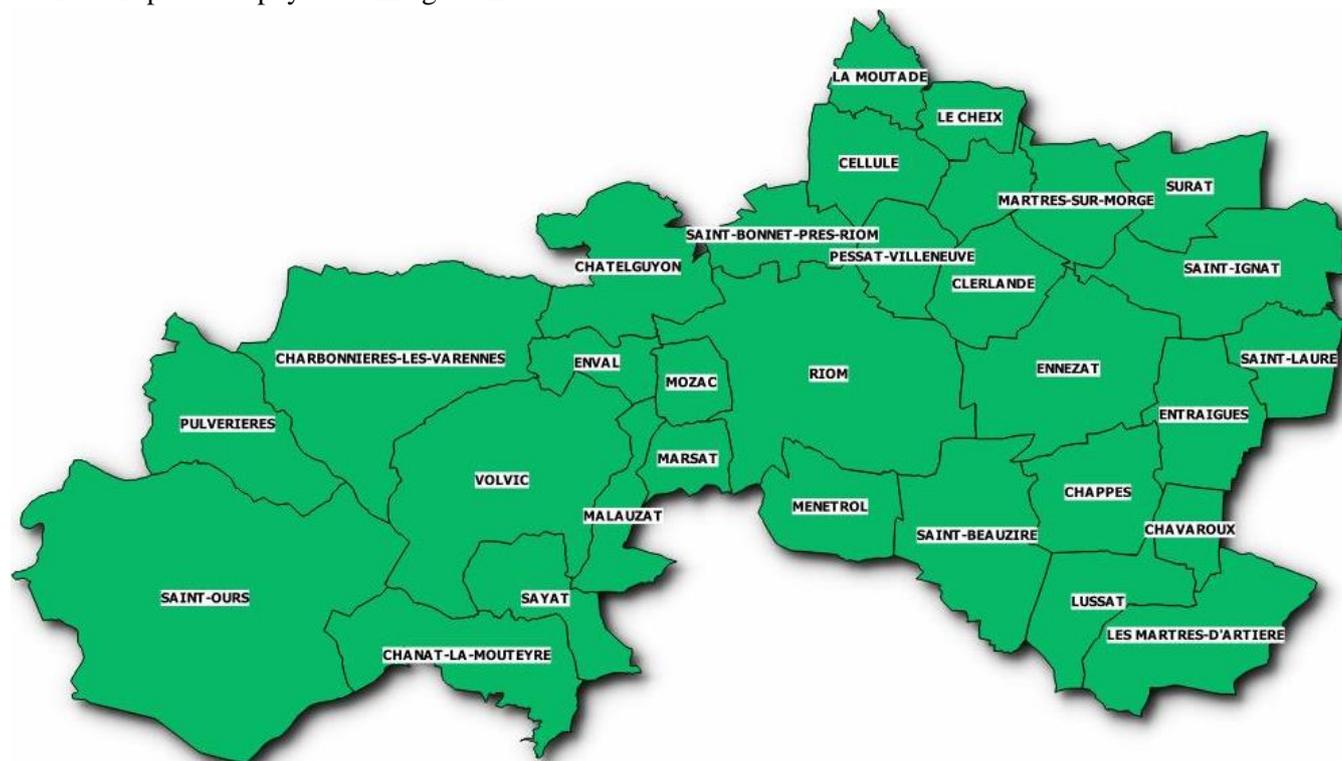


Annexe 2: Liste des membres du comité de travail porte de site Unesco

Source : production personnelle

Structures et fonctions au sein du comité	Personnes et intitulés des postes occupés
Gestion du site OT d'Aydat 	Carole Bonnet , Chef de projet Mond'arverne Communauté puis directrice de l'OT d'Aydat Anne Tichit , Directrice de l'OT d'Aydat
Gestion site gare du panoramique 	Nicolas Tournebize , Directeur du Panoramique des Dômes Romane Dubois , Chargée communication du Panoramique Anne-Sophie Chabanne , Chargée de clientèle au panoramique
Gestion du domaine de Montlosier 	Christine Montoloy , Responsable Direction Préservation et Valorisation des Patrimoines Naturels PNRVA Aurélien Bazin , Directeur du PNR Volcans d'Auvergne
 Coordination projet et gestion site Puy de Dôme	Pierre Jal , Mission Tourisme et Patrimoine Mondial (dep.63) Alexandra Malgat Valorisation Touristique et Accueil du Public, Aurélie Sauvanot Chargée de mission Ambassadeurs, Anne-Cécile Dosjoub Chargée de communication ; Au Service Mission tourisme et patrimoine mondial, Pôle Aménagement, Attractivité et Solidarités des Territoires
 Gestion du site du Goulet à Volvic	Cécile Chaput , Directrice pôle attractivité RLV Cédric Corre , Directeur Terra Volcana
Consultation scientifique et Support coordination 	Yves Michelin , Enseignant-Chercheur à Vetagro sup Christine Roy , Stagiaire porte de site Unesco à RLV

Annexe 4 : Composition de la communauté d'agglomération Riom Limagne et Volcans
 Source : <http://www.puy-de-dome.gouv.fr/>



Annexe 5: Listing des entretiens réalisés et leurs modalités
 Source : production personnelle

	Avec membre du comité porte de site	Avec des personnes extérieures	Total
Panel des entretiens réalisés	Carole Bonnet et Anne Tichit, Cécile Chaput, Nicolas Tournebize, Christine Montoloy, Pierre Jal, Alexandra Malgat, Cédric Corre, Yves Michelin,	Vincent Garnier, Directeur de l'OT du Grand Clermont Eric Dersigny Précédent Directeur du panoramique et président du comité d'éthique de la marque CDPFL Violette Legile, Chargée marketing et communication à Vulcania Frédéric Nancel Directeur Musée Archéologique de la Bataille de Gergovie Gaëlle Giraud Conservatrice de la RNR des Cheires et Grottes de Volvic - LPO Auvergne-Rhône-Alpes Frédérique Guillot-Soulié, responsable de la Grotte de la Pierre de Volvic	14 rdv
Modalités des entretiens	2 entretiens en présents >1h 3 en visioconférence ≈ 1h chacun 3 par téléphone (30min, 1h et 1h30)	Un entretien téléphonique d'une demi-heure, suivi d'une rencontre Un entretien en visioconférence d'une heure 2 entretiens avec visite des sites touristiques, de 2h chacun 2 rencontres <15min : l'une sur un autre projet qui a permis des échanges sur le projet porte de site ; l'autre sur une visite de site avec quelques échanges pour complément	Près de 13h

Annexe 6 : Organisation des visites en lien avec le diagnostic de territoire

Source : production personnelle

Type	Nom du site	Modalité de visite	Date
Future porte d'entrée	Site du goulet	Visite libre de la zone de réserve Visite commenté, projet site individuel + bourg de Volvic	2 juin 12 août 27 août
Future porte d'entrée	Site de Montlosier	Visite libre et commentée d'une partie du domaine (château, parcours pédagogique, Puys de la Vache et Lassolas)	18 juin
Future porte d'entrée	Panoramique des dômes	Visite libre de l'ensemble (train, gare d'arrivée, espace pédagogique, temple de mercure) et commentée pour la gare « maison de site »	26 mai
Future porte d'entrée	OT d'Aydat	Visite commentée école de voile et libre du lac	23 juin
Site touristique existant	Vulcania	Visite commentée puis libre	9 juillet
Site touristique existant	Volcan de Lemptégy	Visite commentée touristique, sans gestionnaire	17 juin
Site touristique existant	Grotte de la pierre	Visite commentée touristique, avec gestionnaire	10 juin
Site touristique existant	Musée archéologique de Gergovie	Visite libre puis commentée par gestionnaire	2 juillet
Site touristique existant	OT du grand Clermont	Visite commentée avec gestionnaire	19 juin

Annexe 7 : Livret complet de résultat du benchmark, pages suivantes i à xxxii

Les fiches commençant par une synthèse du site en bleue ont été réalisés durant la première phase de benchmark, tandis que les autres avec tableau vert constituent la deuxième phase de recherche.

Source : Production personnelle

Objet nécessitant l'aménagement

Nom du site	Centre briançonnais de géologie alpine et Communauté de communes du Briançonnais => richesse géologique du pays briançonnais
Localisation	Hautes-Alpes (05), PACA, France
Classement/Label/protection...	Intégration / partenariat Géoparc des Alpes Cottiennes (non référencé en tant que Géoparc Unesco)
...Au titre de :	/
Fréquentation	2500 entrées la 1 ^{ère} année (1600 sur l'été), le centre briançonnais accueillant environs 10 000 élèves-étudiants/an

Aménagement réalisé

Type	Maison de la géologie et du Géoparc
Description	<p>Construction 2014-15 : 1 600 m² / 2 696 200 € HT (selon cabinet architecte) / opération 3,6 millions pour la com.com / Ouvert depuis 2016</p> <ul style="list-style-type: none"> - maître d'ouvrage : la communauté de commune - architecte : R+4 Architecte (Monsieur Bernard BROT et Madame Sylvie DETOT) https://www.rplus4.com/projet/concours/maison-de-la-geologie-et-du-geoparc/ ; - maître d'œuvre alpes-méditerranée-charpente (https://www.alpes-mediterranee-charpente.fr/realisation/maison-de-geologie-et-du-geoparc-05/) - Démarche environnementale : chaufferie bois, eau chaude solaire, structure ossature bois isolés avec de la laine de bois, couverture en bac acier <p>Objectif : donner accès à la connaissance géologique et inciter à visiter la région pour voir les éléments géologiques présentés dans l'espace muséographiques, in situ => incitation à la découverte terrain. Donner accès au grand public au fonctionnement de la terre à travers les roches, les paysages présents sur le territoire briançonnais.</p> <p>Concrètement : participe à la diversification touristique</p> <p>Restructuration et extension d'un centre de vacances en espace muséographique, maison de la géologie et centre d'hébergement « Le clos du Vas » (soixantaine de couchages) Aménagements paysagers et géodrome (activité géocoaching) : <i>panneaux retraçant les épisodes de l'histoire géologique des Alpes, accompagnés de roches correspondant à l'étape.</i> (5000m² tot) Entièrement gratuit, et en accès 7j/7 sans horaires pour les extérieurs</p> <p>Différents espaces avec maquettes, images, écrans interactifs (2D ou 3D) : Marcel Lemoine, mines d'argent du Fournel, histoire de la terre, le géoparc des alpes cottiennes, panorama 360° depuis le sommet du mont Chaberton, l'océan alpin et le massif du Chenaillet, de l'océan alpin à la chaîne de montagne, activité sismique, la tectonique des plaques, l'érosion et le façonnage des reliefs, principes de base de la géologie</p> <ul style="list-style-type: none"> - Laboratoire et salle de projection - <u>Programme de visite</u> adapté à différentes tranches du cursus scolaire (CM1/CM2, collège, lycée) et visite de groupe (30pers) possible (visite guidée seule 80€ ou avec itinéraire géologique à la demi-journée 160€) - 6 <u>Ateliers</u> sur réservation format découvertes (5€) ou créatifs (8€) à partir de 7 ou 9 ans : création de cristaux ou arbre de roche que les enfants remportent, découvertes interactives sur les fossiles, les séismes.... + atelier pour adultes (reconnaissance de roche et lecture de paysage) - <u>Expositions temporaires, conférences</u> (disponibles en ligne en rediffusion) et <u>événements</u> comme la journée nationale de la géologie, le diaporama du lundi soir... - Boutique + E-boutique <p>Partenariat local affiché :</p> <ul style="list-style-type: none"> - parc national des écrins, parc national du Queyras - animation et visite guidée assuré par le Centre briançonnais de géologie alpine (qui a également créé des supports pédagogiques, film, livres, carte géologique simplifiée...) - réseau NSE : Pass'NSE offert dès la visite d'un des membres du réseau, permettant une réduction pour les prestations de chacun des membres du réseau (Géo parc des Alpes Cottiennes, Jardin Alpin du Lautaret, mines, société géologique...)



La carte du géoparc et des sites géologiques. Source : <https://geoparc-alpescottiennes.eu/fr/geoparc>



Façade intérieure de jour. Source : rplus4.com/projet/concours/maison-de-la-geologie-et-du-geoparc/



La maison dans son contexte. Source : [tripadvisor.com/](https://www.tripadvisor.com/)



Maquettes géologiques. Source [tripadvisor.com/ LocationPhotoDirectLink-g11961428-d15238571-i354585573-Maison_de_la_Geologie_et_du_Geoparc-Puy_Saint_Andre_Hautes_Alpes_Prov.html](https://www.tripadvisor.com/LocationPhotoDirectLink-g11961428-d15238571-i354585573-Maison_de_la_Geologie_et_du_Geoparc-Puy_Saint_Andre_Hautes_Alpes_Prov.html)



Le parcours du géodrome. Source : [lepetitoiseau.fr/se-divertir/maison-geologie-geoparc-extraordinaire-plongee-coeur-ocean-alpin](https://www.lepetitoiseau.fr/se-divertir/maison-geologie-geoparc-extraordinaire-plongee-coeur-ocean-alpin)



Aménagement scénographique. Source : [rplus4.com/](https://www.rplus4.com/)



Façade extérieure de nuit. Source [rplus4.com/](https://www.rplus4.com/)



Exposition temporaire. <http://www.maisondelageologie.fr/conferences-expos-temporaires>

Objet nécessitant l'aménagement

Nom du site	Parc naturel régional du Lubéron
Localisation	Massif du Lubéron, Alpes-de-Haute-Provence /Vaucluse
Classement/Label/protection...	Réserve de biosphère (1997) et géoparc Unesco (2004)
...Au titre de :	lieux d'expérimentation des relations durables entre l'Homme et la nature, engagement de protection et la valorisation des patrimoines de la Terre
Fréquentation	Territoire du Lubéron : 1,6 million de touristes et 6 millions d'excursionnistes par an

Aménagement réalisé

Type	Maison de parc et stratégie associée
Description	<p>Objectif du parc : Conforter le développement d'un tourisme durable</p> <ul style="list-style-type: none"> - Protection et mise en valeur du patrimoine naturel, culturel et historique - Amélioration de la qualité de l'offre touristique - Sensibilisation du public, accord avec un réseau « relai du patrimoine » - Formation des acteurs touristiques (démarche « ambassadeur parc ») <p>Sensibiliser, éduquer le public au territoire et au développement durable : Engagement du parc pour un accueil et une information adaptés des habitants et des visiteurs</p> <p>Développement d'un géotourisme valorisant les aspects naturels et culturels d'un territoire sur les bases du tourisme durable. Les géosites du géoparc visent à faire découvrir les patrimoines de la Terre. Certains ont été mis en valeur par des aménagements pour permettre leur accessibilité ou leur compréhension, d'autres sont traversés par des itinéraires de randonnées.</p> <p>L'ensemble des sites gérés par le Parc (Château de l'Environnement à Buoux, Maison de la biodiversité à Manosque, Maison du Parc à Apt, Ferme des Mayorques à Cheval-Blanc) doivent devenir des vitrines pédagogiques + lien avec réseau locaux Ex : Maison des métiers du patrimoine » en relation avec des professionnels, des entrepreneurs, des organismes de formation ; maison du VTT etc.</p> <p>Maison de la biodiversité avec son verger conservatoire, valorisation de la diversité des plantes cultivées et domestiquées par l'homme.</p> <p>Maison du parc d'Apt et musée de la géologie : ancien hôtel particulier XVIIe réaménagé avec exposition permanente sur les milieux naturels, les habitats et les villages du Lubéron, espace accueil et boutique + jardin de détente. Dans les caves voûtées, se trouve le Musée de géologie ayant pour but d'informer, d'éduquer et d'instruire de façon ludique. ouvert toute l'année, entrée gratuite, accueil vélo et PMR</p> <p>Outils :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'histoire du Lubéron, avec des dioramas de scènes mêlant minéral, végétal, animal et humain - maquette détaillant par strates la formation du Lubéron, les failles et les plis qui forment le relief, mais aussi la couleur des paysages. - collection de fossiles <p>Une cinquantaine de géosites sont portés sur la carte interactive du géoparc.</p>



Carte du géoparc interactive Source parcduluberon.fr



Sentier géologique de Cabrières-d'Aigues © AVECC - Hervé Vincent



Mines de Bruoux à Gargas © Philippe Durand



Maison d'apt vue extérieure et mascotte de la partie musée. Source Parc du lubéron



salle voutée du musée. Source office du tourisme du pays d'apt luberon-apt.fr/

Document de travail



Maquette de formation du Lubéron par strate. Source OT pays d'apt



2 photos de muséographie de la maison du parc, parcduluberon.fr



Salle d'exposition à la Maison du Parc © PNRL – Matthieu Camps, Camps parcduluberon.fr



Terrasses de culture de La Thomassine – Maison de la biodiversité à Manosque (photo PNRL)

Objet nécessitant l'aménagement

Nom du site	Grand Site de France du Puy Mary
Localisation	Massif cantalien, France
Classement/Label/protection...	Opération grand site en 1999, label grand site de France 2012
...Au titre de :	Gestion durable et prise en compte des enjeux de développement économique propres au territoire
Fréquentation	500 000/an pour le site, 120 000 sur la saison estivale 2016 pour les maisons de site (ouverture sur 100jours environ)

Aménagement réalisé

Type	Réseau de Maison de site
Description	<p>Objectif de mise en place du de l'aménagement :</p> <ul style="list-style-type: none">- améliorer l'accueil, l'information et l'orientation des visiteurs dans l'optique d'un développement touristique.- valoriser le patrimoine naturel et culturel du Grand Site pour inciter le grand public à la découverte et favoriser une meilleure compréhension du site,- créer un réseau d'accueil du public sur le massif, lié aux partenaires et permettant d'en faire une entité unique, une destination- proposer des produits dérivés, produits locaux, séjours, animations, visites guidées, évènements... <p>Le projet est constitué de 5 bâtiments, tous préexistant et réaménagés dans ces optiques. Chaque maison comprend un <u>espace d'accueil touristique</u>, une <u>muséographie</u> (muséographe Guy Brun cabinet spécialisé « Mille lieux sur la terre »), <u>des animations</u> ainsi qu'une <u>boutique</u>. Elles sont déclinées par des thématiques spécifiques de découverte en lien avec le territoire concerné.</p> <p>Ouverture sur la saison estivale, accès libre et gratuit.</p> <p>-Maison de Site du Pas de Peyrol : thématique du volcanisme avec animations associées spectacle audiovisuel sur la formation du puy mary, et ses transformations jusqu'au paysage actuel. Départ de sentier pour accès au sommet du puy (panorama à 360° avec table d'orientation).</p> <p>-Maison de site de Dienne, ancienne ferme traditionnelle, muséographie sur les « pierres du pays d'ici » et le patrimoine Cantalien.</p> <p>-Maison de Site de Mandailles-Saint-Julien : ancienne maison de maître, exposition panoramique (images et panneaux muraux, maquettes d'animaux, jeux, échantillons végétaux...) + vidéo reportage de 20 min « entre crêtes et vallées » pour découverte du site sur les quatre saisons, richesse de la faune et de la flore locales. Animation pour les enfants et ballade pédagogique</p> <p>- Maison de site du Claux : accueil touristique et espace d'exposition temporaire Ex : "La vie du Claux au XIXème siècle" à travers de vieilles cartes postales et d'anciennes correspondances ou exposition photo de paysage "L'hiver dans la Vallée de la Petite Rhue".</p> <p>- Maison de site du Falgoux : accueil touristique et espace d'exposition temporaire</p>



Carte du site et localisation des maisons de site. Source puymary.fr



Maison de site de Dienne, source puymary.fr



Maison de Site du Pas de Peyrol, source parc-massif-central.fr



Muséographie maison de site de Dienne source la montagne.fr © photos christian stavel. Calicots tombant de la charpente envisagés



millelieuxurlaterre.com/galerie-r-paspeyrol.php



Pyramide servant à la projection dans la maison du site du pas de Peyrol, source hautesterrestourisme.fr



Muséographie maison de site de Dienne, source : millelieuxurlaterre.com



maison du site du pas de Peyrol, millelieuxurlaterre.com/galerie-r-paspeyrol.php



Maison de site du Claux et du Faloux, source puymary.fr

Objet nécessitant l'aménagement

Nom du site	Parc national des Pyrénées
Localisation	France, dép. Hautes-Pyrénées et Pyrénées-Atlantiques
Classement/Label/protection...	Parc national depuis 1967, 2 Réserves naturelles (1968, 1974) Patrimoine mondial de l'UNESCO 1997
...Au titre de :	Richesses naturelles et culturelles exceptionnelles Pyrénées Mont Perdu, cirques et canyons = phénomènes naturels et exemples représentatifs des grands stades de l'histoire de la Terre, importance esthétique sur le plan paysager, « un paysage culturel évolutif vivant » (Unesco)
Fréquentation	1,5 millions de visiteurs par an (site du parc)

Aménagement réalisé

Type	Les Maisons du Parc National (MPN ci-après)
Description	<p>Un objectif en lien avec les missions du parc : Mettre le patrimoine [naturel et culturel] à la disposition de tous les publics. Maisons du parc : espaces d'accueil ouverts toute l'année, zone d'information et lieux d'animation, ils visent la valorisation des richesses patrimoniales du territoire. 9 maisons existantes selon un format commun avec des thématiques d'expositions plus ou moins spécifiques.</p> <p>Format :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Point d'information : personnel d'accueil, bornes tactiles (dans certaines MPN sur itinéraire de randonnées propre à la vallée concernée), documentations diverses (cartes de randonnées, brochure ...) en libre accès sur place et en format numérique sur le site du parc. Sensibilisation à la biodiversité, diffusion de la réglementation - Lieu d'exposition temporaires pour les artistes (photographes, peintres, sculpteurs...) pour presque toutes les maisons (sauf mentionné ci-dessous). - Programme d'animations : conférences, débats, projections, animations culturelles - Salles de projection avec film sur le parc à la demande (ressource vidéo disponible en ligne en parallèle) - Lieu de vente/boutique : Topoguides, cartes, livres pour enfants, jeux, tee-shirt... - Espace muséographique dont la thématique varie selon le lieu d'implantation (vallée de [...]) et l'infrastructure concerné (maison typique ou non) : <ul style="list-style-type: none"> • MPN et de la vallée à Arrens-Marsous : à la fois MPN et office de tourisme. Exposition permanente sur les richesses naturelles et culturelles de la vallée, sans précision. • MPN à Laruns : proximité OT, sur richesses naturelles et culturelles de la vallée d'Ossauet. • MPN à Tarbes : sur les missions du Parc national, pas d'exposition temporaire mentionnée. • MPN à Cauterets : 3 expositions permanentes sur thématiques de travail du parc : marquage et suivi des populations d'isards ; suivi et préservation des chiroptères ; l'eau comme élément incontournable de la vallée. <u>Borne tactile</u> présente. • MPN à Etsaut : sur l'observation et la connaissance de grande faune des Pyrénées (rapaces, sanglier...) et focus sur l'Ours brun et son biotope. <u>Sentier d'interprétation : arboretum de 25 arbres + panneaux + empreintes en résine d'animaux. Lunette d'observation accessible.</u> • MPN à Gavarnie : sur le site Pyrénées Mont Perdu, cirques et canyons, classé au Patrimoine Mondial de l'Unesco (les expéditions, les écrits du Pyrénéisme...) • MPN et de la vallée à Luz Saint-Sauveur : comprend <u>un cinéma, salle de spectacle</u>, cyber base, bibliothèque et siège de nombreuses associations. Des expositions temporaires et des animations culturelles principalement, pas d'expo permanente mentionnée. • MPN à Saint-Lary : expo intérieure et extérieure sur la forêt en vallée d'Aure (étagé en ripisylve, hêtraie-sapinière, haute forêt de pins à crochets), faune/flore associé et utilisation par l'homme (<i>focus éco responsabilité en extérieur</i>). <u>Approche sensorielle : tactiles, sonores et odorama</u>s. Borne tactile présente. • Point d'information du Plan d'Aste : associé à un sentier d'interprétation de la plaine montagne de 200m à 1 470 mètres d'altitude sur thème de la forêt, la roche et l'eau (7 postes d'interprétation). Approche par <u>maquettes, audioguides</u> (visite commenté) proposés. Panneau d'accueil avec <u>bornes sonores à l'énergie solaire</u>.



Localisation des maisons de site et partage du parc en secteur.



Exposition Gypaète (Réseau Pyrénées vivantes), avec borne tactile, MPN Tarbes © D. Pelletier - Parc national des Pyrénées.



Espace muséographique, approches scientifiques et activités humaines locales, MPN et de la vallée à Arrens-Marsous © D. Pelletier - Parc national des Pyrénées



Sentier d'interprétation arboretum, MPN Etsaut, vallée d'Aspe © C.Verdier - Parc national des Pyrénées



Espace muséographique classement Unesco, MPN vallée de Luz-Gavarnie © M.Hervieu - Parc national des Pyrénées



Espace muséographique de la maison du Parc national des Pyrénées, Laruns, vallée d'Ossau © D. Pelletier - Parc national des Pyrénées



Espace muséographique extérieur de la maison du parc national de Saint-Lary Soulan, vallée d'Aure © D.Pelletier - Parc national des Pyrénées



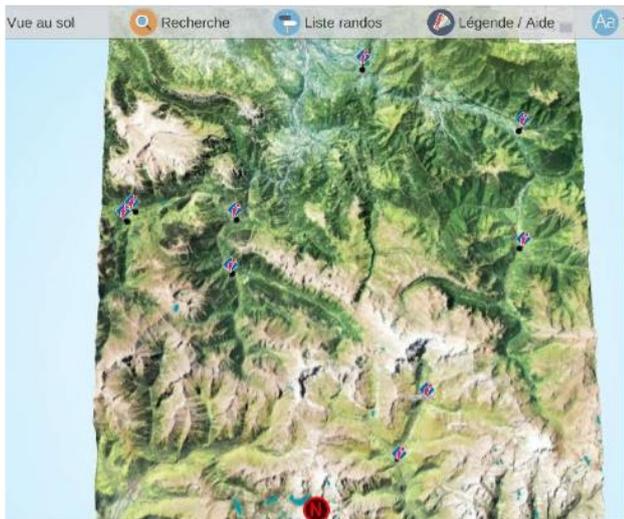
Maison du Parc national et de la vallée à Luz Saint-Sauveur, point d'information © D. Pelletier - Parc National des Pyrénées

Objet nécessitant l'aménagement

Nom du site	Cirque Gavarnie
Localisation	Massif des Pyrénées, France/Espagne
Classement/Label/protection...	Patrimoine Mondial de l'UNESCO (1997), Grand Site Occitanie
...Au titre de :	paysage culturel, bien géologique (massif calcaire),
Fréquentation	269 000 visiteurs sur la saison estivale 2011 pour les cirques, fréquentation des infrastructures inconnue

Aménagement réalisé

Type	Maison des cirques (France) et Espace du Géoparc (Espagne)
Description	<p>Maison des cirques (par l'Agence touristique de Gavarnie) : entrée libre toute l'année, gratuite ou payante avec audioguide, environ 1h de visite.</p> <p>espace muséographique sur l'histoire des cirques glaciaires de Gavarnie, Troumouse et Estaubé : découverte des paysages, importance de l'eau, agriculture et pastoralisme, et Patrimoine Mondial de l'Unesco</p> <p>L'espace du géoparc Unesco est situé dans la tour d'un château médiéval de Sobrarbe. Chaque étage possède sa propre thématique :</p> <p>étage 1 : présentation de ce qu'est le réseau des géoparc</p> <p>étage 2 : Massif hercynien avant les Pyrénées et les jeux des plaques continentales</p> <p>étage 3 : Flux et reflux océanique jusqu'au soulèvement des Pyrénées, études des roches océaniques liés</p> <p>étage 4 les cycles glaciaires.</p> <p>Les fenêtres du bâtiment donnent à voir les paysages de Gavarnie, juste au-dessus des panneaux explicatifs de l'espace muséographique.</p> <p>sur l'ensemble du site franco-espagnol :</p> <p><u>Application pour portable avec carte interactive en 3D immersive</u>, pour facilitation de la découverte du territoire Patrimoine Mondial Pyrénées Mont Perdu - Pirineos Monte Perdido. Comprenant descriptifs géologiques du Geoparc, les itinéraires de Sobrarbe et Gavarnie-Gèdre en voiture, VTT ou à pied.</p>



Application cartographique du site, recensant les pistes de ballades, les infrastructures d'informations, station de ski.... Les informations s'affichent par zoom-dezoom. faceausud.com//GavarnieOrdesaUNESCO



Centre millaris à gauche et espace géoparc à droite, vues extérieures



Espace muséographique Millaris : des panneaux explicatifs de la géologie et des expositions d'objets anciens en lien avec les activités humaine sur le territoire ©Pierre Meyer, valleesdegavarnie.com



Des écrans interactifs à l'espace Millaris. lieux.loucrup65.fr/millaris.htm



Des pointeurs lumineux pour localiser sur la maquette, centre Millaris. Vallée de gavarnie.com



Roches paléozoïques et réserve minière du territoire. Evolution des plaques continentales : le massif hercynien avant les Pyrénées abordé sur les bureaux individuels. Maison Géoparc Source : geoparquepirinees.com



Maison Géoparc : Alternance des milieux marins, de transition, et continentaux. Source : geoparquepirinees.com



Maison Géoparc : Utilisation de l'espace du bâtiment pour donner à voir le paysage tout en fournissant un explicatif. Source geoparquepirinees.com

Objet nécessitant l'aménagement

Nom du site	Volcan de la réunion
Localisation	Ile de la Réunion
Classement/Label/protection...	Parc National de La Réunion (2007), Pitons, cirques et remparts de l'île de La Réunion classé au patrimoine mondial Unesco depuis 2010
...Au titre de :	mosaïque d'écosystèmes et de caractéristiques paysagères remarquables
Fréquentation	Plus de 500 000 touristes accueillis en 2017 sur l'île, 574 000 en 2018

Aménagement réalisé

Type	La cité du volcan et la maison de parc
Description	<p>La Cité du Volcan a été rénovée par la Région Réunion de 2010 à 2014 afin de constituer un nouveau pôle d'attractivité touristique, proposant une présentation générale du Volcanisme et en particulier celui du Piton de la Fournaise. La veille scientifique, le milieu naturel et les risques volcaniques sont également développés.</p> <p>étendu sur 6000m² sur 3 niveaux :</p> <ul style="list-style-type: none">-Niveau 1 : <u>tunnel de lave</u>, le hall, le film panoramique etc...-Niveau 2 : la salle aux trésors (la lithothèque), le Piton de la Fournaise au cœur des mythes, <u>l'observatoire volcanique</u> etc...-Niveau 3 : le centre de documentation, <u>l'auditorium</u> <p>Met en place des <u>outils High Tech</u> et ludique pour une visite la plus interactive et ludique possible : muséographie intégrant de nombreux dispositifs et maquettes interactives, projection holographique, les <i>surfaces «multitouch» grand format</i>, salle de spectacle à 270°, <i>cinéma 4D à réalité augmentée, tunnel de lave multi sensoriel, effets sonores...</i></p> <p><u>mascotte Ti'Krator</u> Grande similitude avec Vulcania</p> <p>Maison du parc de la réunion est une construction neuve de 2014, Surface nette : 1 744 m² ; Coût de construction : 4 250 000 €, mention pour le prix Énergie & Climats Chauds au niveau France des Green Solutions Awards 2019, maitre d'ouvrage : le parc naturel /maitre d'œuvre : Antoine Perrau architectures, mandataire- 2APMR</p> <p>Elle est aujourd'hui à la fois un espace d'accueil et le siège du parc. Objectif d'un voyage sensoriel : découvertes, conscience et émotions pour le visiteur</p> <p>Peut-être exploré rapidement en 15 min, jusqu'à 2h si visite approfondie.</p> <p>Travail sur l'accessibilité à tout public : lecture en braille, amplificateur audio à demander à l'accueil, <i>textures et reliefs travaillés pour favoriser la compréhension par le toucher, films grandeur nature...</i> Deux <u>livrets de découverte</u> disponibles sur demande à l'accueil : l'un guidera le jeune visiteur dans l'exposition et l'autre aidera le public à reconnaître quelques espèces indigènes et endémiques de l'île.</p> <p>Le bâtiment accueil également un espace de ressources documentaires « Bibliotec-tech », est un lieu d'échanges et de travail :</p>





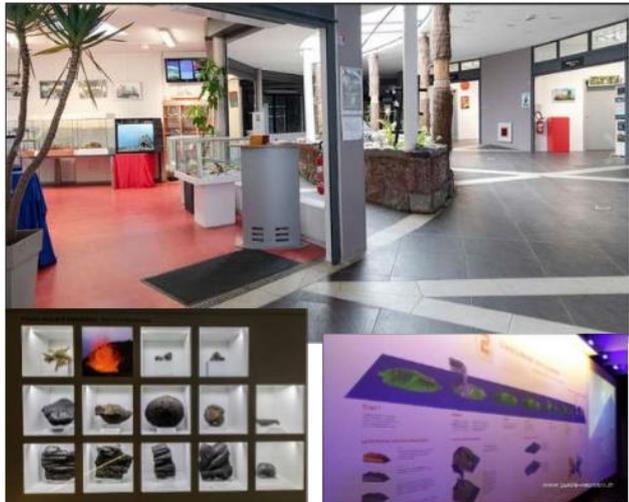
Vue extérieure cité du volcan



Accueil artisanat, cité du volcan



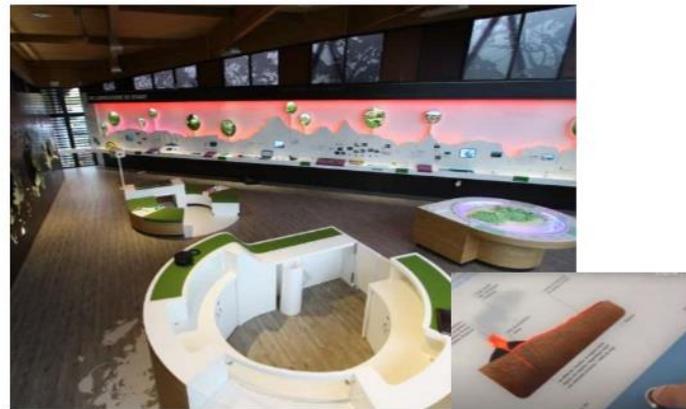
Exposition, exemple utilisation d'écran, dont écran multitouch



Outil de communication : panneaux, vitrine



Jeux de lumière, immersion dans le volcan, cité du volcan
Exposition permanente de la maison du Parc national de La Réunion © Yannick Riet



Espace d'accueil maison de parc



Détail de l'exposition permanente de la maison du Parc national de La Réunion © Simon Deschamps et vidéo promotionnelle reunion-parcnational.fr



Détail de l'exposition permanente de la maison du Parc national de La Réunion vidéo promotionnelle. Source reunion-parcnational.fr

Objet nécessitant l'aménagement

Nom du site	PNR Haut Jura
Localisation	massif du Jura en France, régions Bourgogne-Franche-Comté et Auvergne-Rhône-Alpes
Classement/Label/protection...	PNR en 1986
...Au titre de :	forte valeur patrimoniale et paysagère
Fréquentation	?

Aménagement réalisé

Type	Maison de parc et outil de sensibilisation
Description	<p>3 Vocations du parc selon sa charte 2010-2025 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un territoire construit vivant et animé ensemble - Un territoire responsable de son environnement - Un territoire qui donne de la valeur à son économie <p>La Maison du Parc à Lajoux est à la fois le siège administratif du Parc naturel du Haut-Jura et un lieu pour les visiteurs comprenant un espace d'accueil, une exposition permanente et une boutique (objets et jeux en bois fabriqués dans le Jura) pour les touristes et les habitants. Cet espace est ouvert du mardi au dimanche et l'entrée de l'exposition permanente est payante (Adultes : 5€, Enfant : 3€ (- de 6 ans, gratuit), Tarif réduit : 3,5€). La visite est guidée pour les 6/8 ans par un petit livret pédagogique comprenant des indices, des jeux, des coloriages, des questions en lien avec les installations mais également des instructions pour naviguer d'un espace à l'autre dans la maison de site. 2 documentaires associés, diffusé en maison : https://geologie.parc-haut-jura.fr/fr/video ("Jura, le temps d'une Montagne", sur la géologie du Massif et sur les "Tourbières, trésors cachés de la montagne jurassienne".</p> <p>(NB des commentaires sur tripadvisor soulignent que les ateliers de la maison de parc ne fonctionnent pas tous, et la multiplicité des ateliers ne semble pas palier ce désagrément, risque de « gadgétisation » qui empêche une compréhension scientifique, frustrant pour les plus grands, impression de « fouillis » si non guidé)</p> <p>Un jeu de plateau coopératif, des malles pédagogiques et le près d'exposition viennent compléter cet espace pédagogique pour les scolaires notamment.</p> <p>Les outils de sensibilisation sont axés sur les perceptions sensorielles (espace muséographique maison de parc + outils ci-après) :</p> <p>des ambiances sonores sont disponibles en accès libre Sound cloud et sur demande à la maison. (https://soundcloud.com/parc-du-haut-jura/sets/paysages-sonores-du-haut-jura?utm_source=soundcloud&utm_campaign=share&utm_medium=email)</p> <p>Des ballades comprenant des points « Ouïe », pour écouter les ambiances de l'environnement du haut jura, de la même façon que des belvédères donnent à voir des paysages. Chaque point est équipé d'un QR Code associé, avec ses coordonnées GPS. Ces paysages sont également en accès libre internet et le concept est aussi décliné en carte sonore : https://soundcloud.com/parc-du-haut-jura/foret-la-haut-master-1</p> <p>Des aménagements d'accès et de lecture intuitive des paysages accompagnent ces dispositifs sur le terrain. La création d'une structure d'interprétation à 360° sur le thème de l'agriculture et du paysage, requalification d'un <i>belvédère</i>, livret de découverte pour l'ensemble des panneaux d'interprétations...</p> <p>Promotion des possibilités d'activité de pleine nature sur le site : Grande traversée du Jura (GTJ) en ski nordique, la raquette à neige, pédestre, équestre, VTT et vélo (« géobike tour ») et randonnées : https://randonature.parc-haut-jura.fr/?categories=T1&categories=T3</p> <p>La stratégie est complétée par des ateliers thématiques à destination des prestataires touristiques : Les Ateliers écotouristiques du Parc sur la gestion et l'amélioration des abords d'une structure touristique (dans un style « Montagnes du Jura »), la découverte et promotion des produits alimentaires locaux, la Marque « Valeurs Parc » etc...</p>

Objet nécessitant l'aménagement

Nom du site	Grottes de Skojan
Localisation	Slovénie
Classement/Label/protection...	Patrimoine mondial depuis 1986 ; Parc régional depuis 1996. Zone humide souterraine 1999, Réserve de biosphère Karst 2004.
...Au titre de :	Réseau exceptionnel de grottes calcaires, avec l'un des plus grands canyons souterrains connus au monde (critère vii : manifestations éminentes et bien conservées de la topographie karstique), célèbre également pour l'étude des phénomènes karstiques (critère viii : importance pour l'histoire des sciences de la Terre)
Fréquentation	90 000 (en 2006)

Aménagement réalisé

Type	Centre d'information du parc et dispositifs attenants
Description	<p>Objectifs du parc :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Protection de la nature, conservation du paysage et du patrimoine culturels. - « Développement de l'utilisation durable du patrimoine culturel » : activités touristiques de pleine nature ainsi que des lieux de détente appropriés. - « Généraux » : limiter les sources de pollution et de menace pour l'environnement - Formation et sensibilisation des habitants locaux, des écologistes volontaires, des scolaires, des visiteurs slovènes et étrangers - Monitoring : suivi du système des grottes de Škocjan, en sous-sol et en surface. <p>Plateforme multi fonctionnelle et incontournable à la visite du site, il composé de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Zone d'achat des billets et point de départ de la visite des Grottes de Škocjan. - Informations touristiques sur le Parc et ses environs (ouverture saisonnière) Dont collection muséale : Collection sur l'histoire des explorations des Grottes + maquettes (coupe transversale du canyon souterrain ; zone centrale du Parc) - Zone de Début et d'arrivée du sentier pédagogique. Possible en libre accès ou en Visite guidée « Excursions de sciences naturelles ». 2 km avec belvédères et panneaux pédagogiques (sur la faune/flore spécifique, les fonctionnements des écosystèmes, la rivière et la puissance de l'eau, formation des dolines d'effondrement et des conduits d'eau souterrains, l'activité humaine locale comme l'apiculture et l'industrie résinière, la formation du Karst et de la surface, découverte et exploration des grottes...). - Parking de Stationnement (voiture électrique, de particuliers, 2roues, bus...). - Boutique de souvenirs - Restaurant - Sanitaires <p>L'entrée des grottes à proprement parlé est situé à moins de 5 min du centre et n'est accessible qu'en visite guidée payante.</p> <p>Dispositifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réseau muséal à 10 minutes du centre d'information : Collection ethnologique à la Grange de Jakopin, Collections à la propriété de Delez (3 types : géologique, biologique et archéologique) - Réseaux touristiques sur le site : offre logements, fermes, liens office de tourisme - Cours sur la protection du patrimoine dispensés aux nouveaux travailleurs saisonniers et aux étudiants, programme d'ateliers spécifiques en plus pour les scolaires. - Logos de sensibilisation et d'interdictions présents partout (mur du site d'accueil, panneaux pédagogique, plan de randonnée, brochure touristique, rappelé par les guides, site internet...)



En rouge et orange : visite guidée. En vert le parcours pédagogique en accès libre. Source : site web des du parc park-skocjanske-jame.si



Arrivée au centre d'information. Parking hors champ à gauche. Source : photo Dror Itan, image associée au site sur google map



Disposition du lieu multifonction. Source : photo Jaroslav Kotowski, image associée au site sur Google map, modification signalétique personnelle.



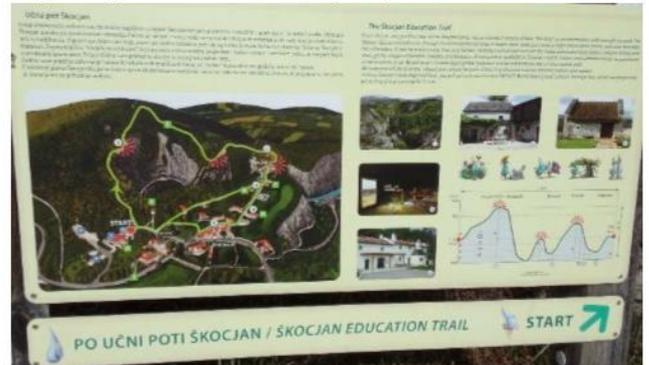
Espace muséographique en centre d'information sur la découverte des grottes. Source : photo Toyiyb Oladimeji Abdulkareem, image associée au site sur google map



Entrée de la grotte par visite guidée payante à 5minute à pied du centre. Source : photo Vlado Brasanac, image associée au site google sur map



Frise des principaux panoramas remarquables du site et consignes de sécurité à l'entrée de la visite guidée des grottes. Source : photo adam shugan, image associée au site sur google map



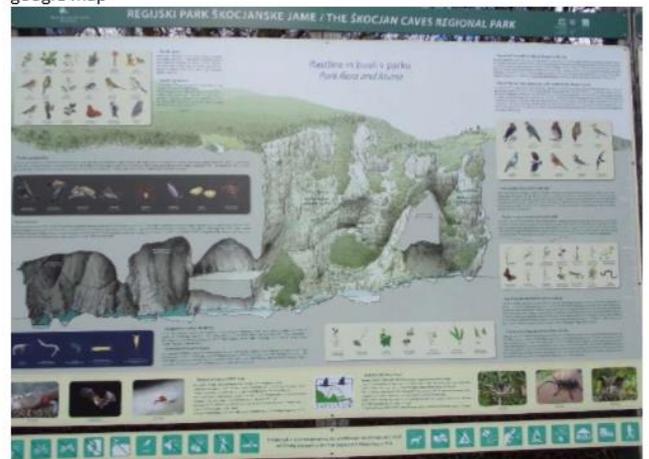
Parcours, point de vue, et localisation de panneaux sur le sentier pédagogique. Mascotte guide : lagoutte d'eau en bas à gauche. Source : personnelle, 2020



Un des nombreux belvédères sur le site du parc. Source : site web des du parc park-skocjanske-jame.si



Chemin balisé. Source : photo map Julian ramos, image associée au site sur google map



Un panneau sur la faune et la flore du parc de Škocjan. Source : personnelle 2020.

Objet nécessitant l'aménagement

Nom du site	Pont du Gard
Localisation	France, Dép. Gard
Classement/Label/protection...	Patrimoine mondial Unesco et grand site de France, Réserve de biosphère, Label « Qualité Sud de France & Qualité Tourisme »
...Au titre de :	Témoin du génie créateur humain (Monument antique exceptionnel) et développement durable
Depuis le :	1985 (Unesco), 2004 (grand site)
Fréquentation	800 000 visiteurs en 2018 (Midi libre 04/2019). Record 1M5 en 2015 (30 ^{ème} anniversaire Unesco + animation spécifique)

Aménagement réalisé

Type	Espace d'accueil : Réaménagement global (y compris l'accès) + création de bâti
Description	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisé dans les années 2000, projet confié à Jean-Paul Viguier, architecte français - 4 Principes de l'aménagement : Protection de l'environnement et du patrimoine, Qualité de l'accueil, Transmission des connaissances liées à l'aqueduc, Développement économique local - Sur 165 ha (500 mètres autour du monument) piétonisation : mise en avant du paysage méditerranéen de Garrigue + exposition à ciel ouvert (15 ha de parcelles agricoles restaurées « Mémoires de Garrigue ») et boucle de découvertes (1,4 km sur l'agriculture méditerranéenne et son architecture « en pierres sèches ») ; un belvédère et sa table d'orientation ; nombreux vestiges de l'aqueduc romain visibles. - Réhabilitation d'un bâtiment de maître existant (opération grand site) en lieu de gastronomie régionale. - Deux bâtiments créés, de part et d'autre du Gardon, invisibles depuis le monument et reliés par un parcours piéton, traversant le pont. Parti pris de la modernité et de la discrétion des infrastructures pour mettre en valeur l'architecture romaine et respecter le paysage. <p>Bâtiment rive droite : ancienne carrière aménagée en auditorium + salles de réunion, dédiés pendant l'année scolaire à l'accueil des séminaires et congrès.</p> <p>Bâtiment rive gauche :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombreuses facilités : sanitaires, boutique et parking, - <u>Espace muséographique</u> : parcours thématiques sur l'histoire du monument (technique de construction de l'aqueduc, lien sociétale ville/eau, question de la remise en état du monument). Outils : carte lumineuse géante, écrans multimédia, fonds sonores et illustrations ... - Le Ludo : <u>espace muséographique pédagogique pour les 5-12 ans</u>. Médiation culturelle par 4 thèmes de découvertes ludiques : reconstitution du passé romain, maîtrise de l'eau, parcours d'un archéologue, observation de la nature. 2personnages « mascottes guides » - Le ciné : <u>salle de cinéma</u> 300 places (dont 6 réservées aux personnes à mobilité réduite) pour la projection de film documentaires ou de fiction sur le pont du Gard (cinémascope, écran de 45 m², son Dolby Stéréo) - Les <u>expositions temporaires et permanentes</u> : en bâtiment, renouvelée chaque année sur l'art, l'histoire ou la science + programme d'animation (ateliers, visites thématiques, conférences). Sur le parvis du bâtiment : exposition visuelle permanente sur le Patrimoine Mondial et les Grands Sites de France (mosaïques de photos grands formats et panneaux d'explication pour la découverte et la compréhension des rôles de labels Patrimoine mondial et Grand Site de France).



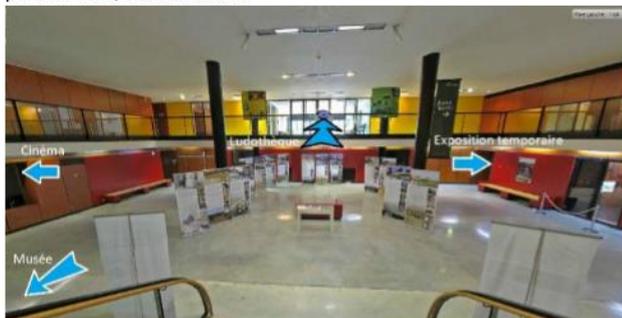
Carte interactive. Source : site internet pont du Gard, légende indisponible



Parvis de l'espace découverte : Expo Patrimoine mondial & Grand Site de France (Pont du Gard), Source : site du pont du Gard



Espace d'accueil « découverte » rive gauche. Source : visite virtuelle du pont du Gard, toutletour.com



Espace d'accueil : Hall intérieur du bâtiment rive gauche. Source : visite virtuelle du pont du Gard, toutletour.com



Bâtiment d'accueil rive gauche : Salle de cinéma. Source : visite virtuelle du pont du Gard, toutletour.com



Bâtiment d'accueil rive gauche : zone ludothèque 5-12ans, vue 1. Source : visite virtuelle du pont du Gard, toutletour.com



Bâtiment d'accueil rive gauche : zone ludothèque 5-12ans, vue 2. Source : visite virtuelle du pont du Gard, toutletour.com



Bâtiment d'accueil rive gauche : le musée. Source : visite virtuelle du pont du Gard, toutletour.com



Bâtiment rive droite : Espace séminaire et Congrès, entrée de l'auditorium, (au ¾ enfoncé). Source : visite virtuelle du pont du Gard, toutletour.com



Bâtiment rive droite : Espace séminaire et Congrès, intérieur de l'auditorium. Source : visite virtuelle du pont du Gard, toutletour.com

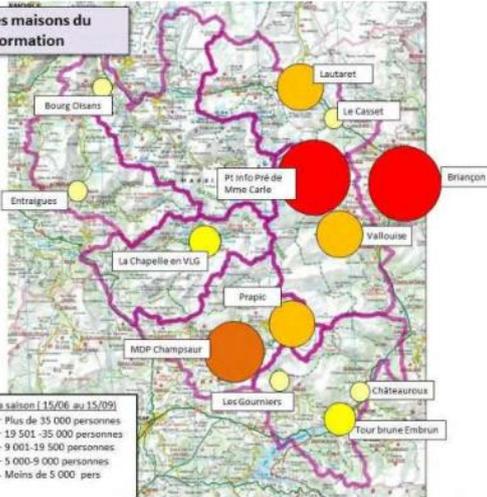
Objet nécessitant l'aménagement

Nom du site	Parc national des écrins
Localisation	Alpes françaises, Isère et Hautes Alpes
Classement/Label/protection...	Parc national en 1973, anciennement parc de la Bérarde
...Au titre de :	Initialement défense la montagne contre l'envahissement des pâturages, mais missions d'aspects scientifiques et pédagogiques
Fréquentation	Entre 22 000 selon le circuit de randonnée 12 000. Entre 5000 et 40 000 personnes selon la maison de parc en 2011 (cf. carte ci-après)

Aménagement réalisé

Type	Maison de parc
Description	<p>Les Maisons du parc sont à la fois les sièges des équipes de terrain des secteurs et le lieu d'accueil et de préparation à la découverte de l'espace protégé et de ses patrimoines. Des « Maisons du parc qui s'efforcent d'être aussi des Maisons de pays et du patrimoine ».</p> <p>7 lieux à la fois outil de travail pour l'équipe technique et espaces d'accueil pour l'information du public comprenant : <u>espaces documentaires, boutique, un accueil animé par une hôtesse d'accueil, un espace d'exposition temporaire ou permanente et un espace audiovisuel et de conférences.</u> Accompagné de documents spécifiques d'information.</p> <p>Le plus souvent, on y trouve aussi une carte en relief renseignée du massif. Ouvert toute l'année et gratuit tout public, associé à un programme d'activités (conférences, ateliers, présentations et offres de découvertes du territoire).</p> <p>Maison du Parc de l'Embrunais et Maison de la Vallée du Champsaur : Information, documentation, exposition temporaire, projections, produits et ouvrages du Parc, accessible PMR, animations/ateliers pour les enfants temporaires</p> <p>Spécificités :</p> <p>Maison du Parc de la Vallouise : exposition permanente interactive invitant à la découverte du territoire et de ses patrimoines, un espace d'exposition temporaire à l'étage ex : "Plantes qui nourrissent, plantes qui guérissent"</p> <p>Maison du parc du Briançonnais : Nouvelle exposition permanente sur la faune d'altitude</p> <p>Maison du Parc du Valgaudemar : accueil commun avec l'office de tourisme</p> <p>Maison du Parc du Valbonnais : salle de lecture et vidéo-projection à la demande</p> <p>Maison du Parc de l'Oisans : Présentation en image des richesses naturelles de l'Oisans et des métiers de montagne, coin lecture pour enfant</p> <p>Siège du Parc national des Ecrins : 220 ha de prairies et de forêts, collections de roses anciennes, de pommiers et de poiriers. Différentes animations, conférences et manifestations pour le public gérées par le service municipal, ainsi que des visites accompagnées dans les jardins.</p>

Fréquentation des maisons du parc et points information



PN des Ecrins – Enquête de fréquentation été 2011 –
Note de synthèse – déc-11, focus maison de parc



Maison de Vallouise



Maison du Parc du Briançonnais



A gauche,
scénographie
Maison du Parc
du Briançonnais

A droite
exposition
Maison de la
Vallée du
Champsaur

Source ensemble des photos : <http://www.ecrins-parcnational.fr/les-maisons-du-parc> :



A gauche : salle de
projection

Ci-dessous :
scénographie

Maison du Parc du
Valgaudemar



1 Zone d'accueil, 2 maquettes géologiques et 3 scénographies Maison du Parc de l'Oisans

Objet nécessitant l'aménagement

Nom du site	Géoparc du Beaujolais
Localisation	Région géographique au nord de Lyon, région Auvergne-Rhône-Alpes et Bourgogne-Franche-Comté
Classement/Label/protection...	Géoparc Unesco depuis 2018
...Au titre de :	Sa richesse géologique, la diversité de ses sous-sols, et de ses paysages
Fréquentation	?

Aménagement réalisé :

Type	Communication, démarche global et Espace pierre Folles
Description	<p>Projet de territoire axé sur la protection et la valorisation des géopatrimoines. Mettre en œuvre une démarche fédératrice et innovante pour de nouvelles perspectives de développement - Valoriser et préserver la diversité géologique - Révéler au grand public les richesses géo patrimoniales du territoire. Avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un programme des géo-événements (une cinquantaine sur toute l'année), parcours de « géo-tours » avec des « géo-guide » - Une bande-dessinée ludique de sensibilisation « histoire de pierre » sur l'histoire géologique du Beaujolais à destination du jeune et du grand public - une dizaine de <u>lieux d'informations du public</u> : des offices de tourisme ou des antennes touristiques de ceux-ci, + musée « espace pierre folle ». - Développement d'outils pédagogiques : <u>interventions en milieu scolaire et formations à destination de médiateurs de terrain</u> ; brochure d'information, forum annuel - Développement local et réseau : concours des géo-initiatives, réseau d'ambassadeurs, soutien au développement d'offres touristiques et de produits ; réseau géoparc Unesco <p>- L'aménagement de sites : accompagnement technique des géosites + gamme signalétique sur les sites accueillant du public (aménagement carrière de Lucenay, point de vue de la Terrasse de Chiroubles et du mont Saint Rigaud (sentier pédagogique), Mont Brouilly, aménagement de la Maison Vermorel...)</p> <p>Espace pierre Folle : musée comprenant des expositions sur la formation de la terre, l'apparition de la vie et son évolution au cours des temps, la Pierre Dorée et la pierre de Lucenay, la relation entre le sol et la végétation (terroir de viticulture), l'utilisation de la pierre par l'homme (construction village et ciment). Vitrine de fossile, silex, moulage, expo temporaire et animation. + sentier géologique (1988) : 4 sites permettant de retracer l'histoire géologique du territoire, accompagné de panneau explicatif sur un ancien site de carrière (faille visible) + jardin botanique (2ha), aire de détente (toboggan dinosaure) + animations dont spécifiques aux scolaire et ateliers pour les enfants dès 7ans.</p> <p>- La création d'une carte de découverte du Geoparc Beaujolais :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 29 géo activités : dont certains sont des géo évènements, la plupart des ballades/sentiers de randonnées, certains sans lien apparent avec les géo patrimoines • 34 sites répertoriés en carte découverte (13 sites géologiques, 8 sites naturels, 8 sites culturels et historiques, 5 musées) dont 15 avec « aménagements et panneaux d'informations pour guider le visiteur sur place ». • 28 géosites : des « lieu qui permettent d'observer un ou des objet(s) et/ou phénomène(s) géologique(s) remarquable(s), qui reflètent l'histoire géologique, les événements ou les processus qui l'ont créée » <p>MAIS « Les <u>principales caractéristiques d'un géosite</u> sont de : Favoriser l'exploration, le développement ou la célébration des liens entre le géo-patrimoine et les autres aspects du patrimoine (naturels, culturels et immatériels) ; Jouer un rôle pédagogique ou d'information du public sur les géo-patrimoines ; Contribuer au développement local et durable » ;</p> <p>MAIS « il est important de noter que tous les <u>géosites n'ont pas vocation à être ouverts au public que ce soit pour des raisons de préservation ou d'accessibilité</u> ».</p>



carte interactive du géoparc. Source : géopark-beaujolais



Organisation de l'espace Pierre Folle. <http://www.espace-pierres-folles.com/>



Sentier pédagogique de l'espace pierre folle. <https://www.beaujolais-saone.com/groupe-et-seminaires/activites-et-visites/espace-pierres-folles/>



Géoscope du Mont Brouilly ©Geopark Beaujolais



Façade de l'espace Pierre Folles. [tripadvisor.com](https://www.tripadvisor.com)



Cloître de Salles-Arbussonnas ©Geopark Beaujolais



Carrières de Clay ©OT Pays de l'Arbresle



Raisins en Pierres Dorées ©Geopark Beaujolais

iconographie du dossier de presse du Géoparc Beaujolais

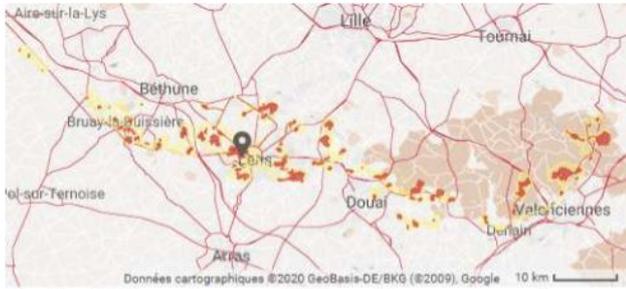
<https://www.destination-beaujolais.com/parcs-a-themes/espace-pierres-folles-69ANSOR100131.html>

Objet nécessitant l'aménagement

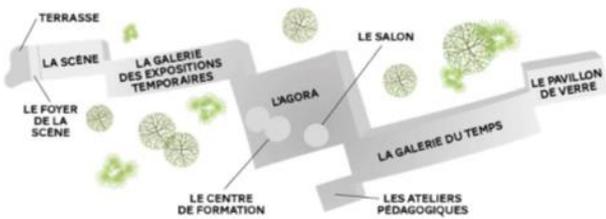
Nom du site	Terrils du bassin minier du Nord-Pas-de-Calais
Localisation	Pas-de-Calais, France
Classement/Label/protection...	Patrimoine mondial de l'UNESCO (2012)
...Au titre de :	« Paysage culturel évolutif vivant », « œuvre conjuguée de l'homme et de la nature »
Fréquentation	Entre 400 000 et 500 000 visiteurs annuels même si 530 000 visiteurs en 2019, et 1 millions l'année de son ouverture en 2013

Aménagement réalisé

Type	Musée Louvre Lens
Description	<p>Créé en 2012, avec la volonté de créer « non pas un mini Louvre, mais un Louvre ailleurs et surtout un Louvre autrement, à la rencontre d'un public local et peu familier des musées, sans toutefois exclure le visitorat traditionnel du Louvre » (Marie Lavandier, directrice du musée du Louvre-Lens). Son ouverture sur la fosse minière 9 de la ville de Lens est véhiculée comme une symbolique forte et une reconnaissance aux caractéristiques historiques du territoire, marqueur de reconversion territoriale. « Il a permis l'émergence d'une nouvelle destination touristique, [...] c'est un accélérateur pour la transformation de ce territoire » (Xavier Bertrand, président de la Région Hauts-de-France). Comprend plusieurs espaces distincts dont bâtiment administratif. Bâti : agence japonaise Sanaa / Scénographie : Studio Adrien Gardère</p> <p>coût officiel du projet : 150 millions d'euros (peut être 200M selon les sources), financé par la région (60%) les EPCI, l'Europe (FEDER) et l'état (2M€), comprenant le bâtiment du musée (28 000 m² de construction évaluée à 82 M€), la muséographie des premières expositions et l'aménagement du parc. Coût de fonctionnement annuel estimé : 15 millions d'euros</p> <ul style="list-style-type: none"> - La Galerie du temps : exposition permanente gratuite ouverte toute l'année (objectif de « capter un public moins diplômé, plus pauvre ». Espace ouvert de 3000m², 200 œuvres prêtées par le musée du Louvre, condensé temporelle – de 3500 avant J.-C. à 1850 – et géographique. Volonté de représentation hyper diversifiée de civilisations et de techniques. « Exposition vivante » : chaque année, à la date anniversaire du musée, de nombreuses œuvres sont remplacées pour un parcours revisité. - Galerie d'exposition temporaire : payante, 2 expositions d'échelle internationale/an, qui mettent en perspective une époque, un artiste, une civilisation ou des thèmes transversaux de l'art. Alliances du discours scientifique et pédagogique pour accessibilités à tout public. + programmation : concerts, spectacles, colloques, conférences, cycles de cinéma et ateliers de pratique artistique pour approfondissement. L'architecture de la Galerie permet une scénographie nouvelle à chaque exposition : espace et parcours de visite chaque fois différents - Pavillon de verre : espace d'exposition temporaire 1000m² caractérisé par ses façades vitrées, ouvert sur le parc, avec vue sur les terrils jumeaux de Loos-en-Gohelle. Lieu voulu comme lien entre le musée et son territoire, il permet de compléter le discours de la Galerie du temps dans une ambiance différente, moins muséal, plus intime, de passage et de repos pour le visiteur. La programmation se fait sur des approches thématiques, la valorisation du patrimoine muséal de la région (véritable vitrine permettant la visibilité de collections régionales, et ancrée dans le territoire qui l'entoure), l'art contemporain ou encore des expérimentations muséographiques. Ex: « Miroirs » = 30^{aine} d'œuvres prêtées par 15 musées de la région 2016-17 - « Coulisse du musée » : comprend l'atelier de restauration, la réserve du musée et l'espace multimédia, des espaces pédagogiques sur le musée lui-même. L'atelier est ouvert quelques jours plusieurs fois par an, pour communiquer sur le métier de restaurateur (Formation, savoir-faire, réflexions éthiques...). La réserve permet de conserver une partie des collections du musée du Louvre (Paris) et donner à voir les missions du musée (enrichir, étudier, restaurer, conserver et exposer, au travers de l'histoire et la constitution des collections du Louvre, l'étude scientifique des œuvres et techniques de restauration, scénographie et montage d'exposition). L'espace multimédia : ensemble d'outils numériques d'initiation à la conservation, la restauration des œuvres d'art ou leur transport. Outils : systèmes de grille coulissante et baies vitrées dont avec présentation tactiles, mais aussi projections vidéo et tables digitales. - Scène polyvalente pour évènementiel : théâtre, danse, cinéma, conférences, bals, concerts, réceptions privées. 271 places assises, et 1 300 places debout. Programmation en lien avec expo temporaire ou galerie du temps. - Médiathèque : espace central de 350m², avec personnel, près de 9000 ouvrages/ périodiques sur l'art, les métiers du musée, l'histoire et le patrimoine du bassin minier. + espace de lecture, mobilier modulable pour tous (nouveau 2020), et activités (Ateliers, lectures, découvertes sensorielles, jeux kapla, de construction...) + espace de travail (6 postes avec internet) + portail documentaire. 400m² en sous-sol pour 3 salles de formation et rencontre (étudiants/chercheurs), studio multimédia + auditorium de 80 places (colloques internationaux, événements grand public : conférences, débats, accueil écrivains et artistes...) - Hall d'accueil : aménagé comme un espace public, entièrement vitré, avec boutique, billetterie, information touristique, accueil groupe, espace pique-nique et cafétéria, facilités aux personnes en situation de handicap + un restaurant. - Des ateliers pédagogiques : pour découvrir l'art en pratique avec médiateurs et plasticiens



Bien classé à l'Unesco (en rouge = le bien, en jaune zone tampon)
Localisation Louvre-Lens (icone noire). Source : bassinminier-patrimoine mondial.org



Façade extérieure du bâtiment, parc et répartition des espaces.



2 photos de la Galerie du temps



Système de panneau-grille couissant permettant de faire voir les collections en réserve avec un minimum de manipulations.

Document de travail



Galerie d'expositions temporaires (vue de 5 expositions différentes)



Pavillon de verre
Exposition « miroir »
Exposition « heures italiennes »



Espace multimédia des coulisses du musée

Médiathèque :



Sources photos:
<https://www.louvre-lens.fr/>
entreprises.louvre-lens.fr/

Installations pour entreprises et professionnels :
Auditorium – atrium – salle de réunion dans cet ordre ci-dessous



Objet nécessitant l'aménagement

Nom du site	Parc national du Teide
Localisation	Ile de Tenerife, Canari, Espagne
Classement/Label/protection...	Parc national (1954) patrimoine mondial Unesco 2007, et natura 2000
...Au titre de :	Bien naturel (exemple de végétation d'étage supra méditerranéen très complet et manifestations spectaculaires du vulcanisme)
Fréquentation	3 millions de touristes / an (record 4 millions 2016)

Aménagement réalisé

Type	Les centres d'accueil des visiteurs
Description	<p>Parc naturel de 19 000 hectares, valeur historique forte en tant que parc ancien mais aussi signification spirituelle pour population Guanches autochtones (lieu de culte, associé à une « porte de l'enfer »). 3 centres d'accueil de visiteur + quatre points d'information distribués dans le Parc où le visiteur peut s'adresser, être guidé et renseigné sur le site.</p> <p><u>Centre de Visiteurs Telesforo Bravo</u> = observation des richesses biologiques, géologiques, archéologiques et ethnographiques du Parc National à travers les regards de visiteurs illustres. + jardin ornemental de 6000m² de la flore autochtone (800 plantes et 80 espèces de faune autochtone) + sentier de 366 m (dont une partie accès PMR)</p> <p><u>Le Centre de visiteurs d'El Portillo</u> : entrée par un tunnel de lave. Outils d'interprétation sur la relation des êtres vivants et adaptations à leur environnement, aspects généraux sur la géologie, le paysage et le climat du parc. Attractif pour les visiteurs seuls ou famille et outil pour les guides / groupes organisés. + Jardin Botanique voisin (espèces végétales de la haute montagne canarienne), sentier de 1000m (dont moitié en accès PMR). Outil : panneaux interactifs et petite bibliothèque, « salle ludique avec des boutons pour éclairer le volcan, des tirants pour soulever des blocs de pierre (dimensions égale mais poids ≠ selon nature de roches volcaniques) + un film explicatif avec mascotte « démon/lave » qui raconte l'histoire du Teide » (témoignage de visiteurs)</p> <p><u>Le Centre de Visiteurs de Cañada Blanca</u> (près du Parador) présente une interprétation de l'interaction homme – environnement et décrit l'évolution des différents modes de vie dans Les Canaries au cours de l'histoire, ainsi que les anciens usages du milieu et leur influence sur le paysage + section spéciale sur la culture 'guanche'. (complété par la Maison-Musée du Sitio Juan Évora, = exposition sur le mode de vie des chevriers dans le Parc).</p>

Centre de Visiteurs del Portillo :



Source : wehtenerife.com

Maquette de l'île de tenerife ci-dessus, explicatif sur le volcan ci-dessous, panneau et figurine sur la faune/flore et le patrimoine mondial en haut à droite



<= Salle de projection

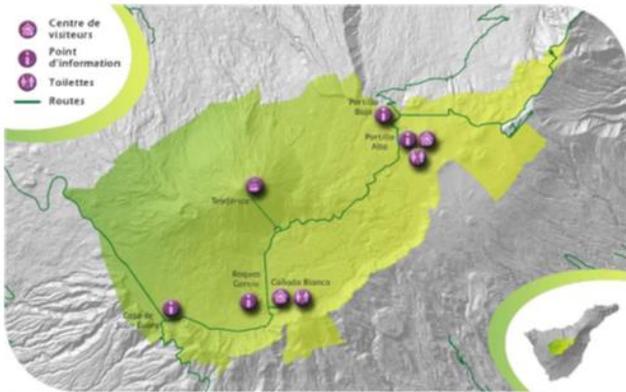


Ecran => interactif

Document de travail

Roy Christine

XXV



Zonage du parc en vert et localisation des points d'information. Source : <http://www.gobiernodecanarias.org/>



Maquette 3D de l'île avec plaque de verre pour figurer le niveau de la mer



jardin botanique el portillo (google map)



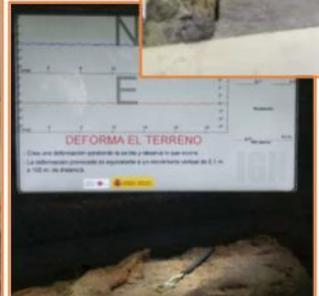
Habillage ou projections sur les murs



accueil et maquette el portillo



Appareils de mesure de l'activité volcanique



Maquette de l'espace muséographique



Tunnel de lave
Document de travail



Telesforo Bravo
(source tripadvisor)

Point de vue à partir du centre d'accueil avec jumelles fixes mises à disposition des visiteurs



NB : un observatoire astrologique est historiquement implanté sur le Teide et fait également office de centre d'accueil des visiteurs sur l'astrologie (salle aménagée pour max 40 personnes, explication en quoi consiste un observatoire, comment fonctionnent les télescopes et le rôle important de l'Astronomie pour l'homme

Objet nécessitant l'aménagement

Nom du site	Parc naturel régional du Queyras
Localisation	Hautes-Alpes (05), France
Classement/Label/protection...	Parc naturel régional depuis 1977
...Au titre de :	Protection des « espaces biogéographiques à forte valeur patrimoniale et paysagère »
Fréquentation	L'Arche des Cimes à Ristolas : sur 2011-18, moy 2600 (max 3800, min 2200) Musée du Soum à St Véran : sur 2006-18 moy 6800/an, (max 8950, min 4135) Espace géologique à Château Queyras : sur 2003-10, moy 1 360/an (max 2900 et min 700) sur 2012-18, moy 410/ an entre 726 et 256 Le moulin à Arvieux : 2003-18, max 970 en 2003, stagne à 200 sur 2016-17-18.

Aménagement réalisé

Type	Espaces muséographiques du parc du Queyras
Description	<p>Dans le cadre des actions d'Accueil, d'éducation et d'information (Informer et sensibiliser habitants et visiteurs étant l'une des 5 missions des PNR), des espaces muséographiques ont été créés « pour partir à la découverte des richesses du Queyras » permettre aux visiteurs une « découverte totale du Queyras » et sont animés chaque année par des expositions et animations. Dans le bilan d'activité, une partie de la baisse de fréquentation des espaces muséographiques est imputé à des problèmes de signalisation de ces espaces pour les visiteurs. Des lieux ouverts été comme hiver (Soum et l'arche des cimes) ou seulement l'été (moulin et espace géologique)</p> <p>Actualité : le glissement de terrain naturel du pas de l'ours, particulièrement actif et surveillé, fait l'objet d'explication et de sensibilisation autour du phénomène géologique mais aussi de changement de pratiques sur le territoire. Pas de baisse de fréquentation liée à cet évènement géologique grâce aux <u>animations du parc</u> et la <u>transmission d'informations en amont aux visiteurs</u> (selon le bilan d'activité du parc).</p> <p>Un tarif unique, La Clé, a été conçu pour accéder aux 4 espaces muséographiques du Parc et aux sorties du programme d'animations du Parc (Adulte : 10 €, 6-16 ans et étudiant : 5 €)</p> <p><u>L'Arche des Cimes à Ristolas</u> : Centre d'interprétation et de connaissance de la nature, découverte de la faune et flore du Queyras (Ouvert de juin à septembre et de Noël à fin mars) La fluidité du monde vivant, sa complexité, son évolution incessante et sa beauté fragile sont mises en scène dans cet espace Adulte : 5 €, Enfant : 2,50 €</p> <p><u>Musée du Soum à St Véran</u> : Musée des arts et traditions populaires, maison de 1641, il permet une approche ethnologique de la vie rude de village d'altitude. Animation soirée contes. Ouvert de juin à septembre et de Noël à fin mars. Adulte : 5 €, Enfant : 2,50 €</p> <p><u>Espace géologique à Château Queyras</u> : L'exposition permanente « Les Frissons de la Terre » à Château-Ville-Vieille invite à découvrir « le scénario fantastique de l'apparition des Alpes » Ouvert en juillet et août. Exposition interactive située dans une ancienne crypte, voyage initiatique dans le temps avec description des grandes étapes de l'histoire géologique du Queyras. Adulte : 3,50 € ; Enfant : 2,50 €</p> <p><u>Le moulin à Arvieux</u> : découverte d'un moulin traditionnel du Queyras, le site comprend trois moulins donnant le nom du hameau. Celui restauré par le Parc permet de faire le lien entre la force de l'eau et le pain, l'agriculture et le patrimoine, la rivière et les hommes. Ouvert en juillet et août. Adulte : 2 €, Gratuit pour les moins de 16 ans.</p> <p>NB : la place forte de Mont Dauphin, classé au patrimoine de l'Unesco au titre des fortifications Vauban, ne fait pas partie des espaces muséographique du parc mais partie intégrante de la carte « visite culturelle du parc du Queyras » cf carte ci après</p>



carte « visite culturelle du parc du Queyras » sur le site du parc et en OT



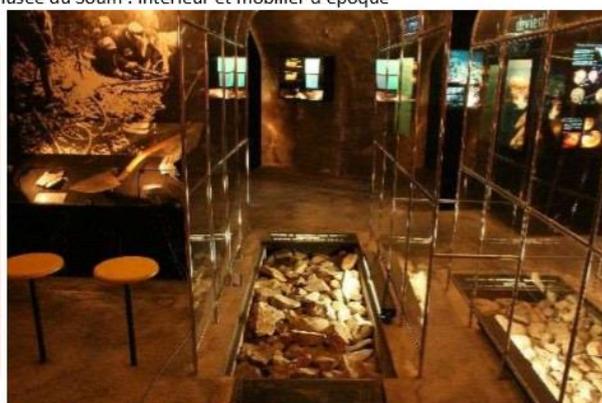
Moulin rénové par le parc



Musée du Soum : Intérieur et mobilier d'époque



L'arche des cimes : spirale avec plateau permettant la présentation sur plusieurs étages de la faune



Cocons avec quizz sonores :



Espace géologique 2 vues de la scénographie



Arche des cimes : installations scénographiques interactives conte



Espace géologique petit espace de projection

Source <https://www.queyras-montagne.com/> et crédit photo : ©PNRQ

Visite guidée disponible sur : (vidéo de 3 min)
<https://www.youtube.com/watch?v=T19n9ZUawiw>

Objet nécessitant l'aménagement

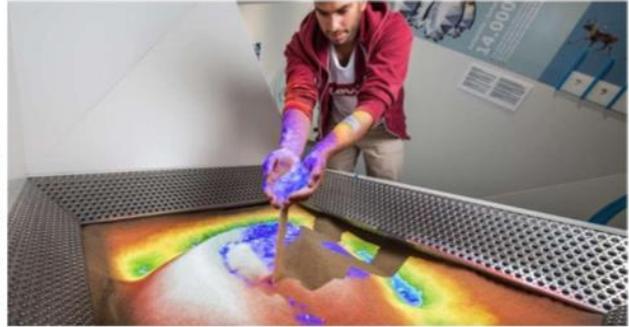
Nom du site	Glacier des hautes alpes
Localisation	Alpes suisses Jungfrau-Aletsch
Classement/Label/protection...	Patrimoine mondial Unesco 2001
...Au titre de :	Beauté du site, exemple remarquable de montagne et de glacier, source d'information sur les changements climatiques actuels, processus écologiques et biologiques (notamment succession végétal)
Fréquentation	10 000/an environ

Aménagement réalisé

Type	Centre d'exposition World Nature Forum (WNF)
Description	<p><u>Conçu comme une vitrine des Alpes suisses Jungfrau-Aletsch</u>, le centre « Word Nature Forum » (WNF) occupe l'un des 6 bâtiments du complexe immobilier « Aletsch Campus » à Naters. Le centre de visiteurs se double d'un centre d'études et d'une chaire de l'UNESCO, ainsi que d'un lieu de congrès. Dans le centre d'études, les chercheurs étudient les hautes Alpes et s'intéressent à la question de la contribution du patrimoine naturel et culturel au développement durable des régions montagneuses. Les travaux de la chaire d'enseignement de l'UNESCO devaient alors nourrir les expositions à venir : le centre offre plusieurs programmes éducatifs et définit des connections entre les expériences didactiques et celles sur le terrain. L'objectif du centre de visiteurs est de transmettre les connaissances autour du patrimoine naturel, d'apporter des réponses face aux dangers qui menacent les Alpes, aux changements climatiques ou aux mutations de l'agriculture. Le but de l'exposition est d'éveiller la curiosité du visiteur, faire découvrir et comprendre un territoire de plus de 800km² et sa valeur universelle exceptionnelle, en proposant au public des éclairages à la fois didactique et ludique sur la région, jusqu'à la thématique de gestion de ce patrimoine.</p> <p>Financement : Ouvert en 2016, coût du projet = 7,7 millions de francs (contribution de la commune de Naters = 1 million de francs, celle des cantons du Valais et de Berne = 1,5 million de francs ; montant de participation de la Confédération Unesco non communiqué). Actualité : Après deux ans de difficultés face à un manque de fréquentation (10 000/an au lieu de 30 000 escomptés) et d'importante pertes financières (entre autre : un dépassement de budget de 3 millions de francs pour l'aménagement de l'intérieur du bâtiment, un loyer de 30'000 francs par mois et des étages supérieurs qui n'ont jamais trouvé de locataires), la ville a voté en 2018 un plan de sauvetage et d'assainissement financier via la liquidation de la société gestionnaire du site et la création d'une nouvelle fondation rachetant le bâtiment (suivi d'une politique de promotion du site). En 2019, le World Nature Forum s'est vu décerner le Prix de la durabilité au Musée européen de l'année. Ouvert toute la semaine, sauf le lundi. Prix Adultes : CHF 18. / Enfants : CHF 9</p> <p>Réalisé par le studio BlueMax EventTechnics, via des installations d'écrans et des projecteurs laser Panasonic (« les modèles de projecteurs laser peuvent fonctionner jusqu'à près de 20 000 heures sans maintenance » : quelques éléments techniques sur https://business.panasonic.fr/systemes-visuels/World%20Nature%20Forum%20-%20%C3%89tude%20de%20cas%20-%20fr)</p> <p>L'exposition est conçue comme un camp de base, le point d'encrage du site inscrit au Patrimoine Mondiale de l'UNESCO, il y diffuse aux visiteurs les outils pour se repérer sur le site et découvrir le site du Patrimoine Mondial avec les 5 sens. L'exposition de 1500 m² porte sur les thèmes du climat, de l'eau et des paysages (des glaciers aux paysages méditerranéen), le changement climatique en cours entre autres, et utilisent de nombreux outils interactifs : Film, bornes/stations interactives (aperçu de la formation des Alpes), des infographies et des artefacts...</p> <p>+ L'espace panoramique semble être un des points forts du site : projection sur écran courbé de 100m² de films de valorisation UNESCO (« L'envol du papillon Belle-Dame » 12 min, mise en avant de la beauté naturelle du patrimoine sur les 4 saisons ; « L'homme dans le patrimoine mondial » un aperçu de la diversité des activités humaines possibles sur le site)</p> <p>+ le Wagon de la Jungfrau (un wagon ferroviaire d'origine datant de 1912, dans lequel on peut vivre virtuellement la montée par le Sud sur le col suisse de Jungfraujoch depuis la région d'Aletsch, projet touristique envisagé mais jamais réalisé)</p> <p>+ pour les plus petits/ (ou les grands !) : de petites balles sont distribuées à l'entrée et permettent d'expérimenter des parcours de balles disséminés dans l'exposition</p> <p>+ un bac à sable interactif à disposition pour perception des topologies caractéristiques</p> <p>+ des programmes spécifiques pour groupes et scolaires +enseignement au développement durable</p> <p>Le centre de visiteur est complété par un réseau de nombreux musées locaux dont Musée alpin de Riederalp (présentant une cabane alpine) ou encore le musée grindelwald (sur les Alpes et les Hommes : alpinisme, agricultures et artisanats alpins, sport d'hiver...), qui complètent le réseau d'informations disponibles au grand public.</p>



à 5min à pied depuis la gare de Brigue
 source : <https://www.jungfraualetsch.ch/fr>



Bac à sable de relief géologique



Maquette géante du site



Immersion virtuelle dans le train de montée du col de Jungfraujoch



Des parcours de balle type « Kapla » (balles fournies à l'entrée)



des quizz interactifs pour les groupes



Écrans didactiques



Bornes explicatives



espace de congrès et séminaires : le Kulturfels, une forteresse militaire de guerre construite en 1939/1940 et modernisée (130 places assises)



2cran panoramique, le clou de la visite

Source des photos : <https://wnf.ch/fr/home-fr/> et <https://business.panasonic.fr>

Visite promotionnelle des installations disponible sur : <https://wnf.ch/fr/highlights-fr/>

Objet nécessitant l'aménagement

Nom du site	Haut lieu tectonique suisse Sardona
Localisation	Nord-est de la Suisse
Classement/Label/protection...	Patrimoine mondial de l'Unesco 2008
...Au titre de :	Exemple exceptionnel d'orogénèse par collision continentale
Fréquentation	?

Aménagement réalisé

Type	Centre de visiteur et parcours de découvertes
Description	<p><u>Le Centre de visiteurs Glarnerland</u> est une invitation à explorer la géologie du Haut lieu tectonique suisse Sardona et est un point de départ de circuit d'excursion. Il est composé de 2 sites d'implantation : <u>A Elm</u> (bâtiment d'ancienne école) et <u>Glaris</u> (bâtiment de gare). Ce sont <u>des lieux d'informations avec personnels</u> pour rendre la géologie accessible au grand public (habitants de la région et aux visiteurs), par des informations, des explications sur les phénomènes géologiques, et des aperçu photo du site. Des visites guidées sont proposées pour les groupes (écoles, entreprises) avec des géoguides formés. + boutique (ensemble des produits sur https://unesco-sardona.ch/en/shop-2) des exemples de produits : « La boîte Sardona pleine de pierres – un morceau de patrimoine mondial à offrir » est composé d'une amulette/porte-clés de trois pierres typiques du patrimoine mondial (Verrucano, Flysch et Lochsitenkalk) et de bons d'achat valables sur le site. Fabriqués à partir de matériaux naturels locaux et issus du travail d'un atelier spécialisé pour adultes handicapés. En boite bois ou carton selon les budgets. Et Le flip book / folioscope / feuilletscope : montre en quelques secondes comment les montagnes ont été créées. (https://www.youtube.com/watch?v=d2XBGQhE2C0&list=PLAx9tpbschazlKmf76EAIK3u_RdySKbE&index=5&t=0s&app=desktop) et la Sardona Geo Time Rope. (corde avec des pinces représentant des événements géologiques</p> <p>A Glaris : carrefour entre le patrimoine mondial, l'écologie, l'orientation des visiteurs avec l'information touristique et le développement régional « Dans le site de Glaris <u>une sculpture permet des aperçus interactifs</u> dans les tréfonds de la terre. »</p> <p>à Elm : aperçu approfondi (connaissance et recherches) de l'origine de la poussée de Glaris par vidéos et support iPads. Découverte ludique, avec observation des roches à la loupe « une exposition vise à donner un aperçu détaillé sur l'histoire géologique du patrimoine mondial Sardona selon la connaissance actuelle des processus de formation des Alpes. Le Centre de visiteurs présente également des idées pour explorer la région. »</p> <p>en parallèle, des circuits de randonnées proposées avec balisage (Sentier des légendes Prodkamm et sentier de crête des 7 sommets par exemple) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - «Expédition Tschinglen» : trajet en télécabine depuis Elm jusqu'à Tschinglen-Alp – possibilité d'écouter l'histoire du haut-lieu tectonique dans la cabine, suivi d'une randonnée circulaire d'environ 1h30 vers le point de vue Firstboden. - Le parcours géogallery Flumserberg : Sur un sentier d'altitude de 4 à 6km à destination des familles, possibilité d'observer, toucher et découvrir les phénomènes d'érosion et de fossilisation pour percevoir la « puissance du plissement des Alpes » par mise en scène de cadre de tableau

LA SUISSE ORIENTALE

Le haut lieu tectonique de Sardona : en 2008, l'Unesco a inscrit à sa liste du Patrimoine mondial une zone couvrant 329 km², sur le territoire de 19 communes appartenant à 3 cantons (Saint-Gall, Glaris et Les Grisons). Nous l'avons placée dans ce chapitre parce que, au centre de cette région, trône le Piz Sardona (3 056 m, un des fleurons des Alpes glaronnaises), au sud-est d'Elm, qui donne son nom au site.

Rappelons que la tectonique citée ici n'est pas une danse mais une notion fondamentale de géologie. Dans le cas présent, il s'agit exactement d'un bel exemple d'orogénèse par « collision continentale », qui permet de comprendre la formation des montagnes et les chevauchements (en gros, des roches profondes plus anciennes ont subi une poussée vers le haut et sont passées par-dessus des roches plus récentes). C'est même, nous dit-on, « le plus grand glissement de terrain de la fin de la période postglaciaire dans les Alpes centrales ».

Bien entendu, les amateurs de géologie savent lire les paysages de ce genre, mais pour les autres, une dizaine de guides spécialisés proposent leurs services (leurs coordonnées figurent sur la brochure Geopark disponible dans les offices de tourisme du coin). Et même sans saisir toutes les subtilités, il reste tout

© 2019, www.360.ch

DANS LES ENVIRONS D'ELM | 391

simplement de magnifiques paysages à admirer sans retenue. Il suffit de dire que le site englobe le Piz Sardona (environs d'Elm), le Calfeisental (environs de Bad Ragaz), le Pizol (idem), des curiosités du côté de Linthal, la station de Braunwald et bien d'autres merveilles encore, comme le Walensee... Infos sur **geopark.ch** (malheureusement, l'essentiel du site n'est pas traduit en anglais) et **unesco-sardona.ch**

=> Difficulté d'accès à l'information

Ci-contre mention du bien Unesco par le guide du routard Suisse 2020-2021, sans citation des outils présentés dans cette fiche synthétique

La difficulté de recherche en ligne est effectivement renforcée par un manque de traduction et de relais d'information, imprécision concernant les installations, leur contenu et leur localisation... (Traduction française approximative et parfois même inexistante)

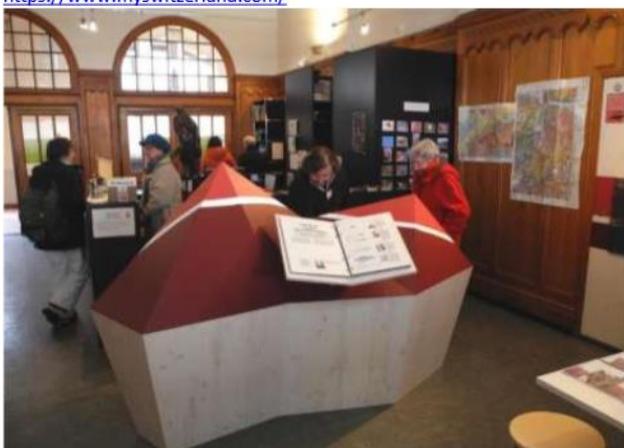


Télécabine d'elm.



L'espace muséographique du centre des visiteurs

<https://www.myswitzerland.com/>



Espace d'accueil du centre des visiteurs

https://data.unesco-sardona.ch/enfr/sardona_flyer_franais.pdf/



Le pavillon des visiteurs à Flims : point d'étape de randonnée et point de vue de site,

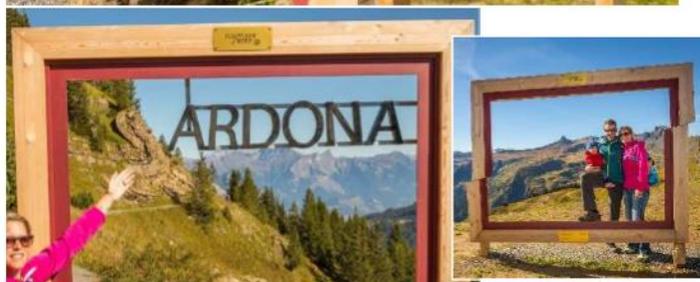
Téléchargement gratuit de l'application « sardonna »,

mascotte : Tektoni, la marmotte pour les plus jeunes

<https://unesco-sardona.ch/>



PPanneaux du parcours géogallery Flumserberg, avec point de vue en haut à droite

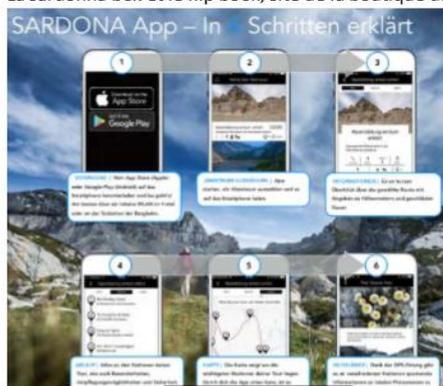


Délimitation d'un ensemble géologique grâce à un calque placé sur la vitre à l'intérieur du cadre (en haut à droite), d'un pli de roche en S (en bas à gauche) et d'un plan de chevauchement grâce aux découpes du cadre bas à droite

<https://unesco-sardona.ch/> et <https://www.outdooractive.com/>



La sardonna box et le flip book, site de la boutique du site



Une application (source le flyer de présentation de l'appli sur le site Unesco

Annexe 8A : les éléments de la mise en récit du bien CPFL, partie 1

Source : Production personnelle

message de la saison	nom de l'épisode	éléments de l'histoire au 17 juillet	les messages
<p>il était une fois un rift, comme si vous y étiez (l'histoire géologique : seul endroit au monde où on peut observer tout les éléments constitutifs des rifts = cassure et phénomènes associés)</p>	0	prologue : au départ une ancienne montagne aplatie, il y a 350 MA	on raconte quand même 350 MA d'histoire géologique, l'élément perturbateur étant la formation des alpes elle-même issue des mouvements de la
	1	la déchirure (crac) / la rupture le remplissage sédimentaire	tout a changé à partir de la fracture du socle hercynien et la sédimentation dans l'espace libéré
	2	ça chauffe	la croute s'est étirée, ça a provoqué un échauffement qui a conduit à du volcanisme dans la plaine
	3	ça se soulève et ça s'enfoncé	soulèvement général qui induit l'érosion massive de la couche sédimentaire
	4	ça se rechauffe encore	nouveau volcanisme = formation CDP (dû à une remontée d'asthénosphère entraînant une fusion
teaser	Des hommes voient les derniers soubresauts : "c'est quoi ça?! ça se calme mais attention"		les derniers éléments de formation du rift vus par des hommes
<p>Les hommes dans le rift / les hommes du rift (évolution des paysages = changement d'habit/de costume du rift, oscillation entre paysage fermé (bois) et ouvert (cultivé-pâturé) saison 2</p>	1	L'homme transforme la nature en campagne	Entre néolithique et époque gauloise : étapes d'implantation des hommes où la forêt régresse (appropriation par l'homme qui s'installe, passage d'un environnement naturel à un lieu de vie dans un paysage humanisé)
	2	bienvenue chez les gallo romains	ouverture du paysage, installation de nouvelles activités humaines (mines, routes, villes et villages), avec une société associée
	3	La comtesse vous fait l'aumône	mise en place du système de village médiéval, structure rurale dont on hérite aujourd'hui (zones pâturées, cultivées organisées en cercles concentriques)
	4	la crise	L'héritage des activités passées amène une situation de crise complexe. le reboisement n'est pas aisé mais des précurseurs comme Montlosier montrent qu'on peut y arriver
			debut : il y a 6000 ans, avec "repos" de l'activité volcanique changement de climat global (se refroidit = arrivée du hêtre, puis se sédentarisation des hommes (qui exploitent le chêne, ce qui favorise défrichement: les forêts éclaircies se transforment en campagne
		52 av JC 900 ap JC/Xème siècle temple de mercure Sidoine Apollinaire à Aydat décrit les paysages de sa villa de campagne donation des terres par la comtesse (les indivis et les sectionaux) constitution des villages "médiévaux" organisés autour des châteaux la fonctionnalité de la structure des villages avec les fermes qui exploitent les terres du seigneur en payant et qui utilisent les terres collectives en dehors de la fiscalité féodale	
		trop de monde donc des concurrence pour l'exploitation des ressources (crise sociale, conflits d'usage) les plus pauvres émigrent, laissant certaines terres évoluer spontanément vers la forêt économique (sur-exploitation du milieu qui n'est plus assez productif pour nourrir tout le monde)	
		environnementale (le paysage est nu, déforesté, stérile, érodé...)	

Annexe 9B : les éléments de la mise en récit du bien CPFL, partie 2

Source : Production personnelle

teaser	le dénouement	ça se calme, début de l'attention au site (diminution de la pression sur l'environnement par l'exode (diminution des tensions sociales) + changement du statut de la forêt = la forêt plantée devient une ressource exploitable 2 ou 3 générations plus tard, renouvellement de la nature)	Le site change progressivement de statut et sa valeur évolue
saison 3	<p>1 l'invention des volcans et du volcanisme</p> <p>2 Les volcans / le site a de la valeur et on l'exploite</p> <p>3 la découverte du trésor / l'invention du bien (on comprend que ce sont des volcans et on s'en préoccupe : émergence de la valeur exceptionnelle)</p> <p>4 les volcans reviennent à leur juste place</p>	<p>Les volcans, fortement dénudés et érodés laissent voir leur nature les collines sont en fait des volcans 1752 : le récit de la découverte par combat d'un demi siècle entre concept Plutonisme et Neptuniste (plutonisme fin XVIIIe)</p> <p>changement de regard sur le site qui attire l'élite intellectuelle du tourisme et le sommet du puy de dôme : montée à dos d'âne puis par train, projet hôtel de luxe</p> <p>exploitation forêt : plantations et coupes de bois, avec un aspect particulier pour la hêtraie</p> <p>exploitation de la pierre par les carrières</p> <p>exploitation artistique = source d'inspiration</p> <p>→ Lemptégy : le début d'un basculement entre exploitation et Montlosier : l'homme se préoccupe du site, 1820 restauration des terre appauvries par le pâturage par le reboisement</p> <p>1880 RTM = restauration des terrains en montagne, politique de renaturation des pentes contre l'érosion</p> <p>1930 achat de parcelle au sommet puy de dôme par le conseil général pour empêcher un hôtel</p> <p>1930 classement du puy de dôme</p> <p>1960 classement PLV - PLS</p> <p>1977 création du Parc des volcans</p> <p>2000 site classé CDP</p> <p>2008 grand site</p> <p>esprit du patrimoine mondial de l'Unesco (→ expliquer ce qu'est l'Unesco en 2/3 phrases pas plus (mais commencer par ça pour comprendre le reste) et/ou ce qu'est le patrimoine mondial)</p> <p>notion de la VUE → qu'est ce qu'une VUE, la notion de valeur universelle exceptionnelle au sens de l'UNESCO et ici ne comprend mobilisation du territoire pour la candidature → point sur lequel il faut insister</p>	<p>Guettard invente les volcans et le volcanisme s'invente ici</p> <p>les exploitations éonomiques n'ont pas toujours été très attentives à la préservation de la ressource avec un contraste entre l'exploitation minière externe (type carrières de pouzolane dans les années 70) et l'exploitation locale comme le pâturage ovin/bovin ou l'exploitation forestière</p> <p>les volcans sont un patrimoine et on les protège</p> <p>les volcans reprennent place dans le rift : une idée d'inscription au patrimoine mondial soutenue par le territoire (définition : c'est le seul endroit au monde ou l'on peut observer d'un seul regard, dans un paysage à taille humaine, tous les éléments constitutifs de la rupture d'un continent (grande faille, volcanisme, fracturation de la croûte, inversion de relief) qui précède l'ouverture d'un océan, stade ultime du rift)</p>
teaser	un nouveau paysage est né	l'inscription au patrimoine mondial : la faille, la montagne de la serre, les volcans... réunis par le processus de rifting	inscription est l'aboutissement d'un processus de 40 ans : pas arrivée par hasard, un intérêt croissant qui a du sens

Annexe 10C : les éléments de la mise en récit du bien CPFL, partie 3

Source : Production personnelle

saison 4	<p>à vous de jouer avec nous ! vous faites partis de cette histoire universelle (on commence à écrire le futur, raconter une histoire humaine)</p>	<p>1</p> <p>être sur la liste du patrimoine mondial</p>	<p>qu'est-ce que ça signifie l'inscription, engagement, responsabilité, → pourquoi la CDPFL est sur la même liste que d'autres sites ? (point commun d'être patrimoine mondial)</p> <p>problématique : la valeur exceptionnelle a une originalité qu'il a fallu défendre et argumenter = clé de compréhension du mode de gestion actuelle et a eu pour conséquence certains blocages</p> <p>nouvelle gestion = enjeux valorisation / transmission, aller vers l'excellence qqc de meilleur : on peut encore faire mieux, entrainer de nouveaux acteurs pour avancer vers plus de développement durable, une valorisation du site, on expérimente</p>	<p>enjeux actuels de gestion locale d'un site naturel mais aussi habité inscrit sur la liste</p>
	<p>2</p> <p>reconnaissance = responsabilité = tous engagés (nouvelle ère humaine)</p>	<p>anthropocène : les activités humaines impactent durablement la planète, la prise de conscience de l'universalité de cet impact se fait en parallèle d'une volonté de préservation</p> <p>la VUE de ce site remet en cause la conception d'une nature vierge pour laquelle l'homme est un prédateur, souligne l'interdépendance de l'humain et de la nature, sa gestion montre qu'on peut vivre de la nature, travailler autour d'elle tout en préservant le bien = des apprentissages qui conditionnent aujourd'hui une gestion locale = rapport à la nature revisité, le site est un cas d'école de symbiose, on sur chaque site mais développé différemment / actions / sensibilisation aux activités traditionnelles et actions locales ? Si on donne les bons comportements, il faut que le visiteur comprenne pourquoi (ex train du panoramique)</p>	<p>l'originalité de la VUE est qu'elle est liée à des processus naturels mais mis en valeur par l'activité humaine qui a permis de les percevoir</p>	
	<p>3</p> <p>qui vit là et comment il vit ce bien</p>	<p>des ex : agriculteurs - agropastoralisme forestiers et gestion durable propriétaires, habitants = démarche ambassadeur, pro engagé...</p>	<p>Les habitants du site : les acteurs principaux de la gestion durable accompagnés par les services du Parc + CDG3</p>	
	<p>4</p> <p>vous aussi vous êtes acteurs de ce bien</p>	<p>bonne pratiques pourquoi et quels sont les bon gestes ? principe généré la bonne volonté des visiteurs : vous pouvez porter des initiatives des ex : attention aux troupeaux, respecter les sentiers, tenir chien en</p>	<p>les visiteurs du site : des acteurs responsables et intégrés par leur façon d'être, qui aident à transmettre</p>	
teaser	<p>et si ça se réveillait ?</p>		<p>réveil de la faille et les volcans = redistribution des cartes</p>	<p>l'avenir reste à écrire, même au niveau géologique !</p>

Trame collective		Volvic	Puy de Dôme	Aydat – Lac	PNR – Montlosier
Saison 1	Tout épisode	La structure « figée » résultante : (3) structure impluvium , <i>porosité de la roche</i>	Focus sur les mouvements le processus de rift , <i>les étapes associées (3)</i>	Focus sur un élément particulier de l'ensemble : formation du (1) lac de barrage	Elargissement au mouvement de la terre , <i>focus volcanisme (?)</i>
Saison 2	Ep1		(2) L'histoire et les particularités du Puy de Dôme <i>(temple de mercure, communautés villageoises, dimension politique forte et conflit avec seigneurs féodaux)</i>		<i>Des évolutions de paysages (échelle du parc : 5 régions naturelles)</i>
	Ep2			Paysage et villa de campagne de Sidoine Apollinaire , 1er évêque de Clermont	
	Ep3	(4) Structure de village féodale (<i>donation de la comtesse, seigneurie de Tournœl</i>)			
	Ep4			XIXème lac voisin vidé : balance entre terres arables et eau = enjeu majeur	
Saison 3	Ep1	Découverte de Guettard associée à Volvic			La création d'un paysage volcanique, attrait et représentation
	Ep2	(1) Exploitation de la pierre	Lieu d'innovation (pascal, accès train, puis voiture et train) OGS : fragilité du site, démarche développement durable	(2) 1960 : Une zone délaissée, polluée	(?) Comte de Montlosier : <i>Protection, exploitation, évolution du site</i> 200 ans d'expérience 40 ans de parc
	Ep3	La réserve		(2) Zone humide, environnement préservé	
	Ep4		(1) Site unique au monde, la VUE au sens Unesco, mobilisation territoire et invention de la faille		
Saison 4	Ep1		(3) Nécessité des aménagements et actions de gestion, échelle GS		(?) Structure PNR, gestion site CDPFL et action PNRVA <i>Des ex : Conciliation des usages sur différents milieux / paysages ; fragilité des sols / accès site ; pastoralisme ; pratiques des habitants</i>
	Ep2	(2) La dimension artistique et esthétique de la pierre <i>diffusion à l'international, sculpteurs locaux</i>	<i>Référence à d'autre bien mondiaux, PM et GS</i>	Découvrir et comprendre l'environnement =le respecter si pratiquées correctement	
	Ep3				
	Ep4	Activités de pleine nature, randonnée	Randonnée	Randonnées	Activités de pleine nature, randonnées

Annexe 11 : Synthèse de l'intégration des éléments par site en fonction de la trame commune et proportion de développement au sein des espaces muséographiques associées (1=idée principale < 2 < 3 < 4)

Source : production personnelle



ROY, Christine, 2020, Elaboration et mise en œuvre des portes d'entrée du site Chaîne des puys – Faille de Limagne, 38 pages, mémoire de fin d'études, Vetagro Sup, 2020.

STRUCTURE D'ACCUEIL ET INSTITUTIONS ASSOCIEES :

- ♦ Communauté d'agglomération Riom Limagne et Volcan (RLV)
- ♦ Conseil départemental du Puy-de-Dôme (CD63) associé

ENCADRANTS :

- ♦ Maître de stage : CHAPUT, Cécile (Directrice du pôle attractivité de RLV)
- ♦ Tuteur pédagogique : MICHELIN, Yves

OPTION : Ingénierie et stratégie du développement éco territorial

RESUMÉ

La Chaîne des Puys – faille de Limagne est inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco depuis 2018. Le plan de gestion associé prévoit une mise en valeur du bien, son accessibilité physique et intellectuelle au plus grand nombre. Le conseil départemental du Puy de Dôme a proposé pour cela la mise en place de « portes de site ». Quatre structures souhaitent en installer : le Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne au site de Montlosier, Riom Limagne et Volcans sur Volvic, Mond'arverne tourisme au lac d'Aydat, et SNCLavalin à la gare du Panoramique des Dômes. Un comité de travail thématique, intégré aux instances du site inscrit, a été créé avec ces structures. Comment mettre en place ces portes en répondant aux enjeux du plan de gestion du bien inscrit et aux spécificités de chaque site ? Des recherches bibliographiques ont été réalisées sur le sujet. Des entretiens avec les membres du comité et des structures associées ainsi que des visites de terrains ont été menés pour établir un diagnostic de territoire. Les concept et format des portes de site ont ainsi pu être stabilisés. Un benchmark d'aménagement similaire a été réalisé pour associer des outils à chaque porte. Enfin, une mise en récit à la fois individuelle et collective a permis la création d'un document de synthèse des messages à transmettre dans les muséographies des portes de façon coordonnée. Ce document a été validé par le comité. Il servira de base aux scénographes qui créeront les installations à venir.

The Chaîne des Puys - Limagne fault tectonic arena has been a UNESCO World Heritage Site since 2018. The associated management plan provides for the property's enhancement, its physical and intellectual accessibility to the greatest number. The departmental council of Puy de Dôme has proposed for this the establishment of «site's doors». Four structures wish to install them: the Regional Natural Park of Auvergne's Volcanoes at the Montlosier's site, Riom Limagne and Volcans on Volvic, Mond'arverne tourism at Aydat's lake, and SNCLavalin at the Panoramic Domes station. A thematic working committee, integrated with governance bodies of the registered site, was created with these structures. How to set up these doors by responding to the challenges of the registered property management plan and the specificities of each site? Bibliographic research has been carried out on the subject. Interviews with the members of the committee and associated structures as well as field visits were conducted to establish a territory diagnosis. The site doors concept and format were thus stabilised. A benchmark on similar design was developed to associate tools to each door. Finally, an individual and collective storytelling allowed the creation of a document summarizing the messages to be transmitted in the doors' museums in a coordinated way. This document has been validated by the committee. It will serve as a basis for the scenographers who will create the future facilities.

Mots clés : porte de site, maison de site, patrimoine mondial, valorisation inscription, Unesco, coordination territoriale, médiation